

Rencontre Territoire Engagé Transition Ecologique

Budget vert : L'appréhender et le mettre en place dans ma collectivité

Paris
17 & 18 décembre 2024



Bienvenue à cette Rencontre !

Jeanne Tilly
Coordinatrice des rencontres TETE
ADEME

Valérie Jouvin
Directrice régionale adjointe - ADEME
Ile-de-France

Animatrices



[Site Web](#)

Création du support de la rencontre et animation des séquences techniques



Manon BILLON

manon.billon@i-care-consult.com



Valentine ROLE

valentine.role@i-care-consult.com

RESPUBLICA

[Site web](#)

Animation transversale de la rencontre



Aurélie Launay

aurelie.launay@respublica-conseil.fr

Les Rencontres Territoire Engagé de l'ADEME

Des Rencontres de 0,5 à 2 jours à destination de toutes les collectivités territoriales, **dans votre région**, pour vous accompagner dans votre montée en compétences sur des sujets d'expertise thématique (Climat, Air, Énergie, Économie Circulaire)

Les Rencontres Territoire Engagé Transition Ecologique de l'ADEME vous permettront :



De gagner en expertise, par un apprentissage basé sur l'expérimentation



D'échanger et de partager avec les autres collectivités de votre région



D'explorer de nouvelles pratiques, de vous inspirer de collectivités exemplaires



De vous mettre en action dès votre retour dans votre collectivité !

Les Rencontres Territoire Engagé de l'ADEME

Un site internet dédié : <https://rencontres.territoiresentransitions.fr/>

Plus de 24 modules différents mobilisables

Les Rencontres Territoire Engagé Transition écologique

[← Retour vers l'espace Territoires en Transitions](#)

Participez aux Rencontres Territoire Engagé de l'ADEME organisées partout en France et montez en compétence sur les thématiques Climat Air Energie et Economie Circulaire, pour mettre en œuvre la transition écologique sur votre territoire.

Rechercher un module par nom...

[Voir toutes les rencontres à venir →](#)



Territoire Engagé
Transition Ecologique
(TETE) - Assurer un
pilote efficace du
programme
Gouvernance et pilotage

2 rencontres disponibles +

Budget vert - Le mettre
en place dans ma
collectivité
Gouvernance et pilotage

1 rencontre disponible +

Territoire Engagé
Transition Ecologique
(TETE) - Engager et
impliquer mes élus dans
le programme
Gouvernance et pilotage

1 rencontre disponible +

Adaptation au
changement climatique
- Comprendre les clés de
réussite et écueils à
éviter pour construire sa
stratégie
Planification territoriale

6 rencontres disponibles +

Alimentation durable et
gaspillage alimentaire -
Comprendre les outils et
engager mon territoire
Consommation responsable

1 rencontre disponible +

Tarification Incitative -
Comprendre et engager
mon territoire
Prévention et gestion des
déchets

2 rencontres disponibles +

rechercher par région

📍 Auvergne-Rhône-Alpes

📍 Bourgogne-Franche-Comté

📍 Bretagne 📍 Centre-Val de Loire

📍 Corse 📍 Normandie

📍 Nouvelle-Aquitaine 📍 Occitanie

📍 Grand-Est 📍 Hauts-de-France

📍 Île-de-France 📍 Pays de la Loire

📍 Provence-Alpes-Côte d'Azur

📍 Guadeloupe 📍 Martinique

📍 Guyane 📍 Polynésie Française

📍 Saint-Pierre et Miquelon

📍 Océan Indien 📍 Nouvelle Calédonie

Une approche intégrée et écosystémique de la transition écologique

40



Amélie RENAUD
Directrice régionale

collaborateurs



Valérie JOUVIN
Directrice régionale adjointe

Economie circulaire et déchets

- Réemploi, Réutilisation, Réparation
- Ecoconception
- Alimentation durable
- Lutte contre le gaspillage alimentaire
- Ecologie Industrielle et Territoriale
- Déchets Ménagers et professionnels
- Economie de la fonctionnalité
- Consommation responsable
- Tarification incitative
- ...



Grégory FAUVEAU

Territoires durables

- Qualité de l'air
- Mobilité douce
- Friches / Sites et sols pollués
- Aménagement
- Adaptation au changement climatique / résilience territoriale
- Politique intégrée climat-Energie, Economie circulaire (TETE)
- Agriculture de proximité
- Tourisme durable
- Santé/Environnement
- Précarité
- ...



Laurent CAILLIEREZ

Transition énergétique

- Récupération chaleur
- Géothermies
- Chaleur renouvelable
- Réseau de chaleur
- ENR électrique
- Rénovation énergétique
- Méthanisation
- Biomasse
- Amont forestier
- ...



Claire FLORETTE

Gestions des fonds programmatiques

Valérie DIEMERT



Cible Collectivités

Claire PEYET FEBRER



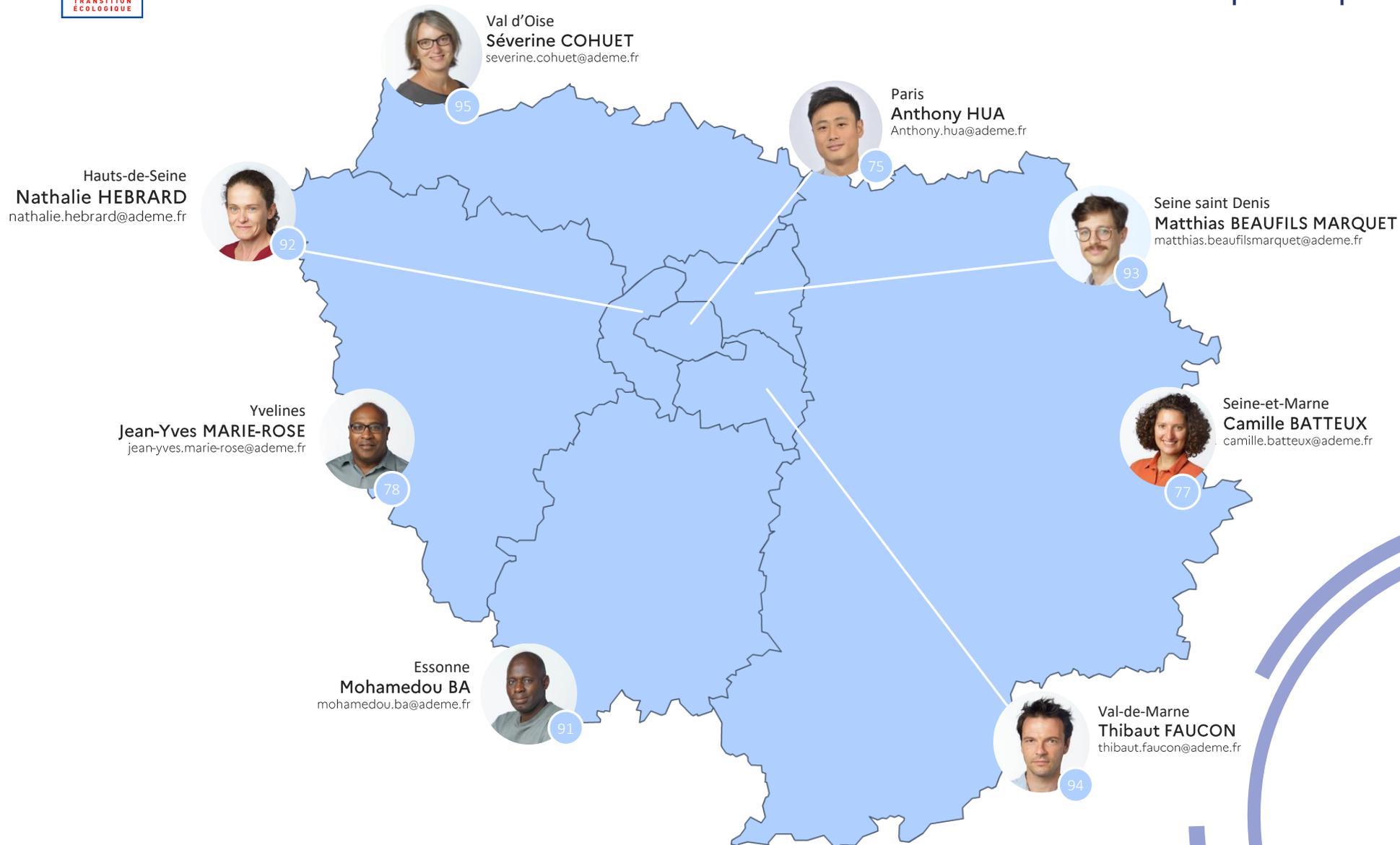
Cible Entreprises

Grégory FAUVEAU



L'ADEME IdF AU SERVICE DE VOTRE TERRITOIRE

Un référent territorial par département

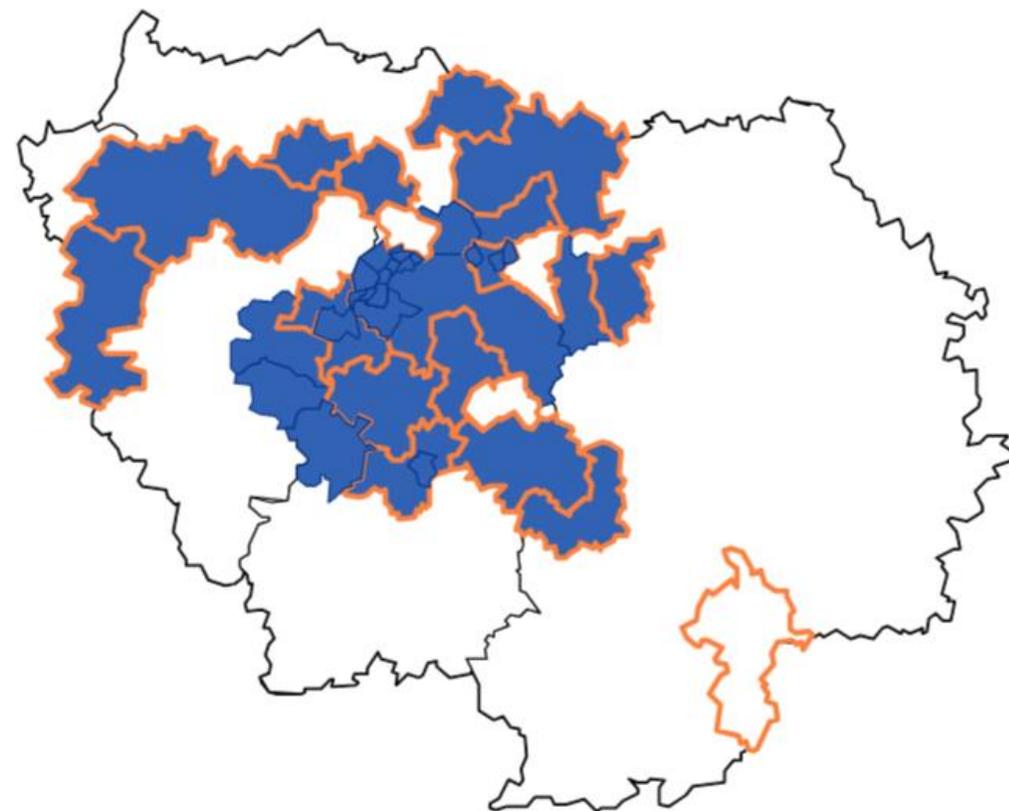


La démarche Territoire Engagé en Ile-de-France

- Une forte volonté de déployer le programme auprès des territoires pour ses atouts (démarche "ensemblière", vecteur de cohérence, transversalité...)
- Rappel de 3 modes de déploiement
 - En autonomie via la plateforme territoiresentransition.fr
 - Avec l'appui d'un conseiller
 - Dans le cadre d'un contrat d'objectif Territorial (COT)
- Objectif national: 1000 collectivités embarquées dans le programme TETE d'ici 2030 (actuellement 550 au niveau national)

Les territoires engagés en Ile-de-France

- Plus de 80 comptes créés sur PF
- 42 collectivités engagées
- CAE : 7 collectivités labellisées ** et 3 collectivités labellisées ***
- ECI : 1 collectivité labellisée ***
- 18 Contrats d'objectifs Territoriaux (COT)



Réseau Elus pour Agir – le principe

Un réseau national d'élu.es locaux et notamment communaux dédié aux enjeux de transition écologique

Trois objectifs :

- Acculturer et faire monter en compétences les élu.es locaux sur leurs leviers d'action pour la transition écologique de leur territoire
- Encourager le partage d'expériences et les échanges de pair à pair
- Rendre plus visible et accessible l'offre de l'ADEME et des autres partenaires aux collectivités sur les enjeux de TE



Réseau Elus pour Agir – en pratique

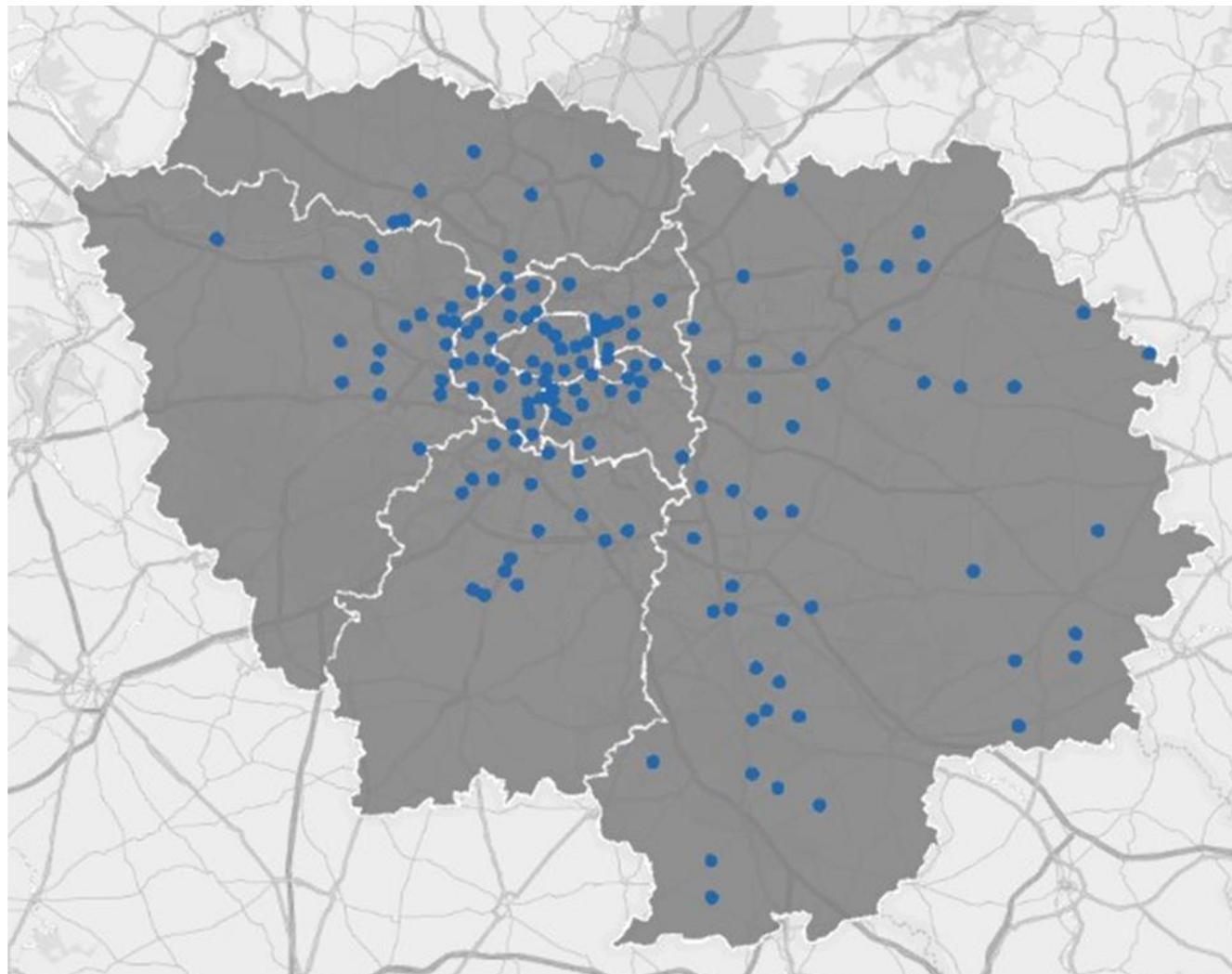
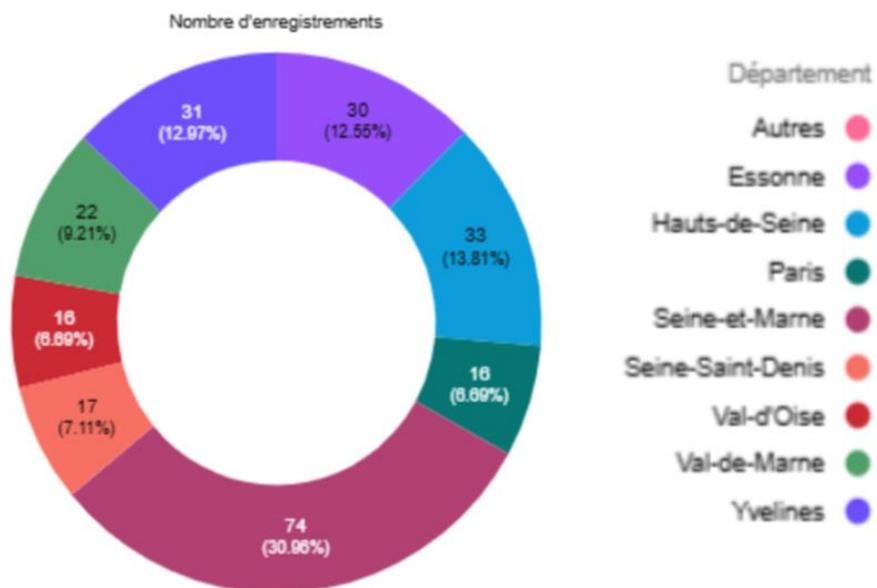
Trois modalités :

- Un **webinaire national thématique** par trimestre (végétalisation du centre-bourg, rénovation globale des écoles)
- Une **plateforme collaborative en ligne** pour se tenir informé.e des événements du réseau, de l'actualité de la transition écologique aux niveaux local et national, et des dispositifs ADEME
- Une **animation régionale** (webinaire, rencontres, visites...) pour découvrir les solutions adaptées aux enjeux locaux



Réseau Elus pour Agir

- 2900 élu.es au niveau national
- **Plus de 250 élu.es en Ile-de-France**
- Prochaines rencontre francilienne 19/12



Découvrez notre programme pour ces deux prochains jours !

Objectifs :

- Maîtriser le concept de budget vert, connaître et s'approprier les méthodologies de construction existantes
- Identifier les étapes de réalisation de l'évaluation environnementale
- Adapter la démarche aux spécificités et aux besoins de sa collectivité afin de pouvoir s'en servir, à terme, comme outil d'aide à la décision

Formats proposés :

- Des apports de connaissances théoriques
- Des retours d'expérience de collectivités ayant déjà mis en place cette démarche
- Des ateliers de réflexion individuels et collectifs

Plus en détail...

JOUR 1

- **Introduction de la rencontre** (10h00-10h30)
- **Séquence 1** : Comprendre le Budget Vert et définir ses objectifs (10h30-11h45)
- *Pause (15')*
- **Séquence 2** : Retour d'expérience d'une collectivité (12h00-12h45)
- *Déjeuner (12h45-14h15)*
- **Synthèse de la matinée** (14h15-14h30)
- **Séquence 3** : Présentation des étapes de réalisation d'un Budget Vert (14h30-15h30)
- *Pause (15')*
- **Séquence 4** : Comment assurer la pérennisation de l'exercice dans le temps ? (15h45-17h00)
- **Synthèse de la journée** (17h00-17h30)

JOUR 2

- **Introduction du jour 2** (9h00-9h15)
- **Séquence 5** : Volet Atténuation (9h15-10h45)
- *Pause (15')*
- **Séquence 6** : Retour d'expérience d'une collectivité (11h00-12h00)
- *Déjeuner (12h-13h30)*
- **Séquence 7** : Volet Biodiversité (13h30-15h00)
- *Pause (15')*
- **Séquence 8** : Comment avancer dès mon retour dans ma collectivité ? (15h15-16h15)
- **Conclusion des 2 journées** (16h15-16h30)

Règles du jeu

- Assurer sa présence pendant tout le temps de la Rencontre
- Écouter avec attention
- Parler avec intention
- Respecter le cadre
- Se connecter sur **Wooclap** et entrer le code **BVERT1**



1

Allez sur wooclap.com

2

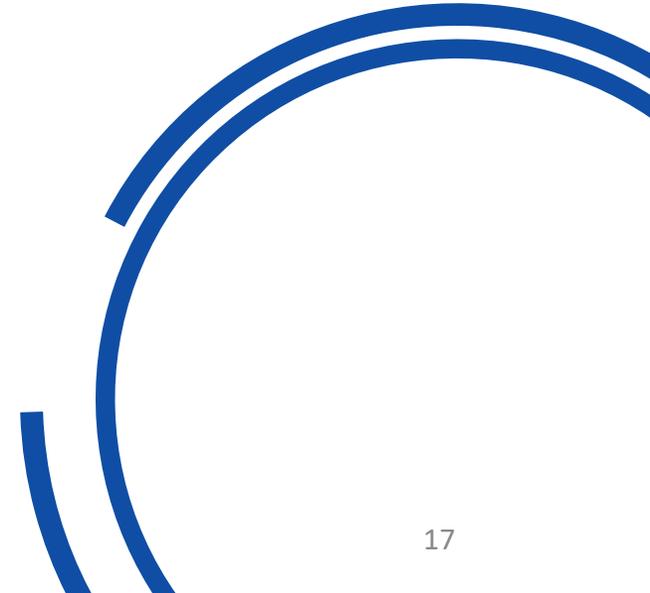
Entrez le code d'événement dans le bandeau supérieur

Code d'événement
BVERT1

Avez-vous des questions ?



Jour 1



Sommaire de la journée 1

Séquence 1

10h30-11h45

Comprendre le Budget Vert et définir ses objectifs

Séquence 2

12h à 12h45

Retour d'expérience d'une collectivité

Séquence 3

14h30 à 15h30

Les étapes de réalisation d'un Budget Vert

Séquence 4

15h45 à 17h

Comment assurer la pérennisation de l'exercice dans le temps ?

Début de la journée à 10h

Fin de la journée à 17h30

Introduction

10h20 – 10h35

Débat mouvant ...



*De quel département
venez-vous ?*

*Positionnez-vous dans la
salle en fonction de votre
réponse*

Débat mouvant ...



A quel service appartenez-vous ?

*Positionnez-vous dans la
salle en fonction de votre
réponse :*

- *Service Finance*
- *Service Environnement*
 - *Autres*

Débat mouvant ...



Avez-vous déjà participé à un événement en lien avec la thématique « Budget Vert » (webinaire, stage, etc.) ?

Positionnez-vous dans la salle en fonction de votre réponse

Débat mouvant ...



***Comment estimez-vous
votre niveau de
connaissance de la
thématique « Budget
Vert » ?***

*Positionnez-vous dans la salle
en fonction de votre réponse*

Débat mouvant ...



*Quel est votre niveau
d'attente vis-à-vis de
cette Rencontre ?*

1

Comprendre le Budget Vert et définir ses objectifs

10h35-11h45

Ce qui vous attend dans cette séquence...

- Une présentation générale du Budget Vert: Principe, intérêt, contexte (40 min)
- Un atelier de réflexion individuelle : Identifier les priorités de sa collectivité (30 min)

Ce qui vous attend dans cette séquence...

- **Une présentation générale du Budget Vert: Principe, intérêt, contexte (40 min)**
- Un atelier de réflexion individuelle : Identifier les priorités de sa collectivité (30 min)

Qu'est-ce que le Budget Vert ?

L'exercice d'évaluation environnementale du budget, dit « budget vert », consiste à analyser le budget d'une collectivité territoriale au regard de son **impact vis-à-vis d'une ou plusieurs dimensions de l'action environnementale**.



En pratique, il s'agit d'une analyse « ligne à ligne », au regard de critères de classement prédéfinis.

Le nombre d'enjeux environnementaux explorés dans l'analyse ainsi que la granularité des critères de classement varient selon la méthodologie adoptée.



Objectifs :

→ Evaluer la **part « verte »** du budget de la collectivité - c'est-à-dire les dépenses (ou recettes) dotées d'un objectif environnemental

→ **Caractériser quantitativement** la proportion des dépenses favorables, défavorables ou neutres vis-à-vis des enjeux environnementaux considérés (climat, biodiversité, pollutions, usage des ressources, etc.).

Pourquoi conduire une évaluation environnementale de son budget ? (1/2)

Les enjeux vis-à-vis de l'extérieur



PARIS2015
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE
COP21-CMP11

Évaluer la **cohérence** entre le budget et les objectifs climatiques et environnementaux de la collectivité (notamment l'Accord de Paris)



Mettre en valeur les actions – et les dépenses associées – que les collectivités réalisent et qui contribuent à la transition écologique. **Identifier** les dépenses budgétaires d'investissement « vertes » qui pourraient faire l'objet d'un refinancement par une obligation verte



Répondre aux demandes fortes de **transparence** exprimées par les citoyens sur les efforts budgétaires en faveur du climat



Depuis janvier 2024, être en phase avec les **évolutions réglementaires**

La loi de finances 2024 (art. 191 et 192) intègre l'obligation pour toutes les collectivités de plus de 3 500 habitants d'annexer à leur compte administratif une évaluation d'impact du budget pour la transition écologique, à compter de l'exercice 2024.

Pourquoi conduire une évaluation environnementale de son budget ? (2/2)

Les enjeux au sein de la collectivité



Un outil **d'acculturation** des services de la collectivités sur les enjeux environnementaux

- Montée en compétences des services
- **Intégration systématique** de la question de la transition dans tous les services de la collectivité et un premier pas vers le **verdissement des dispositifs**



Un outil de **monitoring** pour tracer des évolutions d'une année sur l'autre



Un outil **d'arbitrage** pour les décisions d'investissement et au moment des débats d'orientation budgétaires

« *Globalement, au moins une centaine de collectivités de toutes tailles font une budgétisation verte selon différentes méthodes en France [...]*

« *Le principal intérêt qu'elles y trouvent est de permettre à chaque service de s'interroger sur l'impact de ses dépenses et d'aborder des questions climatiques et environnementales lors du débat budgétaire.* »

Quels sont les enjeux couverts ?

L'exercice de Budget Vert peut-être abordé selon plusieurs approches :

Zoom sur un enjeu



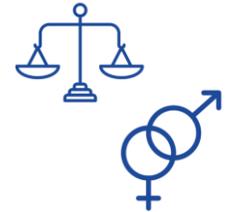
Analyse fine au regard d'un seul enjeu, généralement le climat (atténuation)

Couverture de 6 grands enjeux environnementaux



Couverture des 6 objectifs environnementaux listés par la Taxonomie européenne

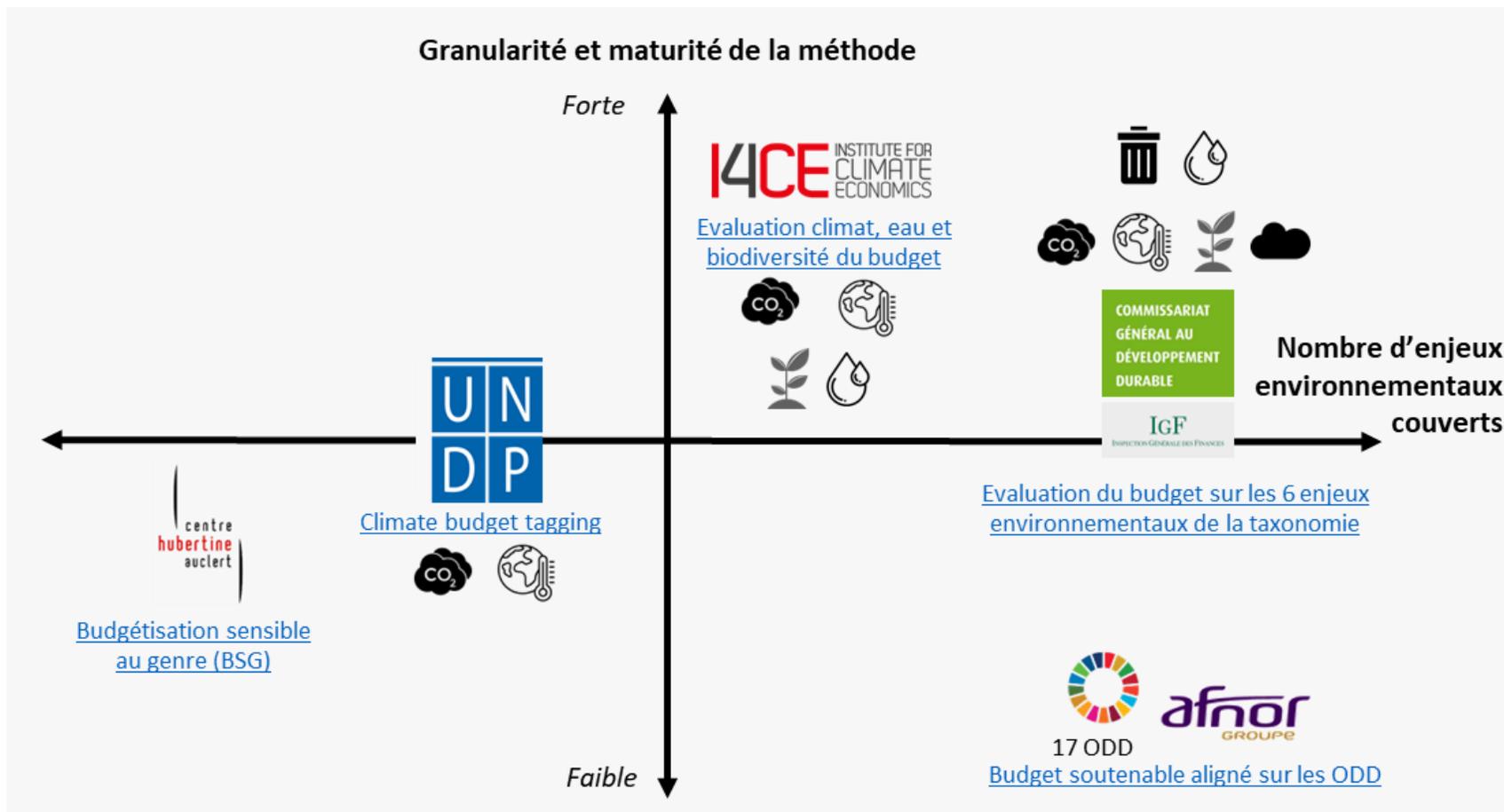
Ouverture aux enjeux sociaux



Analyse au regard des ODD, des objectifs de « transition juste », des inégalités de genre

Panorama des différentes méthodologies existantes

Plusieurs méthodologies coexistent



Ces approches diffèrent selon :

- l'échelle d'application (échelle nationale ou territoriale)
- les enjeux socio-environnementaux pris en compte
- la granularité de l'analyse (résultats qualitatifs, quantitatifs, sectoriels)
- le niveau de maturité (existence de retours d'expérience)
- L'engagement requis pour la prise en main (la méthode est-elle prête à l'emploi ?)

L'historique du déploiement des exercices « Budget vert »



Initiative "[Paris collaborative on Green Budgeting](#)" lancée par l'OCDE à l'occasion du One Planet Summit.

Objectif : établir un lien plus direct entre les décisions budgétaires et les objectifs environnementaux

2017



Publication du premier rapport annuel sur « l'impact environnemental du budget » par l'Etat français

Evaluation au regard des six objectifs environnementaux de la taxonomie européenne

2020



Publication du volet « Climat » de la méthodologie I4CE
Atténuation du changement climatique, et Adaptation au changement climatique

2022



Publication du volet Biodiversité de la méthodologie I4CE par Biodiversité

2023



LOI n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 (1)
Obligation réglementaire pour les collectivités de plus de 3500 habitants

2024

L'obligation réglementaire relative au « Budget Vert »



OBLIGATION RÉGLEMENTAIRE

La loi n°2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024, au titre des articles 191 et 192, intègre l'**obligation pour toutes les collectivités de plus de 3 500 habitants d'annexer à leur compte administratif une évaluation de l'impact de leur budget vis-à-vis de la transition écologique.**

DECRET D'APPLICATION - 16/07/2024

Précisions sur les dépenses concernées, les enjeux environnementaux à considérer et le mode opératoire à appliquer.

DEPENSES A ANALYSER (art. 2)

- Seul l'exercice sur le **CA** est obligatoire (mais l'exercice peut être conduit de façon volontaire sur le BP)
- Les dépenses concernées sont les **dépenses d'investissement réelles exécutées**
- Les collectivités doivent analyser en priorité les dépenses réelles exécutées de **catégories spécifiques** dès l'exercice 2024 puis l'étendre à l'ensemble des dépenses réelles d'investissement dès l'exercice 2025.

ENJEUX A CONSIDERER (art. 3)

- Dès l'exercice 2024 : **atténuation au changement climatique**
- A partir de l'exercice 2025 : Préservation de la **biodiversité** et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.
- A partir de l'exercice 2027 : Les autres enjeux

 Atténuation du changement climatique

 Adaptation au changement climatique

 Gestion des ressources en eau

 Transition vers une économie circulaire

 Prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols

 Préservation de la biodiversité, protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles

Numéros de compte à intégrer obligatoirement dans le premier exercice sur le CA 2024

Extrait du décret du 16/07/2024 : « A partir de l'exercice 2024, les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 »

- 2031 « Frais d'études » ;
- 2111 « Terrains nus » ;
- 2115 « Terrains bâtis » ;
- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains » ;
- 21312 « Bâtiments scolaires » ;
- 21318 « Autres bâtiments publics » ;
- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics » ;
- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés » ;
- 2138 « Autres constructions » ;
- 2151 « Réseaux de voirie » ;
- 2152 « Installations de voirie » ;
- 21821 « Matériel et transport ferroviaire » ;
- 21828 « Autres matériels de transport » ;
- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours » ;
- 2313 « Constructions en cours » ;
- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours » ;
- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

« A partir de l'exercice 2025, la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement pour l'ensemble des dépenses réelles d'investissement exécutées »

Calendrier de mise en œuvre

Synthèse par l'Agence France Locale

		2025 (CA 2024)	2026 (CA 2025)	2027 (CA 2026)	2028 (CA 2027)
Natures	17 natures initiales	✓	✓	✓	✓
	Autres dépenses réelles IVT		✓	✓	✓
Budgets	Budget principal	✓	✓	✓	✓
	Budgets annexes M57	✓	✓	✓	✓
	Budgets annexes M4		✓	✓	✓
Axes de la taxonomie	Atténuation au changement climatique	✓	✓	✓	✓
	Préservation de la biodiversité		✓	✓	✓
	Adaptation				✓
	Gestion des ressources en eau				✓
	Economie circulaire				✓
	Contrôle de la pollution				✓

En 2025 :

- 2031 « Frais d'études » ;
- 2111 « Terrains nus » ;
- 2115 « Terrains bâtis » ;
- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains » ;
- 21312 « Bâtiments scolaires » ;
- 21318 « Autres bâtiments publics » ;
- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics » ;
- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés » ;
- 2138 « Autres constructions » ;
- 2151 « Réseaux de voirie » ;
- 2152 « Installations de voirie » ;
- 21821 « Matériel et transport ferroviaire » ;
- 21828 « Autres matériels de transport » ;
- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours » ;
- 2313 « Constructions en cours » ;
- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours » ;
- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

Dès 2026 :

l'ensemble dépenses réelles d'investissements hors remboursement des annuités d'emprunts

Une maquette de l'annexe et des éléments complémentaires disponibles sur internet : <https://www.collectivites-locales.gouv.fr/finances-locales/budget-vert-des-collectivites>

D'autres enjeux réglementaires pouvant être reliés au Budget Vert (liste non exhaustive) :

Bilan GES (pour les collectivités de +50 000 hab)

BEGES-R (réglementaire, « Patrimoine et compétences »), BEGES-T (territorial, dans le cadre du PCAET)

Décret tertiaire

Réduction de la consommation d'énergie finale de 40% d'ici 2030, de 50% d'ici 2040 et de 60% d'ici 2050 ou atteindre un niveau de consommation énergétique fixé en valeur absolue pour chaque type d'activité, pour tous les bâtiments ou locaux d'activités à usage tertiaire égal ou supérieur à 1 000m²

Loi sur la réduction de l'empreinte environnementale du numérique

Obligation de se doter d'une stratégie numérique responsable au 1^{er} janvier 2025

Loi d'orientation des mobilités

Pour les collectivités gérant un parc de plus de 20 véhicules, la part dans la flotte :

- Des véhicules à faibles émissions : 30% jusqu'en 2024, 40% jusqu'en 2026 puis 70% à compter de 2030
- Des véhicules à très faibles émissions : 37,4% entre 2026 et 2029 puis 45% à compter de 2030



Atténuation

LOI AGEC – Article 58 de la loi du 10 février 2020 : Achats responsables au sein de la commande publique

Mis en œuvre depuis mars 2021, ce dispositif oblige les acheteurs de l'État et des collectivités territoriales à acquérir certains produits issus du **réemploi** ou de la **réutilisation** ou qui comporte des **matières recyclées**. Depuis le nouveau décret publié en 2024, les pourcentages obligatoires augmenteront progressivement jusqu'à 2030.



Biodiversité &
Ressources
naturelles



Economie
circulaire

Le contexte régional en Ile-de-France

Ils se sont lancés !

Collectivité	Approche (méthodologie, partis-pris)	Année du 1 ^{er} exercice
 Levallois-Perret 68k hab	<ul style="list-style-type: none"> I4CE Climat (Atténuation) Dépenses d'investissement et de fonctionnement Dépenses > 50 000€ 	2024
 Ville de Paris 2 100k hab	<ul style="list-style-type: none"> I4CE Climat (Atténuation) Evaluation sur le CA Intégration des dépenses de personnel depuis 2022 	2020
 Département de la Seine-Saint-Denis 1 600k hab	<ul style="list-style-type: none"> I4CE Climat (Atténuation) 	2022
 Grand Paris Sud 355k hab	<ul style="list-style-type: none"> I4CE Climat (Atténuation) Limité aux dépenses de plus de 100 000€ 	
 Communauté d'agglo de Cergy-Pontoise 216k hab	<ul style="list-style-type: none"> Volet Climat atténuation (I4CE) 	
 Est Ensemble Grand Paris 418k hab	<ul style="list-style-type: none"> Volet Climat atténuation (I4CE) 	
 Vallée Sud Grand Paris 400k hab	<ul style="list-style-type: none"> Volet Climat atténuation (I4CE) Dépenses de fonctionnement uniquement sur les premiers exercices 	
 Commune de Marcoussis 8k habitants	<ul style="list-style-type: none"> Volet Climat atténuation (I4CE) 	

/2025

De la théorie à la pratique

RAPPEL DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX A COUVRIR



Atténuation du changement climatique (**2024**)



Adaptation au changement climatique (**2027**)



Préservation de la biodiversité, protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles (**2025**)



Transition vers une économie circulaire (**2027**)



Prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols (**2027**)



Gestion des ressources en eau (**2027**)



Annexe
méthodologique
I4CE « Climat »



Annexe
« Biodiversité »



Changement d'usage
des sols



Surexploitation des
ressources naturelles



Pollutions



Espèces exotiques
envahissantes



Changement climatique

De la théorie à la pratique

LES RESSOURCES METHODOLOGIQUES DISPONIBLES

Guides méthodologiques



I4CE

Annexe technique – [Volet atténuation](#)
[Fichier Excel](#) Atténuation

Annexe technique – [Volet adaptation](#)



Biodiversité

[Guide CDC Biodiversité](#)



Eau, économie circulaire, pollutions

Des guides de cotation pour ces axes sont attendus (publication prévue en 2026)

Evénements & formations



Webinaires

I4CE :

- [Budget Vert, retour sur 4 ans d'expérience des collectivités](#)
- [Evaluation Climat du Budget : Intégrer l'adaptation](#)

La Gazette des communes :

- [Budgets Vert : piloter vos finances selon les priorités environnementales](#)



Formations

Stages du CNFPT

- [Le budget vert : outil de transformation interne au service de la transition | CNFPT - National](#)

Avez-vous des questions ?



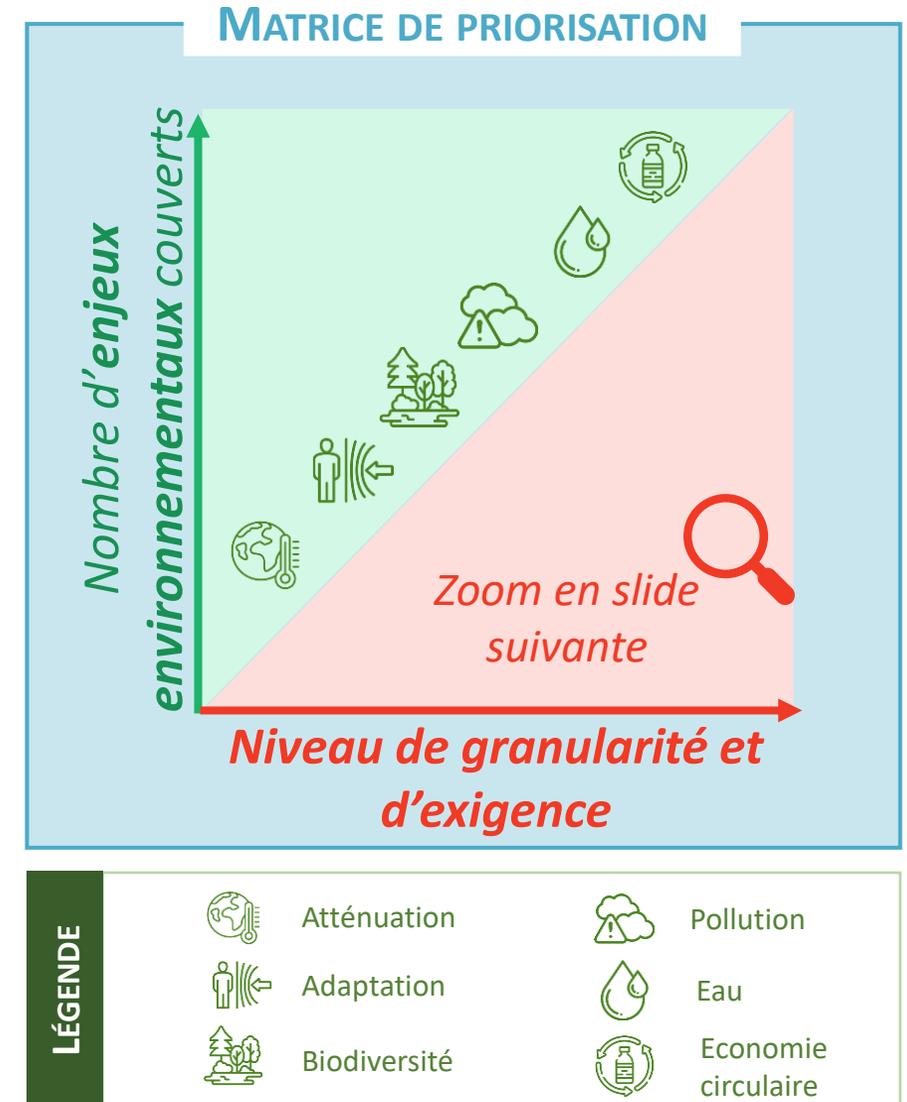
Ce qui vous attend dans cette séquence...

- Une présentation générale du Budget Vert: Principe, intérêt, contexte (40 min)
- **Un atelier de réflexion individuelle : Identifier les priorités de sa collectivité (30 min)**

Atelier de réflexion individuelle

MATRICE DE PRIORISATION

- **Objectif** : Définir ses besoins et attentes de la démarche Budget vert en fonction du niveau de granularité et d'exigence souhaité lors de l'exercice
- **Étape 1** : Positionner sa collectivité sur la matrice disposée sur le mur (10 min)
- **Étape 2** : Echanger collectivement sur les résultats de la matrice (10 min) :
Pourquoi vous êtes-vous positionné.e.s à ce niveau ? Quels ont les déterminants de ce choix ?



Les variables à prendre en compte

Périmètre budgétaire

Dépenses prises en compte

Documents d'analyse

NIVEAU 1

Dépenses
d'investissement

Compte
administratif

Budget principal

NIVEAU 2

Dépenses de
fonctionnement

Budget primitif

Budgets annexes

NIVEAU 3

Recettes

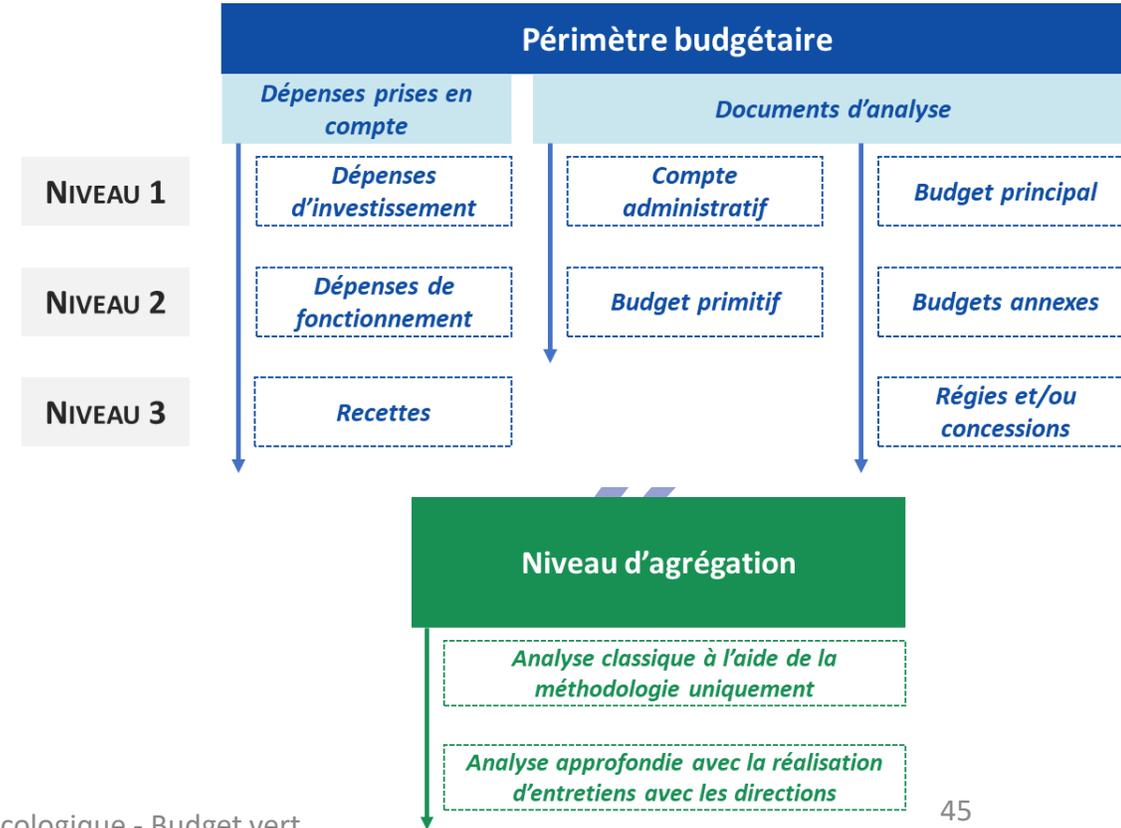
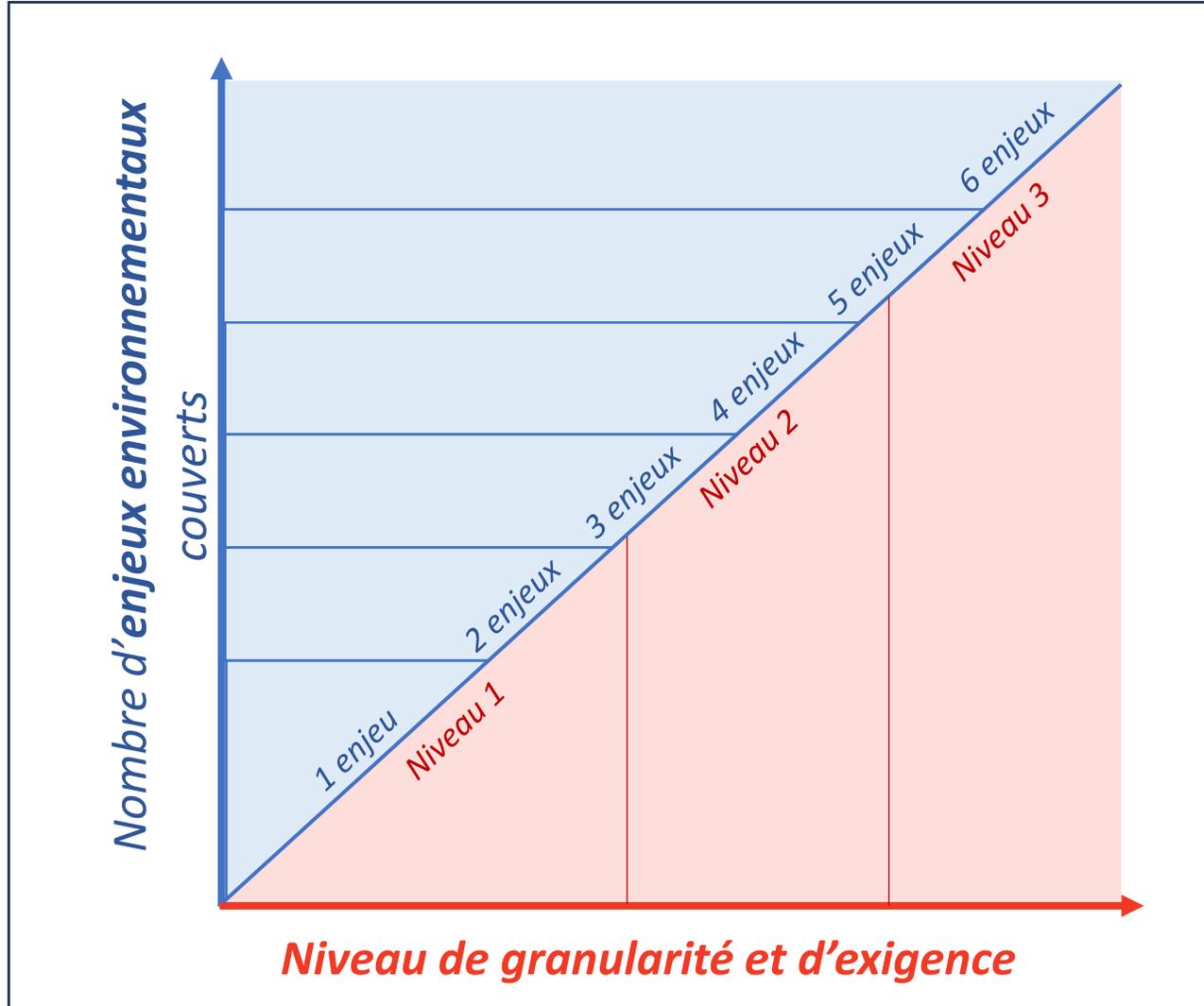
Régies et/ou
concessions

Niveau d'agrégation

Analyse classique à l'aide de la
méthodologie uniquement

Analyse approfondie avec la réalisation
d'entretiens avec les directions

Séquence 1 – Matrice de priorisation au regard des variables de l'exercice



Les points clefs à retenir de cette séquence

- **Objectif d'un « Budget vert »** : analyser le budget d'une collectivité territoriale au regard de son impact vis-à-vis de **6 enjeux environnementaux** :
 - Atténuation du changement climatique,
 - Adaptation au changement climatique,
 - La protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes,
 - Le contrôle et la prévention de la pollution,
 - L'utilisation durable et la protection des ressources en eau et des ressources marines,
 - La transition vers une économie circulaire
- **Obligation réglementaire** depuis la loi de finances pour 2024 (articles 191 et 192) et son décret d'application du 16 juillet 2024 :
 - **Les dépenses à analyser** : obligation d'évaluer les dépenses d'investissement du CA sur l'exercice 2024 sur des catégories spécifiques puis à l'ensemble des catégories à partir de 2025
 - **Les enjeux à considérer** : atténuation à partir de l'exercice 2024, puis biodiversité à partir de l'exercice 2026 et les autres enjeux environnementaux à partir de l'exercice 2027
- **Plusieurs méthodologies existantes en matière d'évaluation environnementale du budget, dont les plus abouties** :
 - La méthodologie **Evaluation environnementale du budget et de son annexe Atténuation** portée par **I4CE**
 - La méthodologie de l'**annexe Biodiversité** portée **CDC Biodiversité / I4CE**

Pause café



2

Retour d'expérience d'une collectivité

12h-12h45

Ce qui vous attend dans cette séquence...

- **Réflexion individuelle : Quelles sont les conditions d'engagement de ma collectivité ? (15 min)**
- Retour d'expérience de la Ville de Paris (30 min)

Ce qui vous attend dans cette séquence...

- Un atelier de réflexion individuel sur les conditions d'engagement de sa collectivité (15 min)
- **Retour d'expérience de la Ville de Paris (30 min)**



Evaluation climat du budget

Retours d'expérience

Mardi 17 décembre 2024

Mélanie Baudin, Alice Duchesne

Sommaire

01 Contexte et développement

02 Synthèse de la démarche

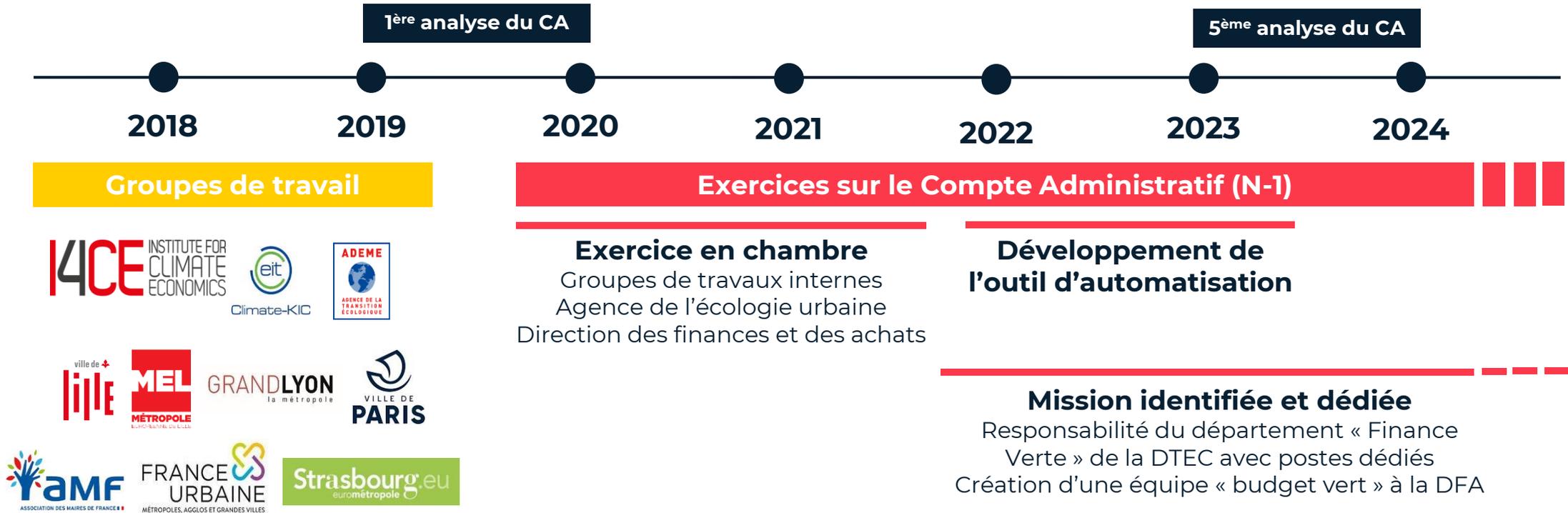
03 Communication des résultats sur le CA 2023

04 Inscription dans la politique climatique de la Ville

05 Perspectives et enseignements

01 Contexte et développement

Historique de la démarche



Organisation interne

Equipe projet transverse

Direction de la Transition Ecologique et du Climat (DTEC)

Expertise climat et environnement

Pilotage de l'analyse

Développement et amélioration des outils

Analyse des résultats

Direction des Finances et des Achats (DFA)

Expertise budget et finance

Extraction et analyse des dépenses budgétaires

Maîtrise du SI financier

Valorisation dans le processus budgétaire

Directions Opérationnelles (DO)

Contexte budgétaire

Précisions sur les projets (impact visé / atteint)

Données extracomptables (colorations seuils ou ratios)

Ressources humaines : 1 temps-plein + 7 personnes

02 Synthèse de la démarche

Calendrier d'un exercice



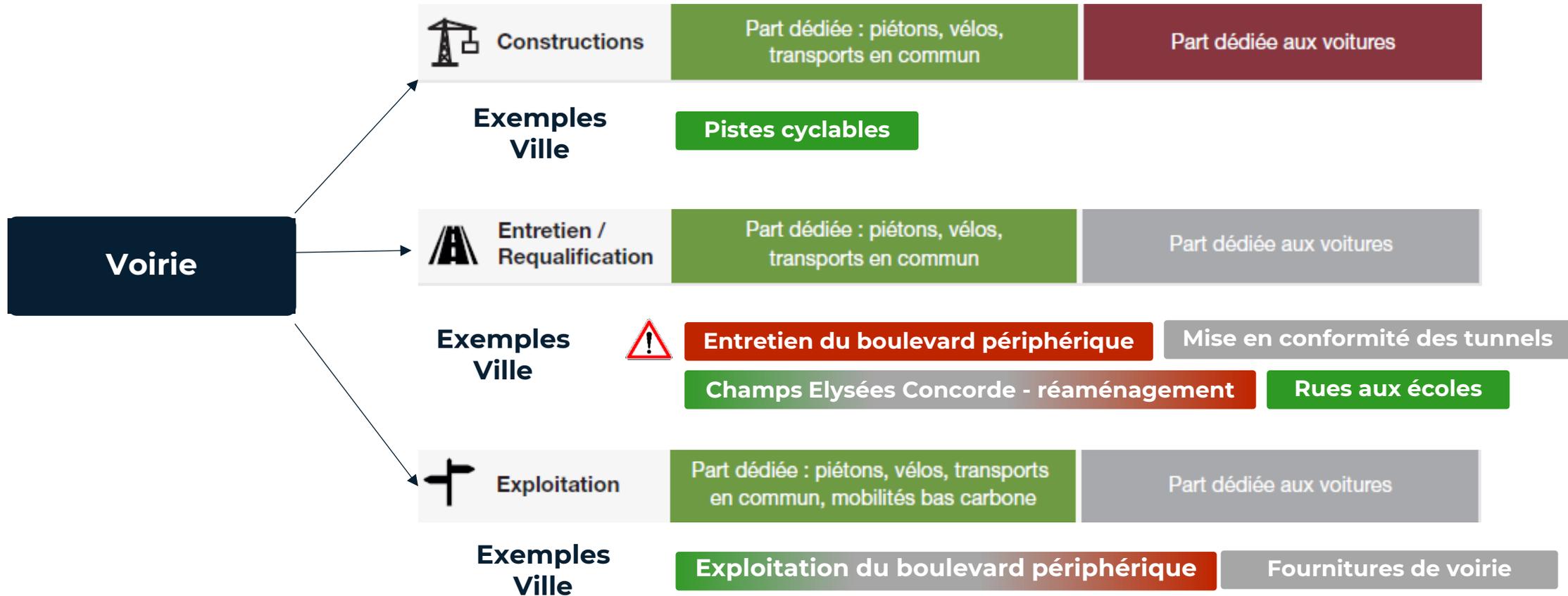
Périmètre et choix méthodologiques

- Reprise des principes de la **méthodologie de cotation co-construite avec I4CE**
- **Définition du périmètre :**
 - ✓ **Budget général**
 - ✓ Deux sections : fonctionnement et investissement
 - ✓ **Dépenses réelles** (hors remboursement de capital et masse salariale)
 - ✓ Définition d'un **seuil de 1 M€** pour les premiers exercices : uniquement lignes supérieures (définies par croisement nature comptable/rubrique fonctionnelle)
 - ✓ Précision à la **maille de l'AP/destination** selon la pertinence
- **Choix méthodologiques** (adaptation de la méthodologie) :
 - ✓ Uniquement volet **atténuation** du changement climatique (réduction des émissions de GES)
 - ✓ **Ajustement de certains principes de cotation** aux spécificités Ville : ex : *la cotation de l'entretien du boulevard périphérique*

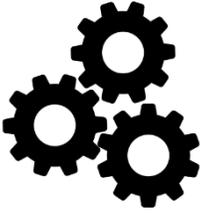
Exemple d'ajustement de la méthodologie I4CE : la voirie



Rôle à jouer avec le développement des transports en commun, des mobilités douces, du covoiturage et du véhicule électrique. Les dépenses de voirie ont un impact direct sur la répartition des modes de déplacement sur les territoires.



Synthèse de la démarche



Extraction comptable

Données budgétaires
Norme comptable M57



Pré-analyse automatique

Données fléchées ECB
Précolorée via référentiels



Analyse approfondie

Données finance-climat
Données budgétaires qualifiées

~ 15 000 lignes de dépenses et recettes

Avec codes, libellés, directions et montants associés
Pas de données ou d'informations climat à ce stade

Ajout de filtres et d'analyses référentielles

Report des cotations (natures/fonctions/rubriques/mots-clés)
Isolation et préparation de l'analyse approfondie

Qualification des données budgétaires

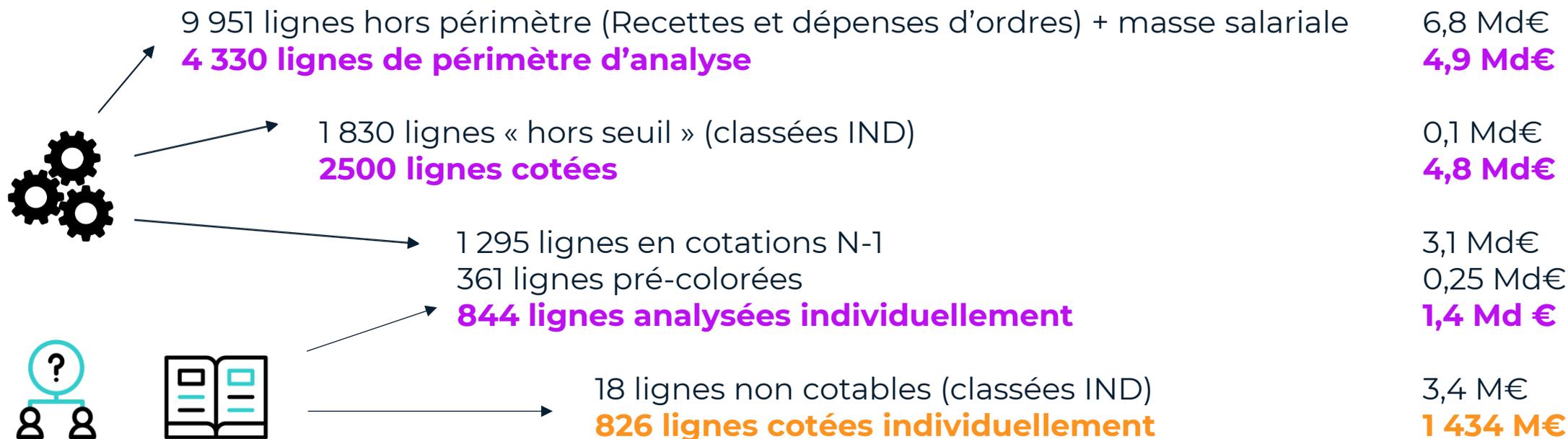
Impact quant à l'atténuation du changement climatique
Explication de la qualification

Synthèse de la démarche



14 281 lignes au total (6 868 en Fonctionnement / 7 413 en Investissement)

11,7 Md€

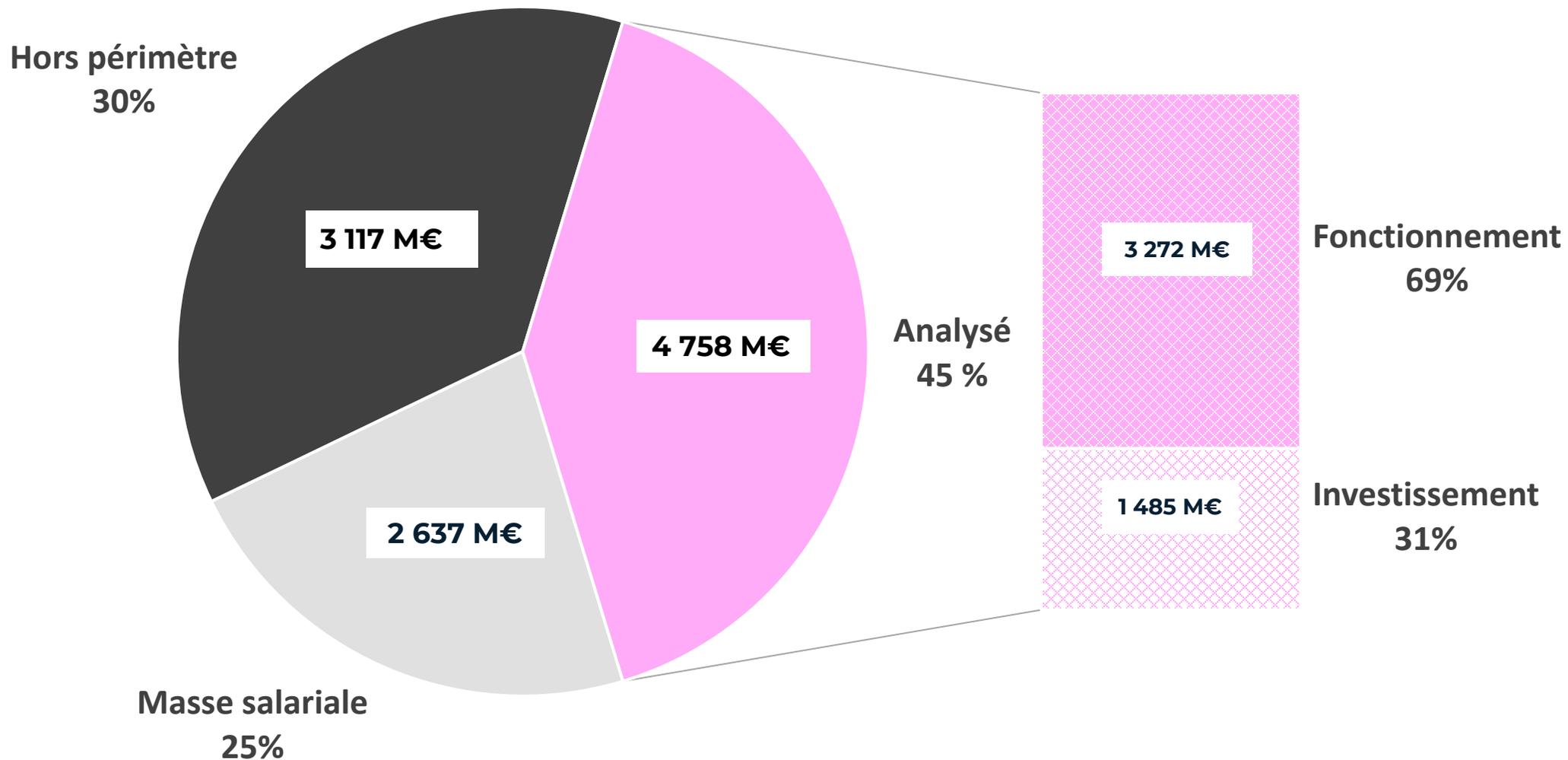


In fine, pour chaque dépense on dispose de :

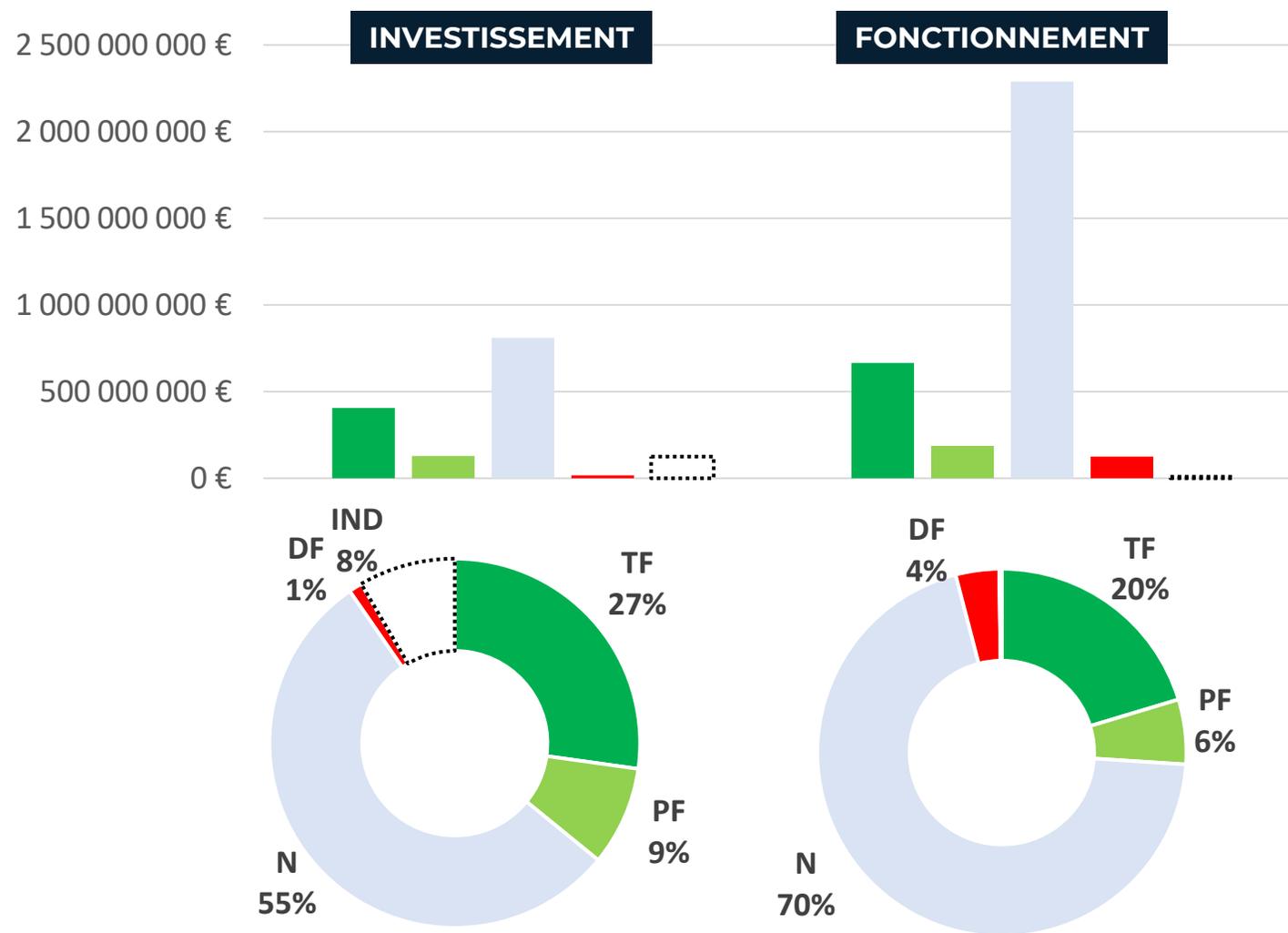
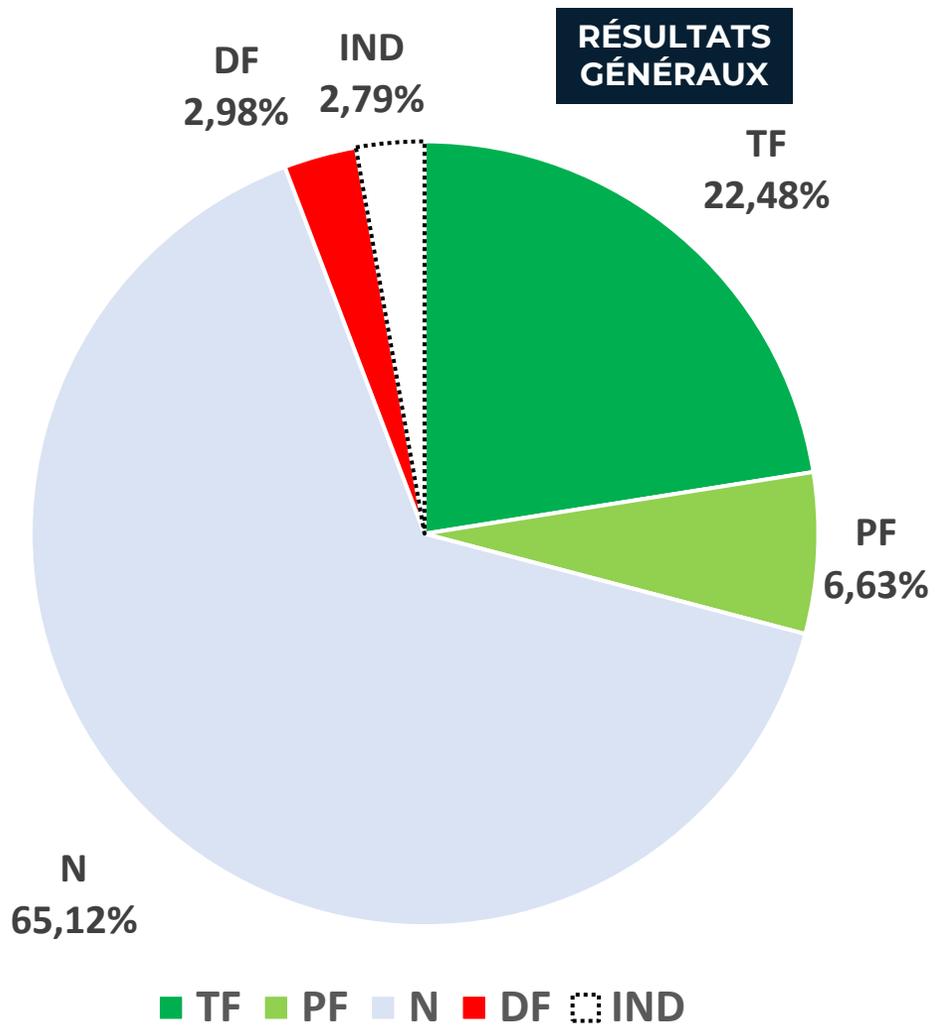
Données comptables, informations (outil), analyse, cotations, enjeux associés

03 Communication des résultats sur le CA 2023

Périmètre du budget analysé sur le CA 2023

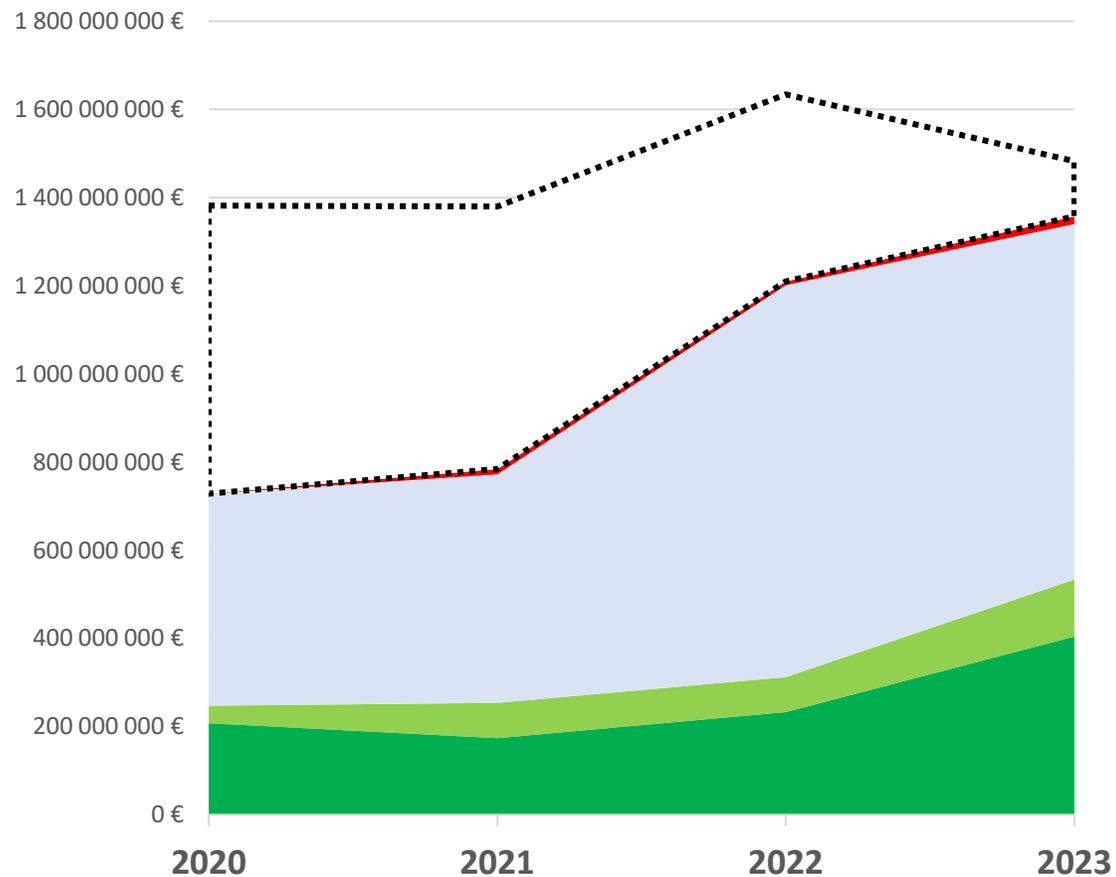


Résultats agrégés et par section du CA 2023

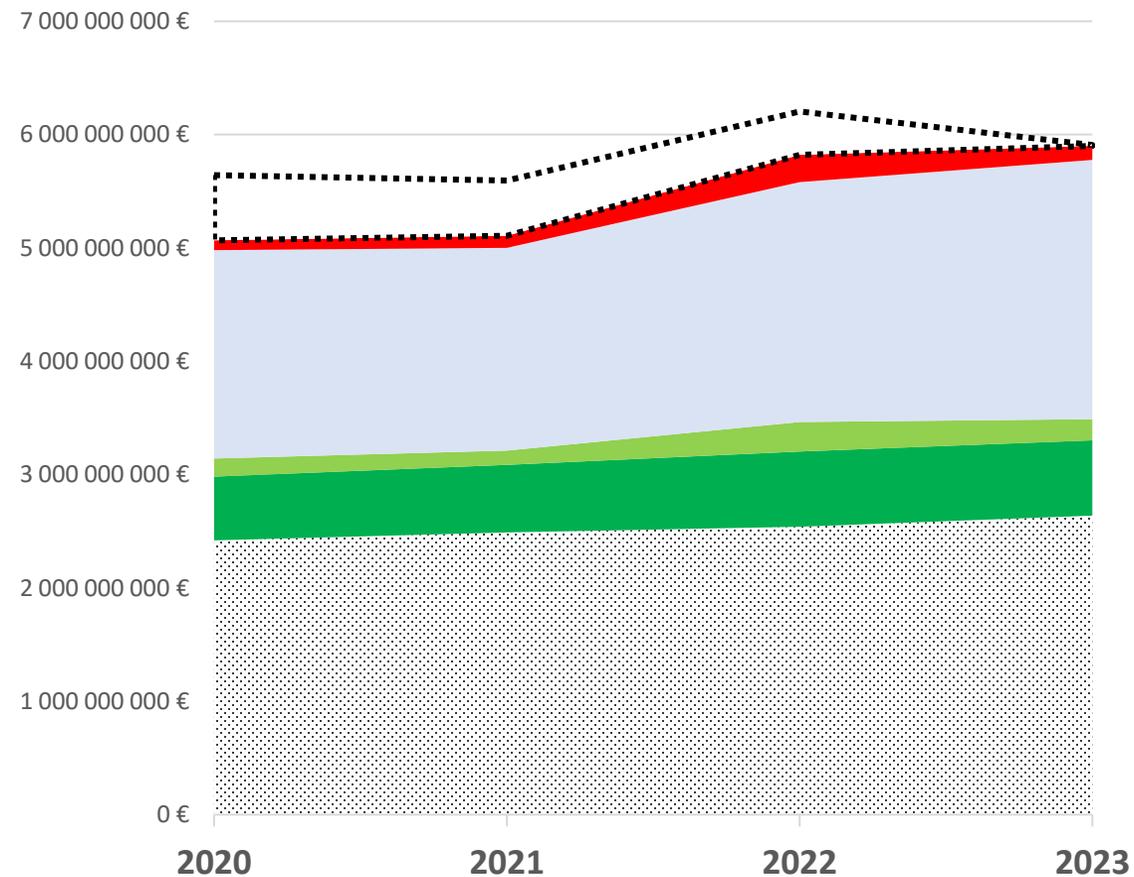


Progression historique absolue par budget

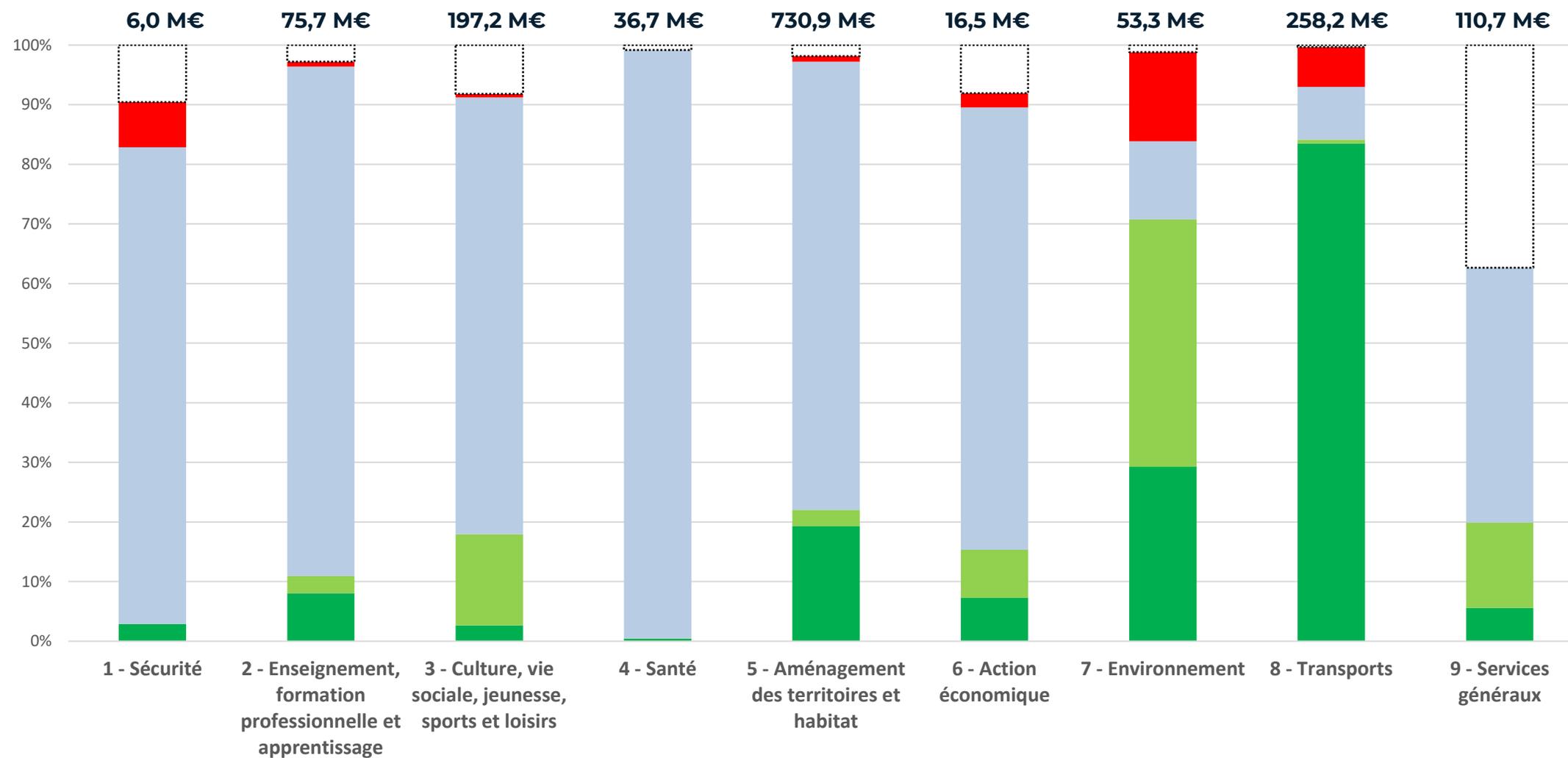
INVESTISSEMENT



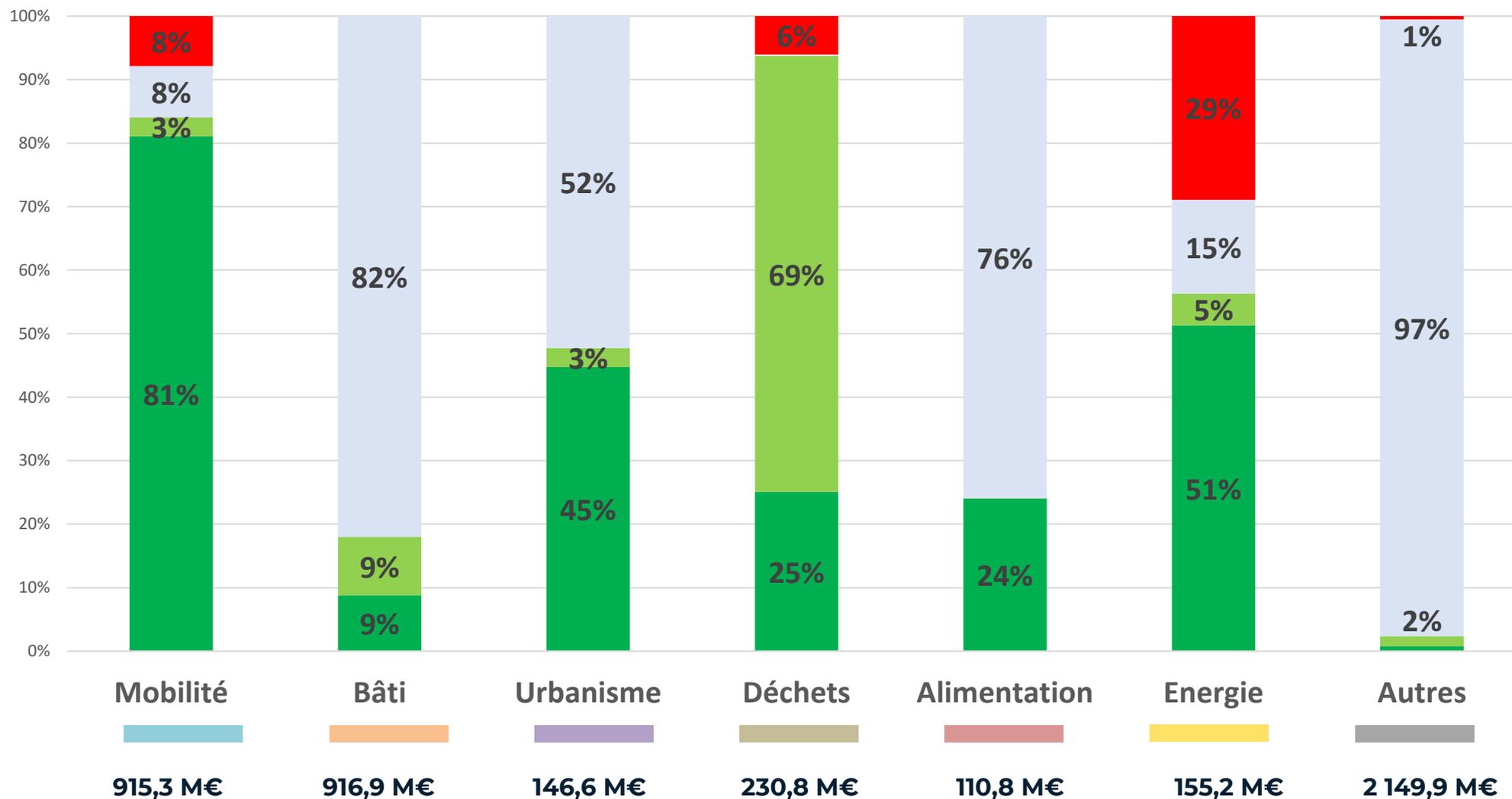
FONCTIONNEMENT



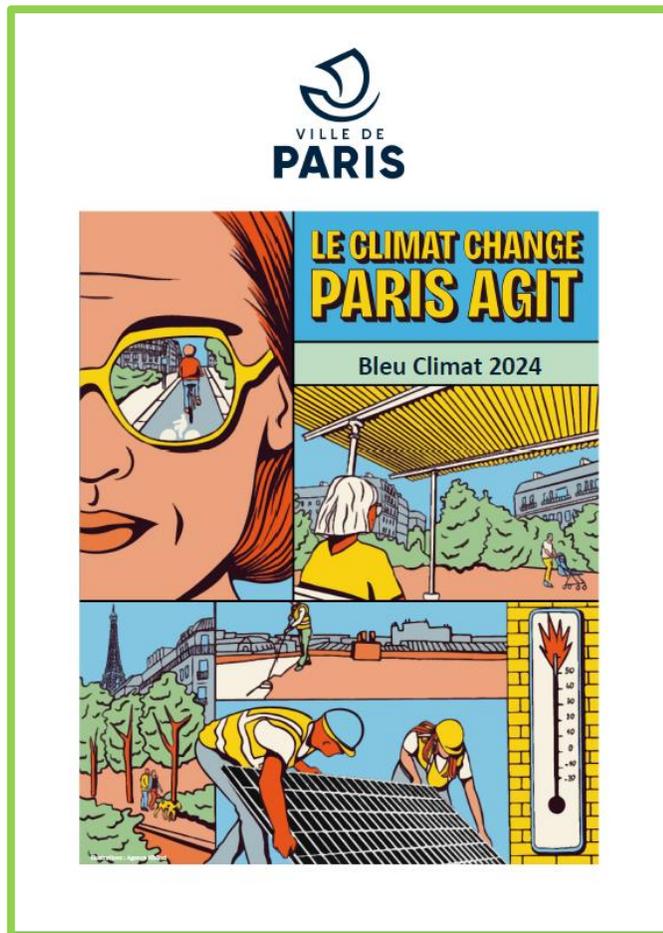
Résultats globaux par politique publique %



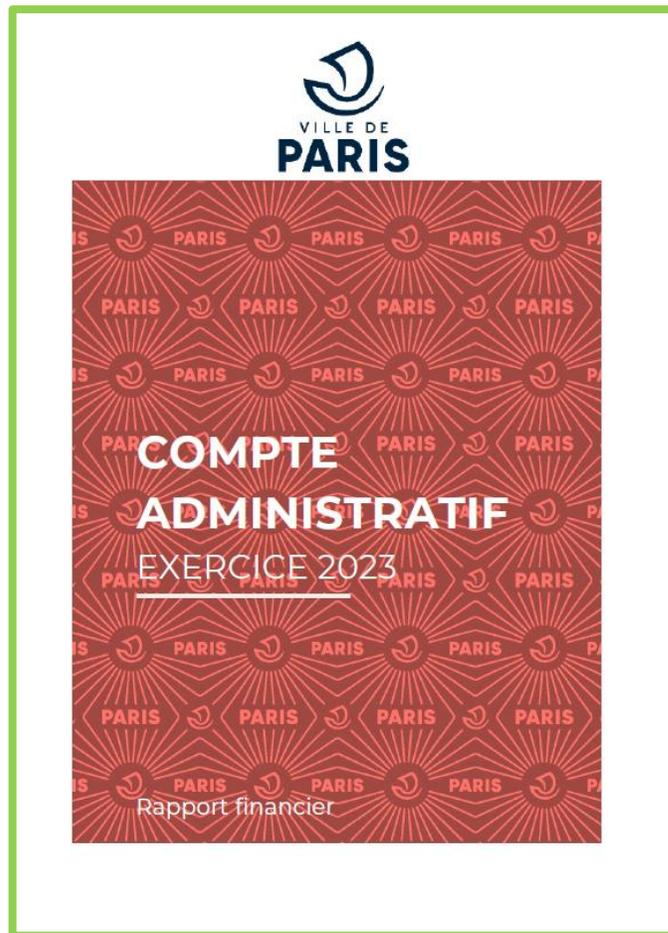
Résultats ventilés par enjeu %



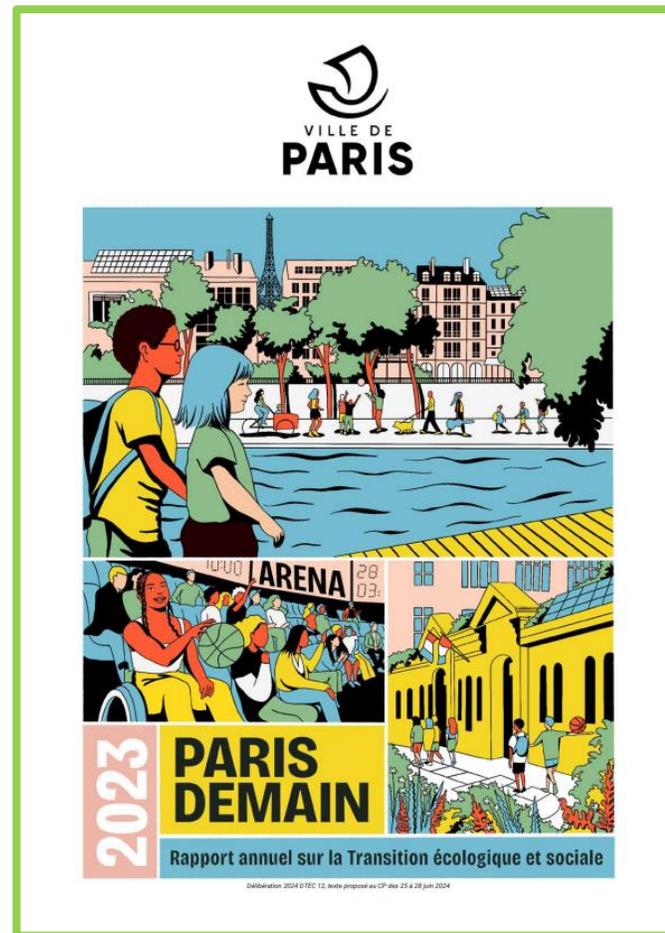
Communication



BLEU CLIMAT



RAPPORT FINANCIER



RAPPORT PARIS DEMAIN

04 Inscription dans la politique climatique de la Ville de Paris

Budgétisation verte à la Ville de Paris

Deux démarches connexes : l'évaluation climat du budget (ECB) et le budget climat

Evaluation climat du budget

Budget climat

Construction

Cotation de dépenses via référentiel

Estimation des coûts Ville et parties prenantes des mesures climat

Définition

Évaluation rétrospective de l'impact des dépenses de fonctionnement et d'investissement de la Ville sur l'atténuation des émissions de GES. Les dépenses sont classées « très favorables », « plutôt favorables », « neutres », « défavorables » ou « indéfinies »

Prospective financière adossée au Plan Climat visant à donner une traduction budgétaire à l'objectif de neutralité carbone en 2050.

Méthodologie

Institut de l'économie pour le climat (I4CE)

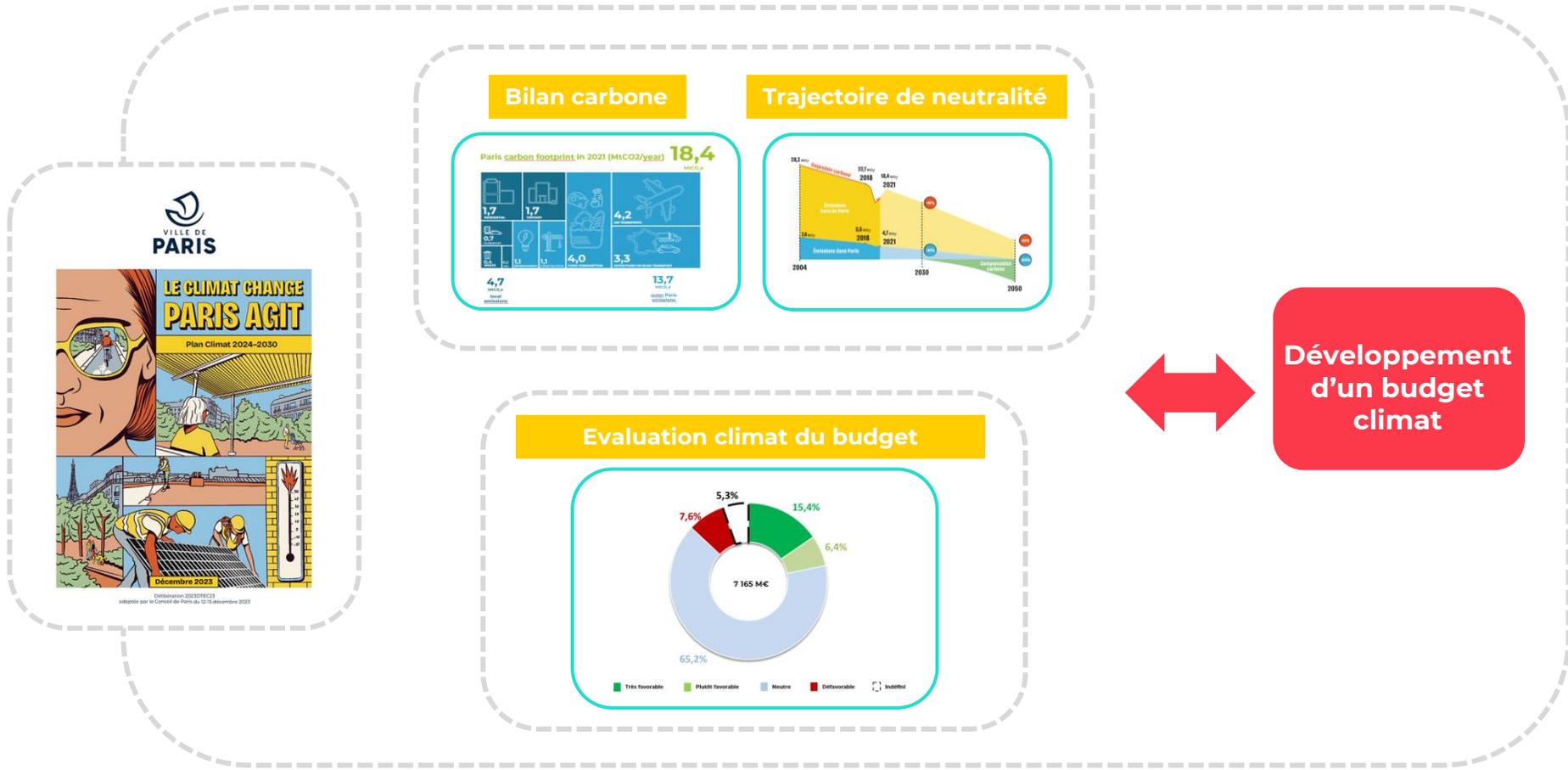
I4CE, OFCE, NetZeroCities, C40

Avancement

Compte administratif évalué chaque année depuis 2019

En projet
(inscrit au Plan climat 2024-2030)

Budgétisation verte à la Ville de Paris



- **Quantification et qualification** des impacts
- **Identification des opportunités de réduction** des émissions de GES
- **Estimation des coûts** de mise en œuvre du plan climat
- **Prise en compte** des enjeux climat dans le processus budgétaire
- **Priorisation** des investissements compatibles avec la neutralité carbone

05 Perspectives et enseignements

Perspectives : extension et consolidation

Sensibilisation et acculturation des directions opérationnelles (services financiers, services métiers)

Renforcement méthodologique et élargissement de la démarche :

- Approfondissement et **réduction des dépenses indéfinies**
- **Fiabilisation et précision de la cotation** via :
 - L'obtention de nouvelles données extra-comptables
 - La création de ratio permettant de mieux individualiser la cotation (part des dépenses au sein du projet affectée à la performance énergétique, quota d'arbres par projet de végétalisation...)
- **Extension du périmètre** (dans le cadre des évolutions prévues par le PLF 2024) :
 - Intégration des **budgets annexes** dans la cotation (budget annexe de l'assainissement et budget annexe des transports automobiles municipaux)
 - **Extension du périmètre** progressif aux **autres axes d'analyse** de la taxonomie européenne (biodiversité, adaptation, contrôle de la pollution...)

Renforcement de la portée de la budgétisation verte :

- Intégration dans le **cycle budgétaire** afin d'utiliser l'évaluation climat comme support de réflexion dans le cadre du processus budgétaire
- Adaptation du **système d'information financier** pour produire des *reporting*, conserver les données et faciliter l'extraction de données

Après cinq exercices : quels enseignements ?

➔ **Evolution pas à pas :**

- Appropriation de la méthodologie développée par I4CE, adaptée à la nomenclature M57
- Identification des données et des informations à collecter (anticipation nécessaire)
- Elargissement progressif du périmètre
- Elaboration d'un outil adapté (pré-filtrage, report des données d'un exercice à l'autre)

➔ **Transversalité et coopération :**

- Mobilisation des élu.e.s
- Création d'un langage commun entre directions Finance et Climat
- Sensibilisation et engagement des directions opérationnelles
- Partage de bonnes pratiques avec des réseaux de collectivités (ex : France Urbaine)



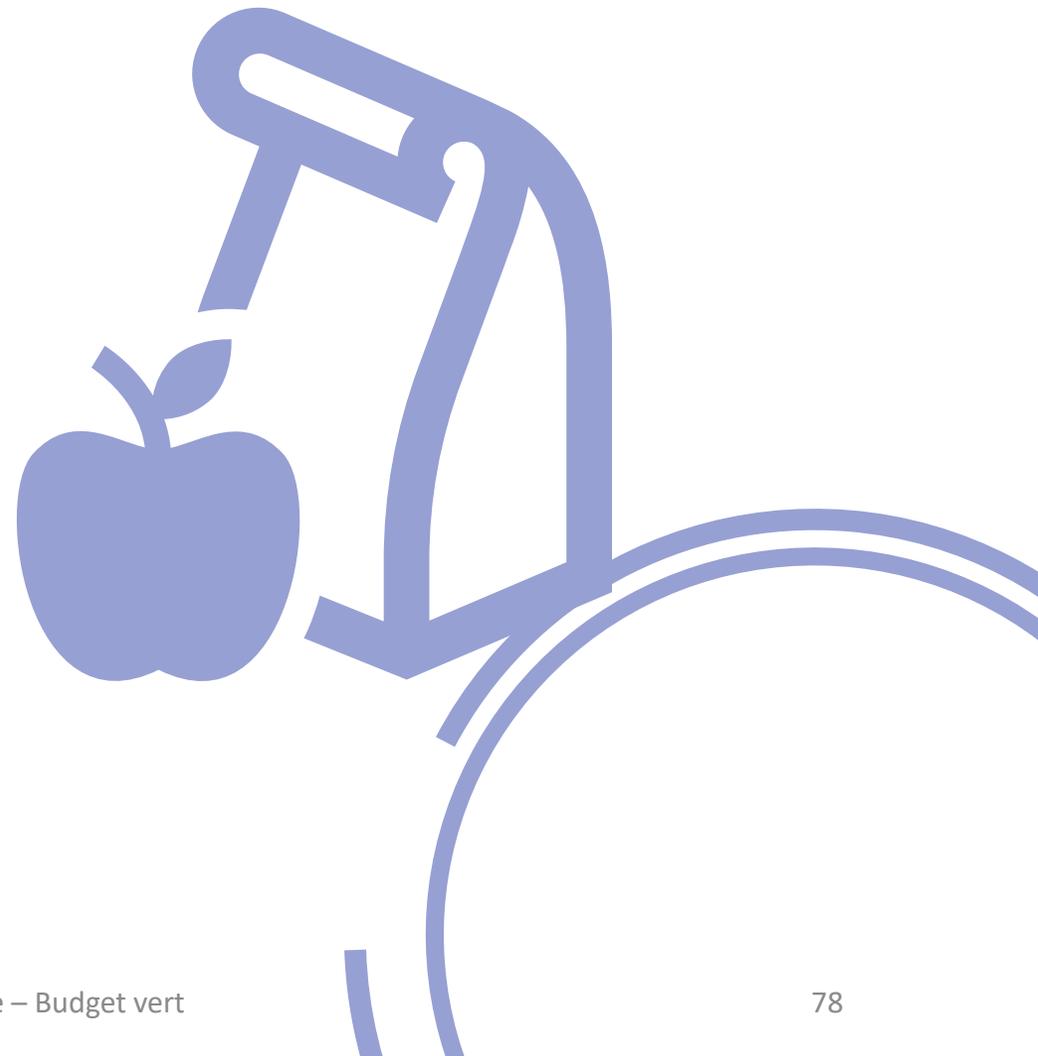
Merci pour votre attention

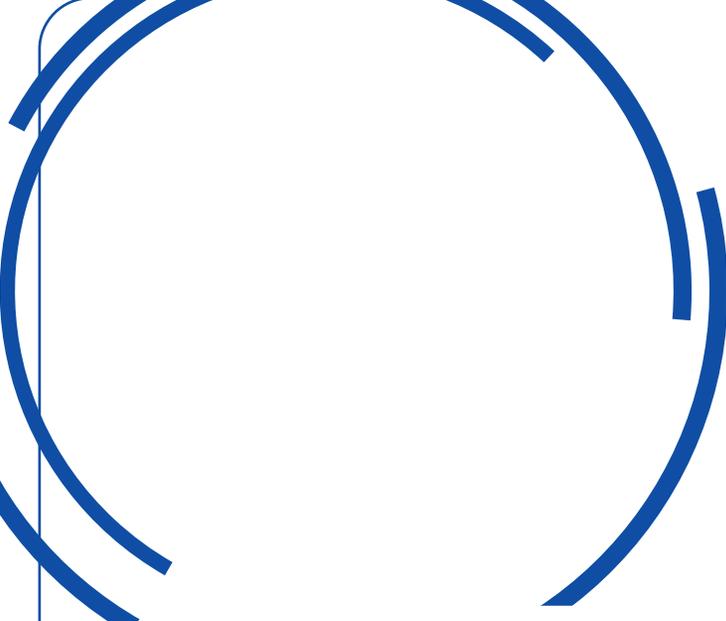
Avez-vous des questions ?



Pause déjeuner

12h45 – 14h15





Synthèse de la matinée

Synthèse de la matinée



Ecrivez sur un post-it un mot, une phrase, un constat qui résonne en vous en lien avec la présentation de la matinée

Positionnez votre post-it sur le paper board



Avez-vous des questions sur la matinée ?

3

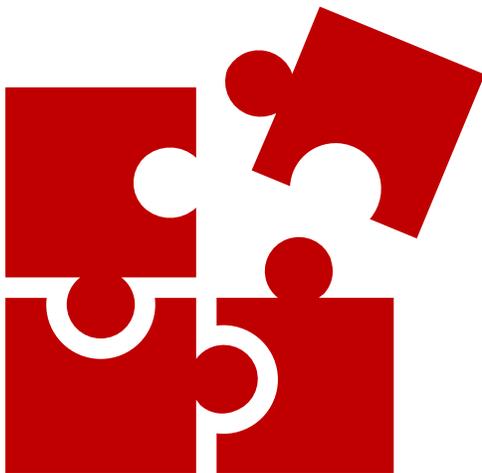
Présentation des étapes de réalisation d'un Budget Vert

14h30-15h30

Ce qui vous attend dans cette séquence...

- **Atelier de réflexion en plénière (15 min)**
- Présentation des étapes de réalisation de l'exercice (45 min)

Atelier de réflexion



Quelles sont selon vous les grandes étapes de réalisation d'un budget vert ?

Réfléchissez ensemble aux grandes étapes qui permettent selon vous de réaliser un budget vert.

Justifiez votre réponse

Ce qui vous attend dans cette séquence...

- Atelier de réflexion en plénière(15 min)
- **Présentation des étapes de réalisation de l'exercice (45 min)**

Les étapes à mener pour assurer une analyse complète

Selon la méthodologie I4CE ...

1 DÉFINITION DU PÉRIMÈTRE

- Les documents comptables à étudier
Le seuil des dépenses à analyser
- Le format des dépenses budgétaires
- La consolidation du budget

2 PRÉANALYSE

Analyse :

- Par nature
- Par fonction comptable

Pour identifier les dépenses à analyser et pour éliminer les dépenses qui sont classables automatiquement

3 CLASSEMENT DES LIGNES RESTANTES

Classement des lignes non classées lors de la préanalyse, en approfondissement l'analyse par la récolte d'informations supplémentaires

4 SYNTHÈSE DES RÉSULTATS

Comptabilisation de la part des dépenses favorables, très favorables, défavorables ou neutres

Focus sur les deux premières étapes ...

1 La définition du périmètre

- *Les documents comptables à étudier*
- *Le seuil des dépenses à analyser*
- *Le format des dépenses budgétaires*
- *La consolidation du budget*

2 La préanalyse des dépenses

Quels documents comptables étudier ? Les avantages et inconvénients



BUDGET PRIMITIF

- Prise en compte des problématiques environnementales dans la construction amont du budget



- Analyse d'impacts prévisionnels sur l'environnement
- Non-conformité réglementaire si étudié seul

COMPTE ADMINISTRATIF

- Analyse des impacts environnementaux des dépenses réelles
- Obligation réglementaire

- Prise en compte tardive des enjeux environnementaux dans le cycle budgétaire

Quels documents comptables étudier ? Les avantages et inconvénients



BUDGET PRINCIPAL	BUDGETS ANNEXES	RÉGIES	CONCESSIONS
<ul style="list-style-type: none"> Se restreindre à ce périmètre peut faciliter un examen plus approfondi 	<ul style="list-style-type: none"> Périmètre correspondant à celui des élu-e-s (vote / levier d'action budgétaire) Possible de se concentrer sur les postes de dépenses dépendant de la ville et dont les effets sont certains 	<ul style="list-style-type: none"> Neutraliser les effets de périmètre Possible d'intégrer seulement quelques régies stratégiques pour la transition écologique (ex Transport) 	<ul style="list-style-type: none"> Périmètre reflétant la capacité d'action des responsables politiques Possible de se concentrer sur les compétences à enjeux climatiques
<ul style="list-style-type: none"> Ne représente qu'une petite partie des dépenses Sensible aux effets de périmètre d'une ville à l'autre (certaines villes ont des budgets annexes pour certaines de leurs compétences) 	<ul style="list-style-type: none"> Traitement des flux entre budgets pour éviter les doubles comptes Sensible aux effets de périmètre d'une ville à l'autre Part d'arbitraire si sélection des budgets « à analyser » 	<ul style="list-style-type: none"> Nécessite des données parfois difficiles à obtenir Traitement de données plus nombreuses 	<ul style="list-style-type: none"> Accessibilité des données Traitement de données plus nombreuses Part d'arbitraire si sélection des concessionnaires « à analyser »

Focus sur les deux premières étapes ...

1 La définition du périmètre

- *Les documents comptables à étudier*
- **Le seuil des dépenses à analyser**
- *Le format des dépenses budgétaires*
- *La consolidation du budget*

2 La préanalyse des dépenses

Le seuil de dépenses analysées

Pourquoi ?

- Un **nombre important de lignes budgétaires** à analyser représentant un exercice chronophage
- Des dépenses de faibles montants, en quantité importante mais en **significativité moindre** dans le poids total des collectivités

Comment ?

- Déterminer un **seuil en-dessous duquel les dépenses ne seront pas analysées**, tout en s'assurant respecter un périmètre d'analyse du budget d'au moins 80/90%
- Classer les dépenses exclues dans la catégorie « à approfondir »

Focus sur les deux premières étapes ...

1 La définition du périmètre

- *Les documents comptables à étudier*
- *Le seuil des dépenses à analyser*
- ***Le format des dépenses budgétaires***
- *La consolidation du budget*

2 La préanalyse des dépenses

Le format des dépenses budgétaires

Croisement nécessaire entre :

- La nature comptable
- La fonction budgétaire de la dépense rattachée

Code nature comptable	Libellé nature comptable (au niveau de l'article)	Code fonction budgétaire	Fonction budgétaire (au niveau de la destination)	Impacts climat liés à la :
2313	Constructions	313	Théâtres	Construction
6042	Achats de prestations de services	251	Hébergement et restauration scolaire	Alimentation

La nomenclature utilisée dans ce tableau est la M57. Les codes associés à la nature comptable et à la fonction budgétaire peuvent être différents en fonction de la nomenclature utilisée par la collectivité.



Construction de la méthodologie I4CE sur la nomenclature M57

Focus sur les deux premières étapes ...

1 La définition du périmètre

- *Les documents comptables à étudier*
- *Le seuil des dépenses à analyser*
- *Le format des dépenses budgétaires*
- ***La consolidation du budget***

2 La préanalyse des dépenses

La consolidation du budget

DOUBLES COMPTES

Lors d'une analyse sur plusieurs budgets, risque élevé de double compte entre le budget principal et :

- Les budgets annexes
- Les budgets des concessionnaires

DÉPENSES RÉELLES

Budget retenu en dépenses réelles, nécessitant l'exclusion des chapitres d'ordre qui retracent uniquement des opérations comptables, et les **dépenses liées au remboursement de capital** (emprunts)

Ce qui vous attend dans cette séquence...

- La définition du périmètre
 - *Les documents comptables à étudier*
 - *Le seuil des dépenses à analyser*
 - *Le format des dépenses budgétaires*
 - *La consolidation du budget*
- **La préanalyse des dépenses**

Le pré-classement des déplacements, un indispensable pour optimiser l'exercice d'analyse approfondie

1. ANALYSE PAR NATURE

- Analyse au regard de l'article associé à chaque ligne budgétaire, selon l'Excel mis à disposition par I4CE
- 5 classements possibles :

HORS PÉRIMÈTRE	Dépenses exclues lors de la définition du périmètre (recettes, écritures comptables, etc.)
NEUTRE	Pas d'impact significatif sur l'enjeu environnemental étudié
À APPROFONDIR	Analyse approfondie nécessaire (ex : achats et frais d'études, hors directement rattachables aux critères de classement)
À ANALYSER	Classement à l'aide des critères de classement fournis dans les méthodologies
LECTURE FONCTIONNELLE	Analyse au regard de la fonction de la dépense

Le pré-classement des déplacements, un indispensable pour optimiser l'exercice d'analyse approfondie

2. ANALYSE PAR FONCTION

- Pour les dépenses ciblées « lecture fonctionnelle » par l'analyse par nature



Pas de correspondance directe entre la fonction et la décision à appliquer → analyse par ligne

- Plusieurs indications dans la méthodologie sur le traitement des différentes catégories (voir quelques exemples dans le tableau ci-contre)

FONCTION	ENJEU SUR LE CLIMAT	ANALYSABLE ¹	CLASSEMENT
Transports	Fort	Facile	A analyser
Environnement	Fort	Facile	A analyser
Aménagement du territoire et habitat	Fort	Difficile	- A analyser - Indéfini extracomptable - Neutre
Sécurité	Faible	Facile	A analyser
Enseignement, formation, etc.	Faible	Moyen	A analyser
Santé et action sociale	Faible	Facile	A analyser

¹ Avec la grille des hypothèses structurantes



Construction de la méthodologie I4CE sur la nomenclature M57

Avez-vous des questions ?



Exercices de classement des lignes budgétaires selon leur nature et leur fonction

OPÉRATION	INTITULÉ	NATURE COMPTABLE	ANALYSE	FONCTION	ANALYSE
Piscines	Participation régionale pour le fonctionnement des piscines	7472			
Fête du livre	Prix Fête du livre	65132			
Patrimoine	Travaux de conservation du patrimoine	21318			
Rénovation parcs / jardins	Travaux de rénovation dans divers parcs et jardins de la Ville	2128			

Pour vous aider ...

L'outil I4CE d'analyse par nature, par fonction et selon les hypothèses structurantes

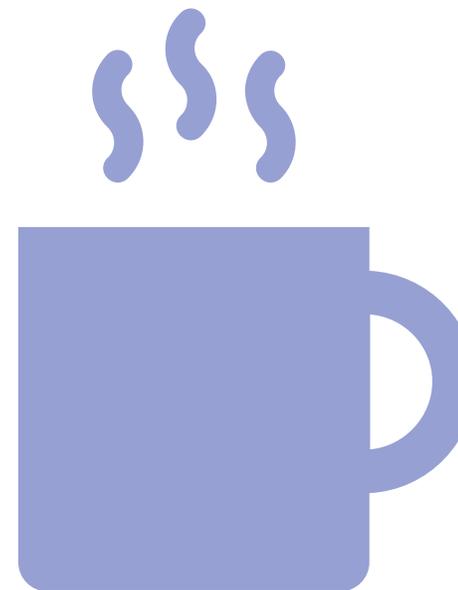
	A	B	C	D	E
1	Article Nature	Libellé Nature comptable	Analyse climat	Justification	
2		1 CLASSE 1 – COMPTES DE CAPITAUX			
3		10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES			
4		102 Dotations et fonds d'investissement	Lecture fonctionnelle	Les dotations ont un impact sur le climat qui peut être plus ou moins significatif en fonction de la politique publique qu'elles servent. La lecture fonctionnelle permettra de classer les dotations en "à analyser - hyp. structurante avec les hyp. structurantes", en "neutre", en "indéfini méthodologique" et d'autres en "indéfini - extracomptable". L'indéfini extracomptable nécessite une analyse complémentaire à mener par la collectivité. Certaines dotations financent des activités favorables à la transition, comme des actions de sensibilisation et études sur la transition, actions de rénovation des bâtiments, achat de vélos électriques etc... il serait utile de mettre en place un suivi des dotations d'actions contribuant à l'atténuation. Si ce suivi est réalisé, les dotations correspondant à des actions "favorables" sont classées en "favorable", etc.	
5		1021 Dotations	Lecture fonctionnelle		
6		1022 Fonds d'investissement	Lecture fonctionnelle		
7		10222 F.C.T.V.A.	<i>Lecture fonctionnelle</i>		
8		10223 TICPE 2e part	<i>Lecture fonctionnelle</i>		
9		10226 Taxe d'aménagement	<i>Lecture fonctionnelle</i>		
10		10227 Versement pour sous densité	<i>Lecture fonctionnelle</i>		

Exercices de classement des lignes budgétaires selon leur nature et leur fonction

OPÉRATION	INTITULÉ	NATURE COMPTABLE	ANALYSE	FONCTION	ANALYSE
Piscines	Participation régionale pour le fonctionnement des piscines	7472	Hors périmètre (recettes)		
Fête du livre	Prix Fête du livre	65132	Neutre		
Patrimoine	Travaux de conservation du patrimoine	21318	A analyser avec les options de classement		
Rénovation parcs / jardins	Travaux de rénovation dans divers parcs et jardins de la Ville	2128	Lecture fonctionnelle	5 – Aménagement des territoires et habitat 51 – Aménagement et services urbains 211 – Espaces verts urbains	A analyser avec les options de classement

Pause café

15h30 – 15h45



4

**Comment assurer la pérennisation de
l'exercice dans le temps**

15h45 – 17h00

Ce qui vous attend dans cette séquence...

- **Séquence interactive – Wooclap (15 min)**
- Un atelier de réflexion collective sur les dimensions structurantes entourant la réalisation et la pérennisation du Budget vert (1h)

WOOC LAP

Laquelle de ces dimensions est, selon vous, la plus importante pour faire du Budget Vert un outil pérenne et efficace ?



Ce qui vous attend dans cette séquence...

- Une présentation des facteurs clefs de pérennisation du Budget vert identifiés par l'institut I4CE (15 min)
- **Un atelier de réflexion collective sur les dimensions structurantes entourant la réalisation et la pérennisation du Budget vert (1h)**

Atelier de réflexion collective WORLD CAFÉ



- **Objectif** : Identifier les leviers de pérennisation du Budget vert issus des dimensions structurantes entourant sa réalisation.
- **Format** : 4 thématiques :
 1. **Gouvernance et calendrier** (définition d'un binôme finance / transition écologique, transversalité, articulation calendrier)
 2. **Temps, ressources humaines et financières**
 3. **Intégration de l'analyse environnementale dans les outils budgétaires de la collectivité**
 4. **Convaincre sa collectivité et engager les élus**
- **Etape 1** : Echanger en sous-groupes sur la thématique choisie et compléter le tableau mis à disposition (20 min)
- **Etape 2** : Rotation – échanger sur une des trois autres thématiques (20 min)
- **Etape 3** : Restituer les travaux de son groupe (1 sous-groupe par thématique – 5 min par sous-groupe)
- **Etape 4** : Echanger sur les retours (10 min)

TABLEAU DE TRAVAIL

LEVIERS	FREINS	CONDITIONS DE RÉUSSITE

Séquence 4 – Tableau de travail sur les leviers, freins et conditions de réussite

LEVIERS	FREINS	CONDITIONS DE RÉUSSITE
<i>Apports groupe 1</i>	<i>Apports groupe 1</i>	<i>Apports groupe 1</i>
<i>Apports groupe 2</i>	<i>Apports groupe 2</i>	<i>Apports groupe 2</i>

Avez-vous des questions ?



Conclusion de la journée 1

Nous avons introduit aujourd'hui le concept de budget vert, ses principales étapes et son articulation dans une collectivité

...

Nous verrons demain quels principes suivre pour le construire concrètement.

A demain !

Jour 2

Introduction

9h – 9h15

Synthèse de la journée 1

Partagez un mot, une phrase en lien avec la journée d'hier

Enrichissante Convivial
Inspirante Instructif **Enrichissant**
Rassurant et instructif Formateur
Encourageant Démystifiant Aidante
Méthodologie Très instructif
Bryante Riche
Très bien organisée
Vulgarisation
Interactif

Synthèse de la journée 1

- Des niveaux de connaissances hétérogènes
- Un besoin d'acculturer l'ensemble de la collectivité (élus, DG) et de donner du sens à l'exercice (pas juste une obligation réglementaire de plus)
- Mettre en place un langage commun entre les services financiers et les services techniques
- Un exercice néanmoins accessible (une méthodologie gratuite et en libre accès, des retours d'expérience)
- Progresser via une stratégie des « petits pas »

Sommaire de la journée 2

Séquence 5

9h15-10h45

**Classer les
dépenses**

*Volet
Atténuation*

Séquence 6

11h00 à 12h00

Témoignage

Séquence 7

13h30 à 15h00

**Classer les
dépenses**

Volet Biodiversité

Séquence 8

15h15 à 16h15

**Comment avancer
dès mon retour
dans ma
collectivité ?**

Début de la journée à 9h

Fin de la journée à 16h30

5

Volet Atténuation – Partie 1 : La théorie

9h15 – 10h

Ce qui vous attend dans cette séquence...

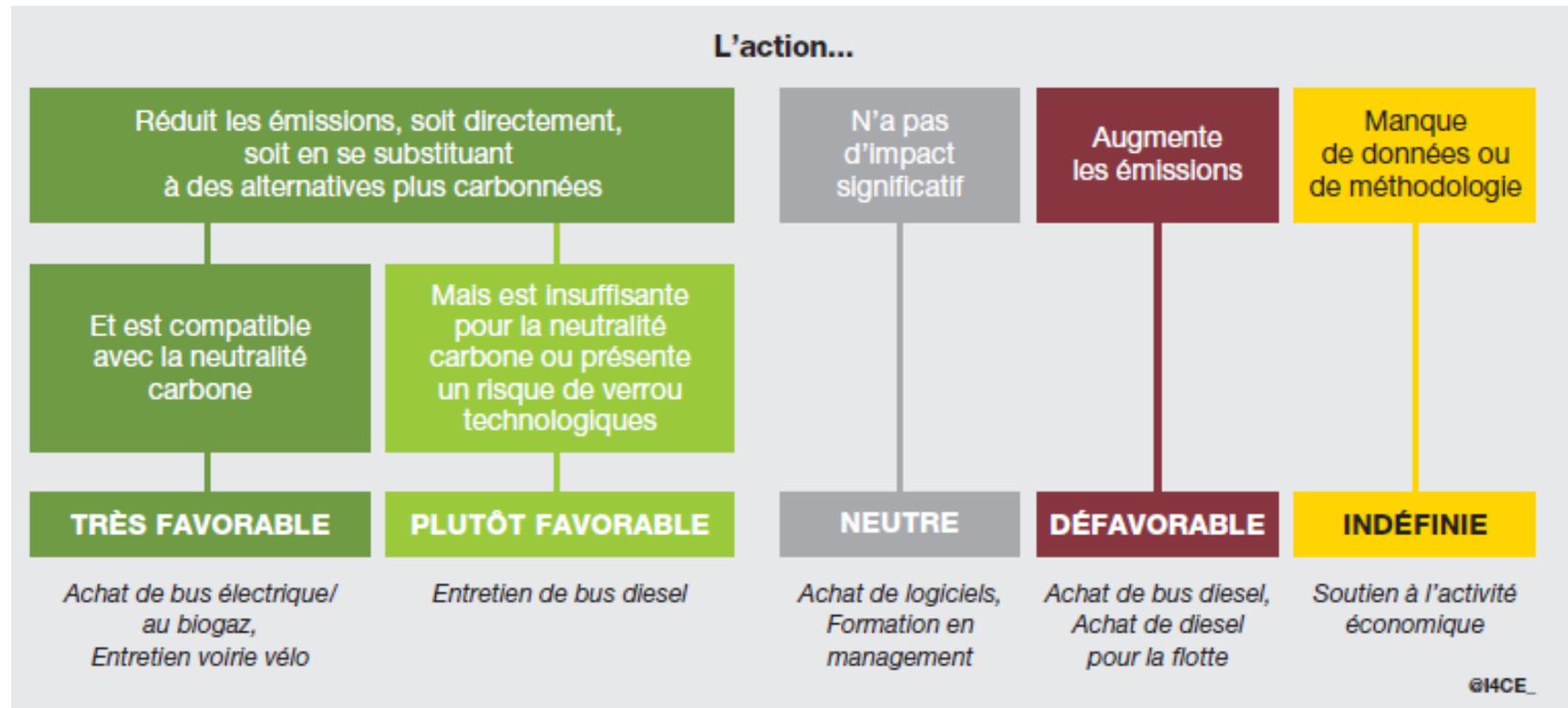
- **Les critères d'évaluation « Atténuation du changement climatique » (45 min)**
 - Les principes généraux
 - Quelques exemples de critères d'analyse par secteur

La coloration des dépenses : l'arbre de décision

Rappel de l'objectif : Définir la part du budget de la collectivité qui contribue positivement ou négativement à la lutte contre le réchauffement climatique

Classement de chaque ligne budgétaire selon :

- **Un arbre de décision (cf. ci-contre)**
- **Une liste d'hypothèses structurantes**, permettant de déterminer l'impact de certaines actions spécifiques, notamment dans les secteurs du bâtiment, des transports, de l'énergie etc.



La coloration des dépenses : les principes afférents

Nécessité de **comparer une action aux mesures nécessaires à l'atténuation du changement climatique** pour évaluer l'impact d'une action

→ Identification des mesures à mettre en place de manière transversale et par secteur d'activité économique pour réduire les émissions de carbone dans la **trajectoire nationale de neutralité carbone (SNBC)**

5 grands principes structurent l'évaluation climat :

1 PRINCIPE DE
PARCIMONIE

2 PRINCIPE DE
TRANSPARENCE

3 PRINCIPE DE BONNE
FOI

4 PRINCIPE DE
PRUDENCE

5 PRINCIPE DE CHARGE
DE LA PREUVE

Ce qui vous attend dans cette séquence...

- **Les critères d'évaluation « Atténuation du changement climatique » (45 min)**
 - Les principes généraux
 - Quelques exemples de critères d'analyse par secteur

Les critères de classement

Construction des critères à partir de débats ayant eu lieu autour de sujets précis (options envisagées recensées et sourcées dans le guide, justifiant les différents choix méthodologiques).

12 rubriques sectorielles

- 1 Bâtiment
- 2 Transports et infrastructures
- 3 Véhicules
- 4 Voirie
- 5 Alimentation
- 6 Agriculture

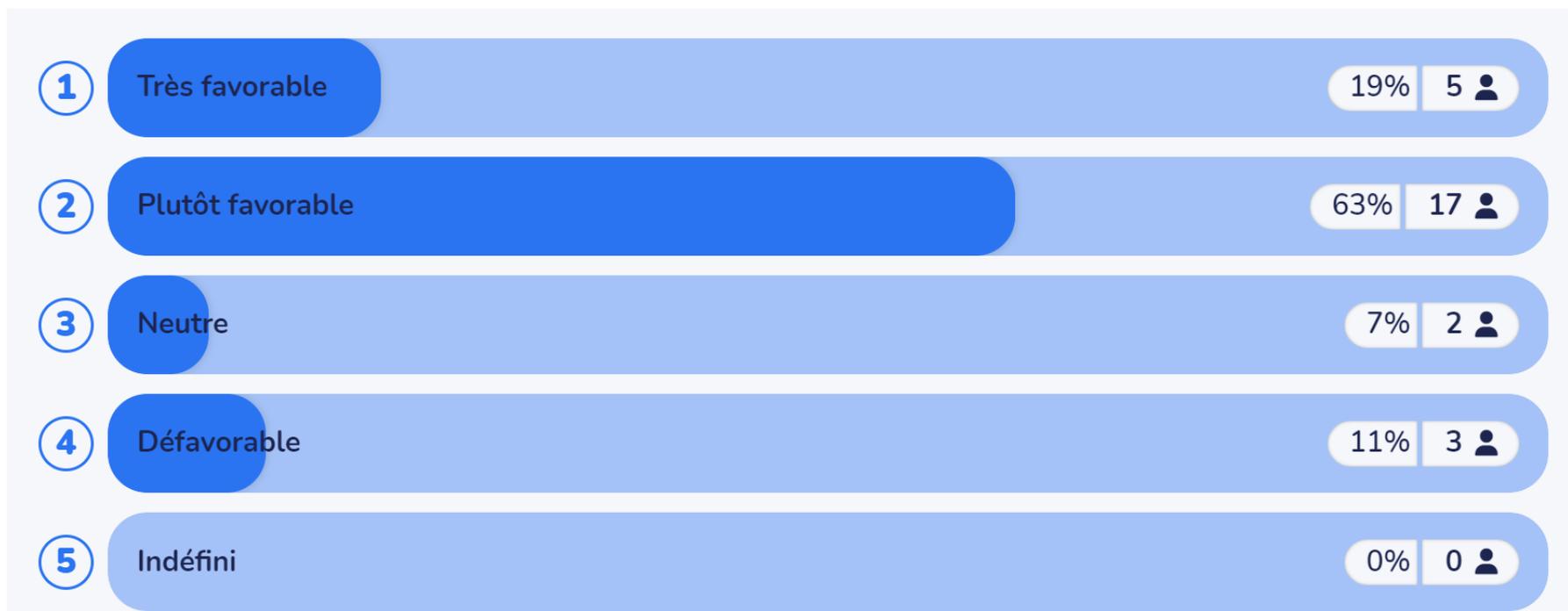
- 7 Action économique
- 8 Formation professionnelle
- 9 Déchets
- 10 Energie
- 11 NTIC
- 12 Espaces verts

6 rubriques transverses

- 1 Dépenses de personnel
- 2 Déplacements professionnels
- 3 Taxes climatiques
- 4 Subventions
- 5 Commande publique
- 6 Compensation carbone

Quelques exemples de classement : l'achat et l'entretien de véhicules

Selon vous, quelle coloration est attribuée à l'achat d'une berline électrique ?



Quelques exemples de classement : l'achat et l'entretien de véhicules

ACHAT DE VÉHICULES

	TRÈS FAVORABLE	FAVORABLE SOUS CONDITIONS	DÉFAVORABLE
	Moins de 50 gCO ₂ /km		Plus de 50 gCO ₂ /km
	Électrique	Gaz ou hybride	Diesel ou essence
	Électrique ou actif		Fossiles

©14CE

ENTRETIEN DE VÉHICULES

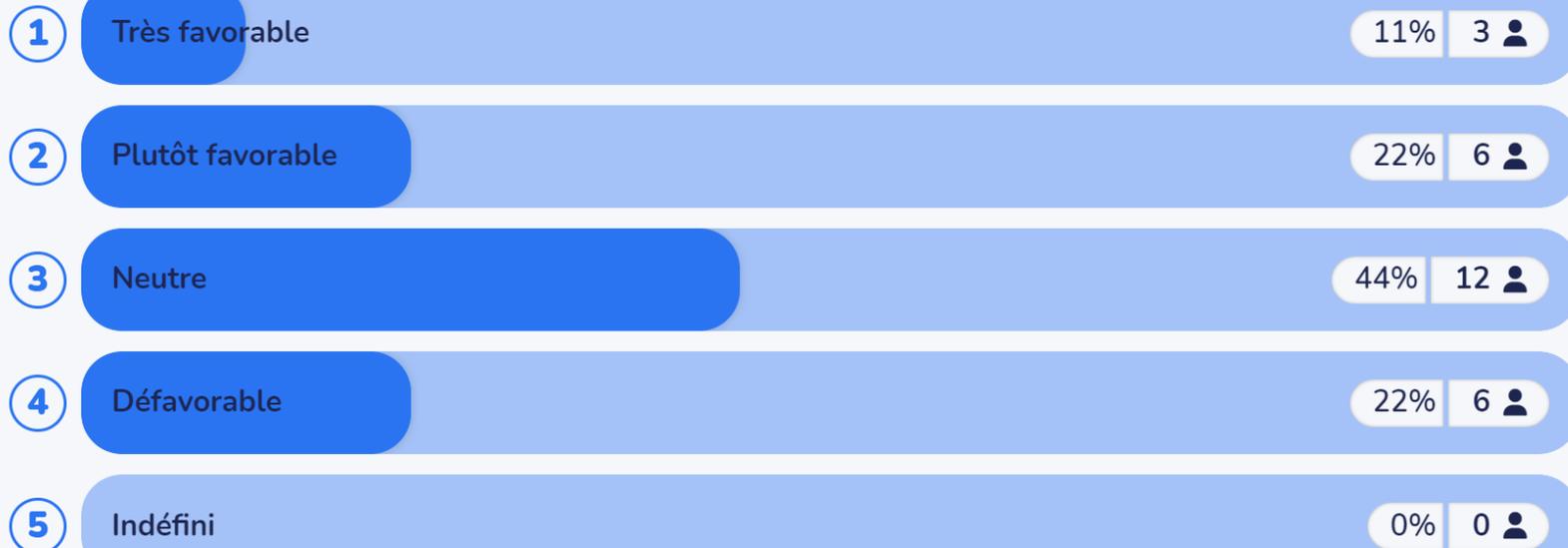
	TRÈS FAVORABLE	FAVORABLE SOUS CONDITIONS	NEUTRE
	Moins de 50 gCO ₂ /km		Plus de 50 gCO ₂ /km
	Électrique, gaz ou hybride		Diesel ou essence
	Électrique ou actif		Fossiles

©14CE



Quelques exemples de classement : la voirie

Selon vous, quelle coloration est attribuée à la construction de voies réservées aux bus à moteur hybride ?



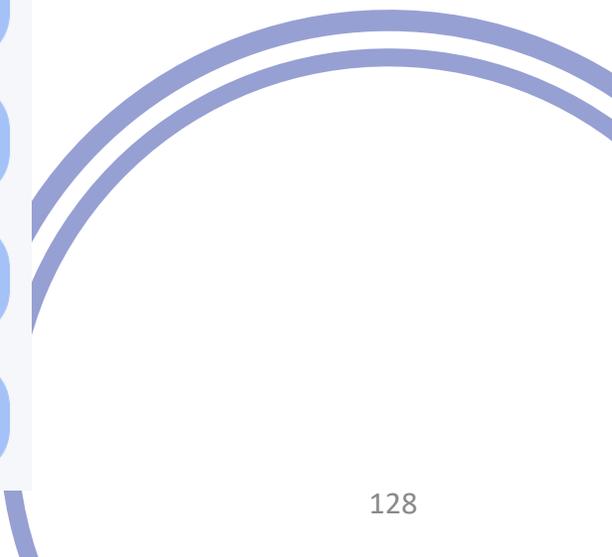
Quelques exemples de classement : la voirie

	TRÈS FAVORABLE	FAVORABLE SOUS CONDITIONS	NEUTRE	DÉFAVORABLE
 Constructions / Requalifications	Part dédiée : piétons, vélos, transports en commun 100 % décarbonnés (km parcourus / total km)	Part dédiée aux transports en commun non décarbonnés (km parcourus / total km)		Part dédiée aux voitures
 Entretien	Part dédiée : piétons, vélos, transports en commun 100 % décarbonnés		Part dédiée aux voitures	
 Exploitation	Part dédiée : piétons, vélos, transports en commun, mobilités bas carbone		Part dédiée aux voitures	

Pour plus de détails, consulter l'Excel atténuation.

Quelques exemples de classement : les dépenses de personnel

Selon vous, quelle coloration est attribuée aux dépenses de personnel ?



Quelques exemples de classement : les dépenses de personnel

Dépenses de personnel (masse salariale + frais de formation des agents et indemnités de fonction) - option 3b

Classement des dépenses de personnel affectées par fonction ou commission / sous-commission, en lien avec la nomenclature fonctionnelle

Au prorata de l'analyse climat des dépenses menée au niveau du service ou de la commission / sous-commission

Classement des dépenses de personnel non-ventilées par fonction, notamment des services administratifs / moyens généraux

Au prorata de l'analyse climat de l'ensemble des dépenses

Dépenses de personnel (masse salariale + frais de formation des agents et indemnités de fonction) - option 3a

Classement de l'ensemble des dépenses de personnel

Au prorata de l'analyse climat de l'ensemble des dépenses budgétaires

MI4CE_

Les limites de la méthodologie

- **L'architecture budgétaire des collectivités n'a pas été conçue pour être analysée sous un angle environnemental.** Les nature et fonction comptables ne sont souvent pas suffisamment détaillées pour permettre le classement de la dépense → Besoin d'aller chercher des indicateurs extra-financiers opérationnels pour catégoriser la dépense ;
- **Pas de valorisation des comportements de sobriété :** Les « non-dépenses » n'apparaissent pas (exemple : économies d'énergie). A l'inverse, toute dépense supplémentaire verte est valorisée et accroît la part des dépenses favorables de la collectivité (exemple : achat de véhicules électriques, hausse de la consommation d'énergie garantie d'origine renouvelable).
- **Pas de prise en compte des effets sociaux** (focus sur les dimensions environnementales) ;
- **Une méthode par définition incomplète**, ayant vocation à évoluer et à s'améliorer avec l'évolution des connaissances et la mise en pratique de l'exercice

Avez-vous des questions ?



5

Volet atténuation – Partie 2 : La pratique

10h10 – 10h50

CLASSEMENT DE LIGNES BUDGÉTAIRES

- **Objectif** : Appréhender la méthodologie Atténuation et l'appliquer sur des exemples de dépenses
- **Consignes** : Attribuer un classement (Favorable, Défavorable, Neutre, Non coté) à chaque ligne budgétaire présentée
- **Support** : Tableau d'analyse simplifié (format papier)

Pour l'exercice sur version papier, nous avons créé un tableau simplifié

FEUILLE 1 : CRITÈRE ATTÉNUATION

N° Cas d'étude	Opération	Secteur	Détail sur l'opération (sous-opération)	Montant	Classement	Justification

Rappel des cotations :

F = Favorable

D = Défavorable

N = Neutre

AP = A approfondir

IM = Indéfini méthodologique

O = Non coté

Classement atténuation

1

Opération	Secteur	Détails sur l'opération	Classement	Justification
-----------	---------	-------------------------	------------	---------------

▪ **Investissement**

VOIRIE

Aménagement de voirie dont l'usage est réparti comme suit (selon les données obtenues en km parcourus par transports) :

- **10%** : Transport en commun électrique
- **20%** : Transport en commun essence
- **15%** : Voitures électriques
- **55%** : Voitures essence et diesel



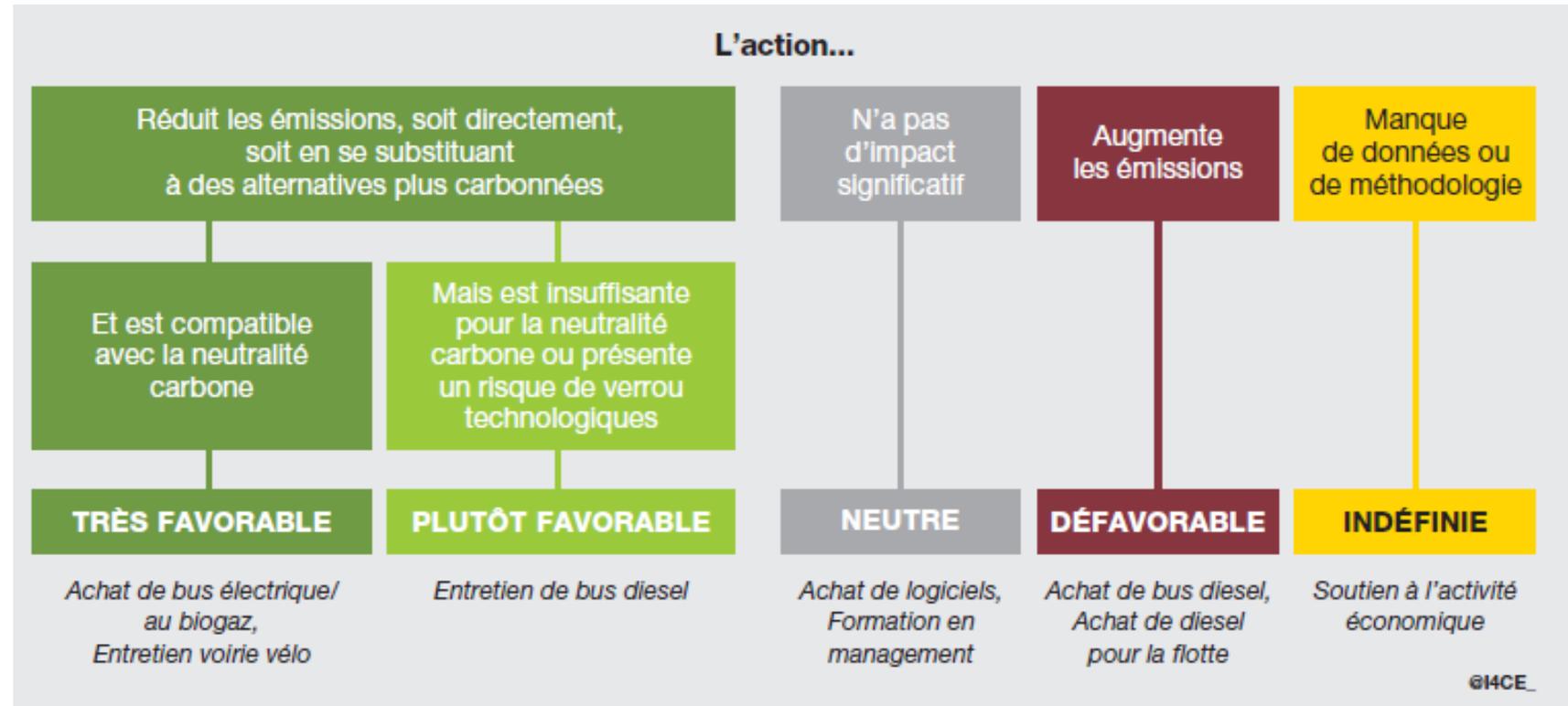
Pour vous aider, l'arbre de décisions

Détails sur l'opération

Aménagement de voirie dont l'usage est réparti comme suit (selon les données obtenues en km parcourus par transports) :

- **10%** : Transport en commun électrique
- **20%** : Transport en commun essence
- **15%** : Voitures électriques
- **55%** : Voitures essence et diesel

Montant de l'opération :
1000€



Pour vous aider, le tableau synthétique de classement sur le volet « Voirie »

Détails sur l'opération

Aménagement de voirie dont l'usage est réparti comme suit (selon les données obtenues en km parcourus par transports) :

- **10%** : Transport en commun électrique
- **20%** : Transport en commun essence
- **15%** : Voitures électriques
- **55%** : Voitures essence et diesel

	TRÈS FAVORABLE	FAVORABLE SOUS CONDITIONS	NEUTRE	DÉFAVORABLE
 Constructions / Requalifications	Part dédiée : piétons, vélos, transports en commun 100 % décarbonnés (km parcourus / total km)	Part dédiée aux transports en commun non décarbonnés (km parcourus / total km)		Part dédiée aux voitures
 Entretien	Part dédiée : piétons, vélos, transports en commun 100 % décarbonnés		Part dédiée aux voitures	
 Exploitation	Part dédiée : piétons, vélos, transports en commun, mobilités bas carbone		Part dédiée aux voitures	

Pour plus de détails, consulter l'[Excel atténuation](#).

Classement atténuation

1

Opération	Secteur	Détails sur l'opération	Classement	Justification
<p>▪ Investissement</p> <p>Montant de l'opération : 1000€</p>	<p>VOIRIE</p>	<p>Aménagement de voirie dont l'usage est réparti comme suit (selon les données obtenues en km parcourus par transports) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 10% : Transport en commun électrique • 20% : Transport en commun essence • 15% : Voitures électriques • 55% : Voitures essence et diesel 	<p>10 % Très favorable</p> <p>20 % Favorable</p> <p>70 % Défavorable</p>	<p><i>Part de la dépense liée à la part des km parcourus par les transports en commun électriques (100% décarbonés)</i></p> <p><i>Part de la dépense liée à la part des km parcourus par les transports en commun essence (non décarbonés)</i></p> <p><i>Part de la dépense liée à la part des km parcourus par les voitures (sans distinction de l'énergie utilisée)</i></p>

Classement atténuation

2

Opération	Détails sur l'opération	Classement	Justification
<p>▪ <i>Investissement</i></p> <p>Secteur</p> <p>CONSTRUCTION</p> <p>Montant de l'opération : 1000€</p>	<p>Construction d'un bâtiment avec les caractéristiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Le taux d'émission de GES des logements sera 15% plus faible que la norme en vigueur• Le bâtiment atteindra le niveau C1 du référentiel E+C- <p>Le surcoût lié à l'atteinte de ces critères est estimé à 20% du montant de l'opération totale.</p> <ul style="list-style-type: none">• Sur un terrain désaffecté appartenant depuis plusieurs années à la collectivité recouvert d'arbustes		

Pour vous aider, l'arbre de décisions

Détails sur l'opération

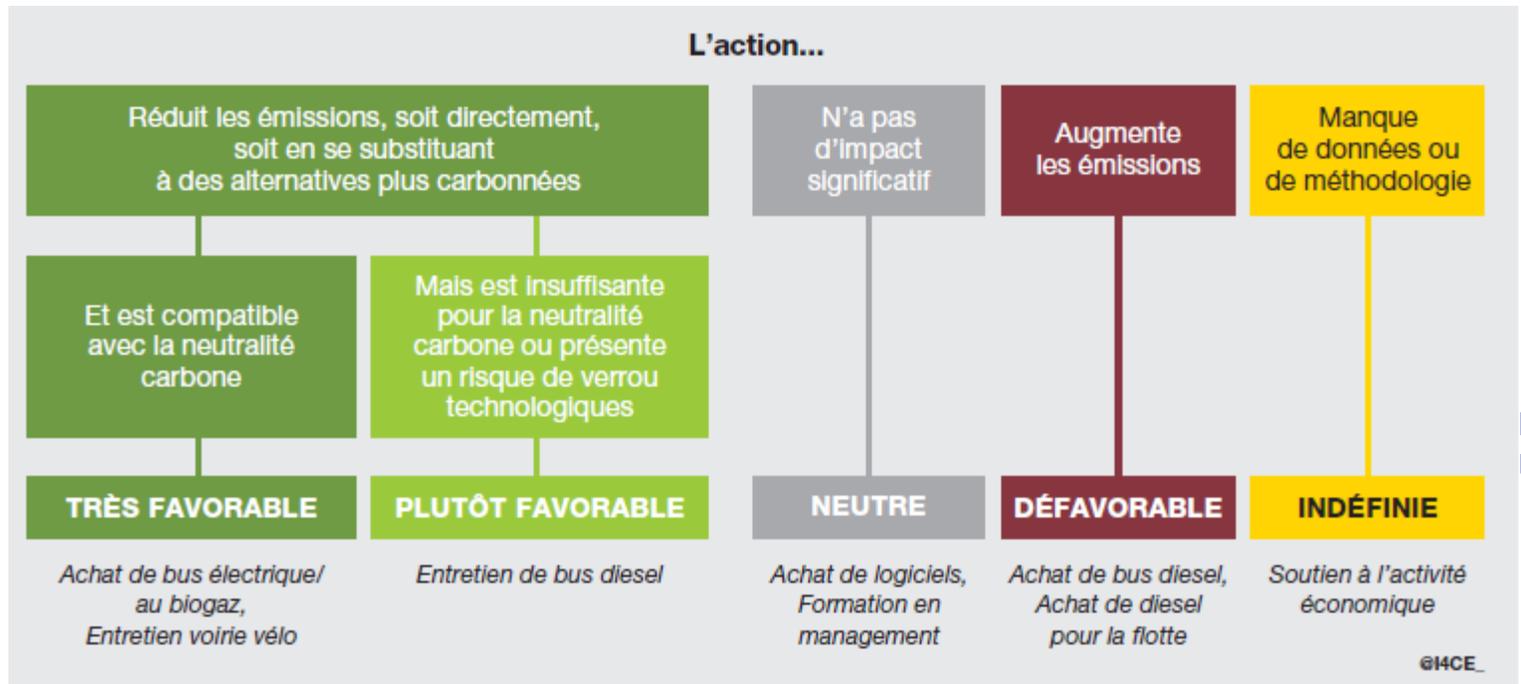
Construction d'un bâtiment avec les caractéristiques suivantes :

- Le taux d'émission de GES des logements sera 15% plus faible que la norme en vigueur
- Le bâtiment atteindra le niveau C1 du référentiel E+C-

Le surcoût lié à l'atteinte de ces critères est estimé à 20% du montant de l'opération totale.

- Sur un terrain désaffecté appartenant depuis plusieurs années à la collectivité recouvert d'arbustes

Montant de l'opération :
1000€



Pour vous aider, le tableau synthétique de classement sur le volet « Construction de bâtiment »

Détails sur l'opération

Construction d'un bâtiment avec les caractéristiques suivantes :

- Le taux d'émission de GES des logements sera 15% plus faible que la norme en vigueur
- Le bâtiment atteindra le niveau C1 du référentiel E+C-

Le surcoût lié à l'atteinte de ces critères est estimé à 20% du montant de l'opération totale.

- Sur un terrain désaffecté appartenant depuis plusieurs années à la collectivité recouvert d'arbustes

Usage	Logement et tertiaire									
Critère 1 : Quelle est la performance énergie et carbone par rapport à la norme en vigueur ?	Va au-delà de la norme en vigueur sur les aspects énergie (réduction d'au moins 10 % des émissions de GES par rapport à la norme en vigueur) ET carbone (en deça des seuils fixés par la norme pour la phase construction, dont le choix des matériaux)				Respecte la norme en vigueur sur les aspects énergie ET carbone (notamment, respecte les seuils définis pour la phase construction, dont le choix des matériaux)				Un de ces critères n'est pas connu	« Bâtiments spéciaux » non soumis à la norme une analyse de l'impact climatique est nécessaire
Critère 2 : la construction entraîne l'artificialisation de sols ?	PAS d'artificialisation		Artificialisé		PAS d'artificialisation		Artificialisé			
Classification de la dépense sur les deux premiers critères	« Très favorable » coûts liés au dépassement de la norme		« Très favorable » coûts liés au dépassement de la norme		« Favorable sous conditions » 100 % de la dépense		« Défavorable » 100 % de la dépense			
	« Favorable sous conditions » reste de la dépense		« Défavorable » reste de la dépense*							
Pour aller plus loin - critère 3 : la construction dispose d'une offre de transports en commun et d'équipements et services de proximité ?	Accès services essentiels	Pas d'accès aux services essentiels	Accès services essentiels	Pas d'accès aux services essentiels	Accès services essentiels	Pas d'accès aux services essentiels	Accès services essentiels	Pas d'accès aux services essentiels		
Classification de la dépense sur les trois critères	« Très favorable » coûts liés au dépassement de la norme	« Très favorable » coûts liés au dépassement de la norme	« Très favorable » coûts liés au dépassement de la norme	« Très favorable » coûts liés au dépassement de la norme	« Favorable sous conditions » 100 % de la dépense	« Défavorable » 100 % de la dépense	« Défavorable » 100 % de la dépense	« Défavorable » 100 % de la dépense	« À approfondir » 100 % de la dépense	« À approfondir » 100 % (sauf résultat étude spécifique)
	« Favorable sous conditions » reste de la dépense	« Défavorable » reste de la dépense	« Défavorable » reste de la dépense	« Défavorable » reste de la dépense						

*Pour les constructions allant au-delà de la norme et artificialisant faiblement, il est possible de considérer une "part artificialisante" (pour plus de détails, voir l'encart "cas spécifique" ci-dessous).

Pour vous aider, le tableau de détermination des sols artificialisés et non-artificialisés

Détails sur l'opération

Construction d'un bâtiment avec les caractéristiques suivantes :

- Le taux d'émission de GES des logements sera 15% plus faible que la norme en vigueur
- Le bâtiment atteindra le niveau C1 du référentiel E+C-

Le surcoût lié à l'atteinte de ces critères est estimé à 20% du montant de l'opération totale.

- Sur un terrain désaffecté appartenant depuis plusieurs années à la collectivité recouvert d'arbustes

NOMENCLATURE SIMPLIFIÉE DE L'OCGSE (COUVERTURE ET USAGE DU SOL)

		USAGES				
		Usage résidentiel ou de production secondaire ou tertiaire	Usage d'infrastructures, de transport ou de logistique	Surfaces abandonnées ou en transition	Usage de production primaire	Sans usage économique et à l'état naturel
COUVERTURES	Surfaces imperméables en raison du bâti	A	A	A	A	A
	Surfaces imperméables en raison du revêtement	A	A	A	A	A
	Surfaces perméables dont les sols sont stabilisés et compactés, recouverts de matériaux minéraux ou composés de matériaux composites	A	A	A	A	A
	Surfaces couvertes d'une végétation non ligneuse	A	A	A	NA	NA
	Surfaces couvertes d'une végétation ligneuse	NA	NA	NA	NA	NA
	Surfaces naturelles dont les sols sont nus ou couverts en permanence d'eau ou de glace	NA	NA	NA	NA	NA

A = artificialisé ; NA = non artificialisé.

Classement atténuation

2

Opération	Détails sur l'opération	Classement	Justification
<p>▪ <i>Investissement</i></p> <p>Secteur</p> <p>CONSTRUCTION</p> <p>Montant de l'opération : 1000€</p>	<p>Construction d'un bâtiment avec les caractéristiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">• Le taux d'émission de GES des logements sera 15% plus faible que la norme en vigueur• Le bâtiment atteindra le niveau C1 du référentiel E+C- <p>Le surcoût lié à l'atteinte de ces critères est estimé à 20% du montant de l'opération totale.</p> <ul style="list-style-type: none">• Sur un terrain désaffecté appartenant depuis plusieurs années à la collectivité recouvert d'arbustes	<p>20% Très favorable</p> <p>80% Défavorable</p>	<p><i>Part de la dépense liée au surcoût engendré par l'atteinte d'une performance énergétique et carbone allant au-delà de la norme en vigueur</i></p> <p><i>Part de la dépense liée au reste du montant de l'opération, du fait d'une artificialisation des sols</i></p>

Classement atténuation

3

Opération	Secteur	Détails sur l'opération	Classement	Justification
<p>▪ Investissement</p> <p>Montant de l'opération : 1000€</p>	<p>AGRICULTURE</p>	<p>Aides pour le développement des énergies renouvelables sur exploitation agricole :</p> <ul style="list-style-type: none">• 25% : part de la dépense liée aux projets d'éoliennes• 50% : part de la dépense liée aux projets de solaire, distribuée de manière équivalente entre<ul style="list-style-type: none">• Les installations sur bâtiments d'élevage• Les installations au sol (sans conditions)• 25% : part de la dépense liée aux projets de méthanisation (torchères)		

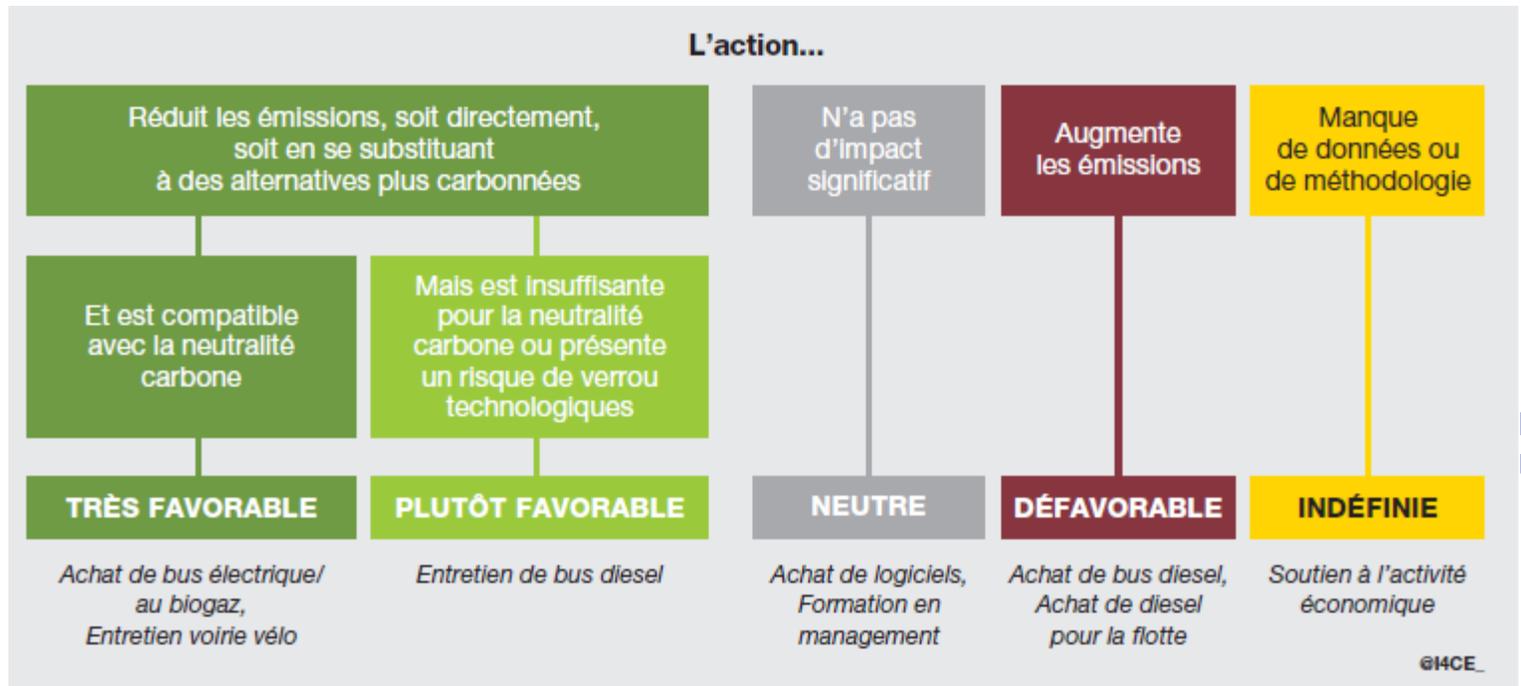
Pour vous aider, l'arbre de décisions

Détails sur l'opération

Aides pour le développement des énergies renouvelables sur exploitation agricole :

- **25%** : part de la dépense liée aux projets d'éoliennes
- **50%** : part de la dépense liée aux projets de solaire, distribuée de manière équivalente entre
 - Les installations sur bâtiments d'élevage
 - Les installations au sol (sans conditions)
- **25%** : part de la dépense liée aux projets de torchères (méthanisation)

Montant de l'opération :
1000€



Pour vous aider, le tableau synthétique de classement sur le volet « Soutien à la production d'ENR agricoles »

Détails sur l'opération

Aides pour le développement des énergies renouvelables sur exploitation agricole :

- **25%** : part de la dépense liée aux projets d'éoliennes
- **50%** : part de la dépense liée aux projets de solaire, distribuée de manière équivalente entre
 - Les installations sur bâtiments d'élevage
 - Les installations au sol (sans conditions)
- **25%** : part de la dépense liée aux projets de torchères (méthanisation)

	TRÈS FAVORABLE	DÉFAVORABLE	À APPROFONDIR	INDÉFINI MÉTHODOLOGIQUE
Aides pour le développement sur exploitation agricole des énergies renouvelables :				
 Éolien	Éoliennes			
 Solaire	<ul style="list-style-type: none"> • Solaire sur toiture (hors bâtiment d'élevage) • Solaire sur bâtiments d'élevage d'une exploitation avec pratiques de transition agroécologique (Annexe 3) • Solaire sur terres non productives 	Solaire sur bâtiments d'élevage d'une exploitation sans pratiques de transition agroécologique (Annexe 3)	Solaire au sol (sans considération pour la productivité des terres)	
 Méthanisation	<ul style="list-style-type: none"> • Couverture de fosses • Installation de torchères 			Installation de méthaniseurs

@I4CE_

Classement atténuation

3

Opération	Secteur	Détails sur l'opération	Classement	Justification
<p>▪ Investissement</p> <p>Montant de l'opération : 1000€</p>	<p>AGRICULTURE</p>	<p>Aides pour le développement des énergies renouvelables sur exploitation agricole :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 25% : part de la dépense liée aux projets d'éoliennes • 50% : part de la dépense liée aux projets de solaire, distribuée de manière équivalente entre <ul style="list-style-type: none"> • Les installations sur bâtiments d'élevage non agroécologiques • Les installations au sol (sans conditions) • 25% : part de la dépense liée aux projets de torchères (méthanisation) 	<p>25% Très favorable</p> <p>25% Défavorable</p> <p>25% Indéfini methodo.</p> <p>25% Très favorable</p>	<p><i>Part de la dépense attribuée aux projets d'installations éoliennes du fait d'une faible perte de foncier agricole productif</i></p> <p><i>Part de la dépense attribuée aux projets solaires sur bâtiments d'élevage sans pratiques agroécologiques, dont le soutien peut permettre de redonner économiquement du sens à la pratique d'enfermement</i></p> <p><i>Part de la dépense attribuée aux installations au sol dont on ne sait pas sur quelles terres elles sont installées (terres productives ou non)</i></p> <p><i>Part de la dépense attribuée aux projets d'installation de torchères pour éviter la dispersion du méthane</i></p>

Classement atténuation



Opération	Secteur	Détails sur l'opération	Classement	Justification
-----------	---------	-------------------------	------------	---------------

▪ **Investissement**

**ACHAT DE
VEHICULE**

Achat de 10 véhicules pour la collectivité, de composition suivante :

- 3 voitures individuelles électriques
- 3 deux roues à motorisation au gaz
- 4 poids lourds à motorisation au gaz

**Montant de l'opération :
1000€**



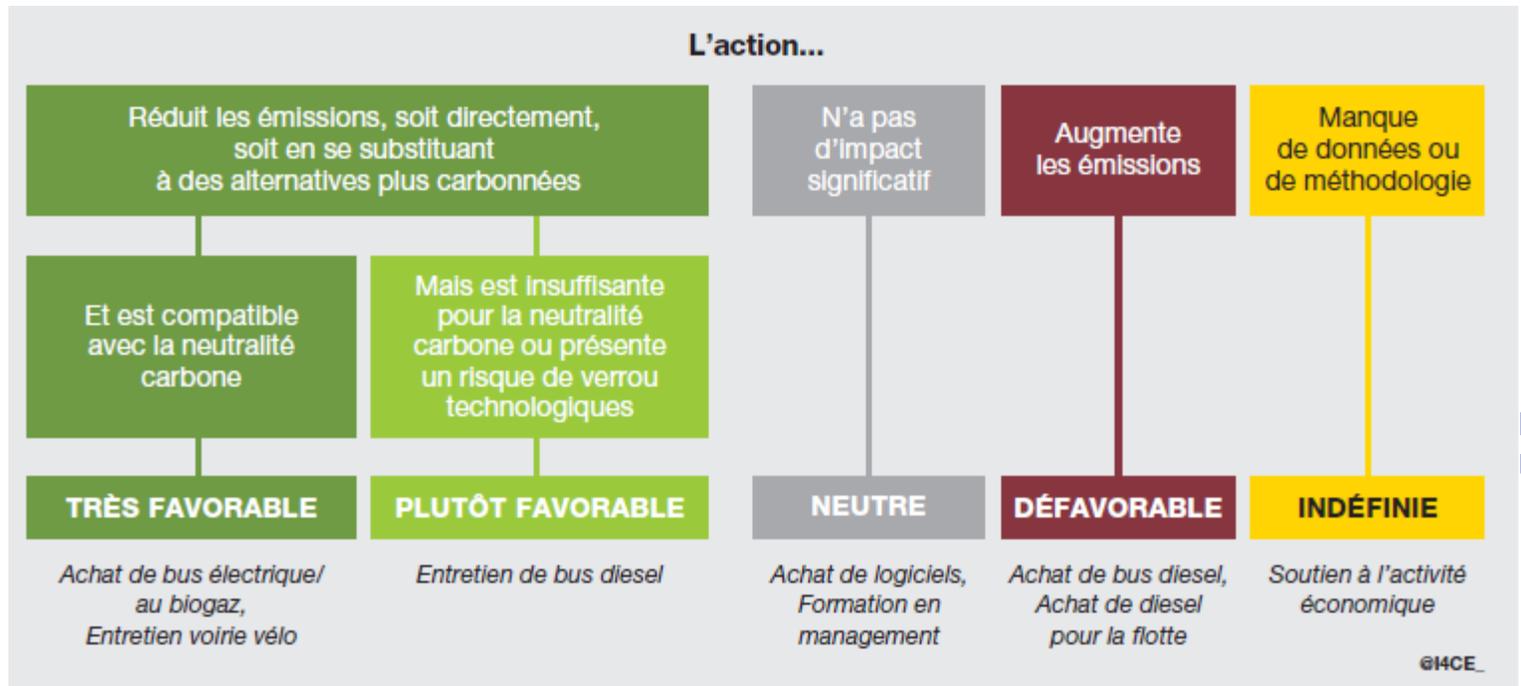
Pour vous aider, l'arbre de décisions

Détails sur l'opération

Montant de l'opération :
1000€

Achat de 10 véhicules pour la collectivité, de composition suivante :

- 3 voitures individuelles électriques
- 3 deux roues à motorisation au gaz
- 4 poids lourds à motorisation au gaz



Pour vous aider, le tableau synthétique de classement sur le volet « Achats de véhicules »

Détails sur l'opération

Achat de 10 véhicules pour la collectivité, de composition suivante :

- 3 voitures individuelles électriques
- 3 deux roues à motorisation au gaz
- 4 poids lourds à motorisation au gaz

ACHAT DE VÉHICULES

	TRÈS FAVORABLE	FAVORABLE SOUS CONDITIONS	DÉFAVORABLE
	Moins de 50 gCO ₂ /km		Plus de 50 gCO ₂ /km
	Électrique	Gaz ou hybride	Diesel ou essence
	Électrique ou actif		Fossiles

©14CE

ENTRETIEN DE VÉHICULES

	TRÈS FAVORABLE	FAVORABLE SOUS CONDITIONS	NEUTRE
	Moins de 50 gCO ₂ /km		Plus de 50 gCO ₂ /km
	Électrique, gaz ou hybride		Diesel ou essence
	Électrique ou actif		Fossiles

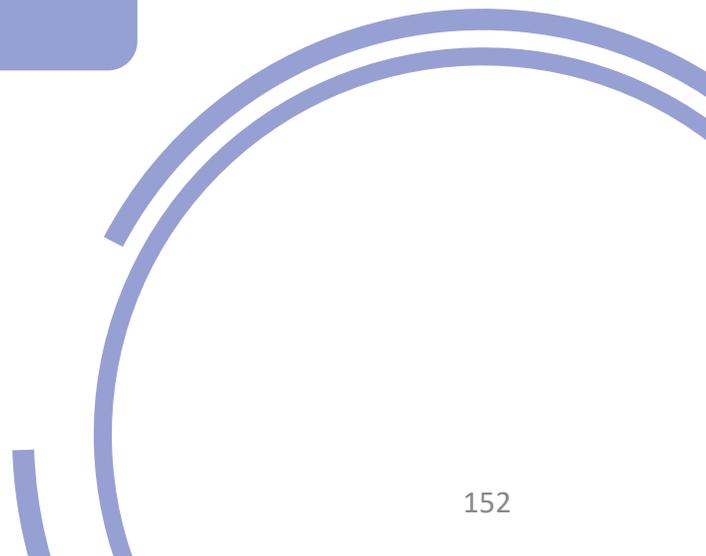
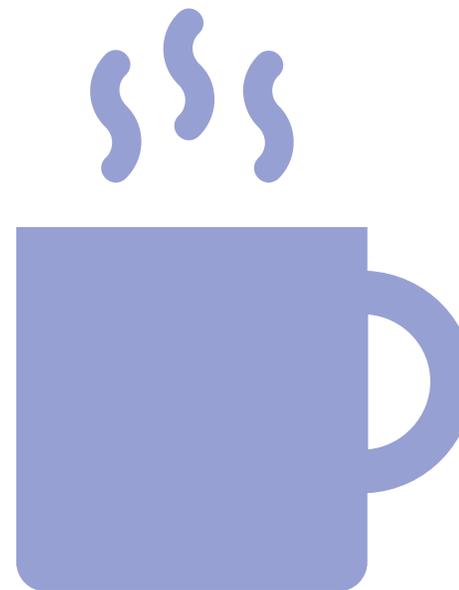
©14CE

Classement atténuation



Opération	Secteur	Détails sur l'opération	Classement	Justification
<p>▪ Investissement</p> <p>Montant de l'opération : 1000€</p>	<p>ACHAT DE VEHICULE</p>	<p>Achat de 10 véhicules pour la collectivité, de composition suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3 voitures individuelles électriques • 3 deux roues à motorisation au gaz • 4 poids lourds à motorisation au gaz 	<p>33% Très Favorable</p> <p>33% Défavorable</p> <p>44% Favorable</p>	<p>Part de la dépense attribuée à l'achat de voitures individuelles avec motorisation électrique qui, au pot d'échappement, n'émet pas d'émission de CO₂.</p> <p>Ces véhicules se situent sous le seuil des 50g CO_{2e}/km fixé par la méthodologie I4CE en lien avec la réglementation.</p> <p>Part de la dépense attribuée aux deux roues à motorisation au gaz, carburant considéré comme défavorable par la SNBC hors PL.</p> <p>Part de la dépense attribuée aux PL à motorisation au gaz. La SNBC encourage le développement de la motorisation fonctionnant au gaz seulement pour les PL et voitures spécialisées.</p>

Pause café



6

Retour d'expérience de deux collectivités **11h – 12h**

Retour d'expérience de deux collectivités



**Conseil Départemental
de l'Essonne**

Justine Dalphin

Directrice de la transition écologique



**Commune
de Marcoussis**

Bruno Charlet

Directeur des services techniques

Lydie Citerne

*Directrice des finances, du
développement économique, du
numérique et des transports*



Le budget vert, retour d'expérience du Département de l'Essonne

Justine DALPHIN, directrice de la Transition Ecologique

Département de l'Essonne


Essonne
TERRE D'AVENIRS

Processus d'élaboration pour le budget vert 2025

Juin 2024



Septembre – octobre 2024



Février 2025

1

**Formation SGR
et directions
(ateliers en
présentiel)**

Formation complète
la 1^{ère} année puis
pignes de rappel

2

Classification
Préanalyse
(517 lignes >
100k€)

Rattachements
des lignes
budgétaires dont
l'analyse est
automatisable +
récupération des
analyses de l'année
N-1

3

**Validation
préanalyse –
entretien
directions/SGRs**

Revue de la
préanalyse,
identification des
lignes ne devant
pas faire l'objet
d'une analyse plus
approfondie
et validation des
lignes
à analyser

4

**Finalisation
classification
Analyse**

Classification
par les services
des dépenses via
l'outil mis à
disposition sur un
Sharepoint

5

**Présentation
en conférence
budgétaire**

Présentation de
l'analyse du BP en
conférence
budgétaire comme
outil d'arbitrage

6

Résultats

Consolidation
des résultats
et préparation
de la
présentation
finale

**L'analyse a été plus rapide
cette année!**

- *Formation en interne*
- *Report des analyses précédentes
→ uniquement une confirmation
et relecture*
- *Outil d'arbitrage budgétaire porté
politiquement*



Présentation des résultats

Résultats globaux

5% de dépenses indéfinies
Une forte diminution du volume de lignes
indéfinies entre le BP24 et le BP25

4% de dépenses défavorables
Analyse plus fine des dépenses
défavorables conduisant à une
légère augmentation

4% de dépenses très
favorables

7% de dépenses favorables
sous conditions

80% de dépenses neutres
liées à la classification d'un
nombre plus important de
lignes de dépenses

1 427 M€

- Indéfini (M€)
- Très favorable (M€)
- Favorable (M€)
- Neutre (M€)
- Défavorable (M€)

Comparaisons depuis 2023



Quelle utilisation du budget vert ?



Un outil de sensibilisation, de montée en compétence et d'engagement en faveur de la transition écologique

- ▶ Prise en compte de la dimension environnementale et climatique par les services et élus dans tous les domaines
- ▶ Formation et montée en compétence des agents sur les priorités pour contribuer à l'objectif de neutralité carbone

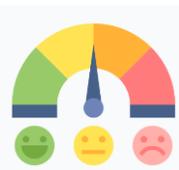
Exemples : Ateliers de formation sur la méthodologie I4CE, nouveaux outils de suivi, échanges réguliers DTE/DIRFI



Un outil d'aide à la décision lors de la préparation budgétaire

- ▶ Intégration de l'outil au sein du processus budgétaire pour disposer de temps de débats spécifiques
- ▶ Un outil pour infléchir les politiques publiques du Département (SPASER, politique de subventions...)

Exemples : MEL : mise en place de critères carbone dans la politique de subventions aux associations / CD93 : mise en place d'une stratégie de numérique responsable



Un outil d'évaluation et de communication de l'engagement du Département

- ▶ Un outil complémentaire au bilan de GES du Département
- ▶ La transposition budgétaire de la stratégie environnementale du Département
- ▶ Possibilité de suivre les progrès réalisés de manière globale ou sectorielle

Exemples : Publication du budget vert du Département en annexe du CA/BP, progrès en matière d'administration éco-exemplaire



Un outil de dialogue avec l'Etat et de financement

- ▶ Identification de dépenses éligibles aux critères d'attribution de dotations ou de subventions spécifiques
- ▶ Identification de dépenses éligibles à l'émission d'obligations vertes

Exemples : Fonds verts, critères 2023 d'attribution de la DSIL/DETR, émissions d'obligations environnementales (Green Bonds)...



Bénéfices

- Permet de **transversaliser** les enjeux environnementaux à l'ensemble des services de la collectivité (+ montée en compétence)
- Permet d'intégrer les **objectifs environnementaux** dans les arbitrages budgétaires
- Permet de mesurer les **progrès** effectués d'une année sur l'autre (lien avec la trajectoire de réduction des émissions)

Difficultés

- **Méthodologie** pas très adaptée aux départements (majorité de dépenses sociales)
- Demande du temps, des ressources, de la remontée d'information, de la **motivation**
- Méthodologie qui crée parfois des **frustrations**



Quelques enseignements

Le portage politique et DG est clé pour lancer la démarche et la faire perdurer dans le temps !!

Je recommande de connecter le budget vert avec la préparation budgétaire plutôt qu'avec le CA

La démarche budget vert doit à mon sens être connectée avec les autres outils développés par la collectivité en matière de TE



Merci pour votre attention!





MARCOUSSIS
Village durable

BUDGET CLIMAT

L'EVALUATION DE LA METHODE

Une évaluation climat du budget vise à qualifier les impacts sur le climat de chacune des dépenses incluses dans le budget de la collectivité.

La méthode, développée par I4CE, consiste à réaliser une analyse ligne à ligne du budget, se basant sur une liste – ou taxonomie – d'actions considérées selon les catégories suivantes :

TRES FAVORABLES

Dépenses ayant un impact très positif sur le climat aujourd'hui et demain : compatibles avec une France neutre en carbone.

PLUTÔT FAVORABLES

Dépenses permettant une réduction des émissions mais insuffisantes pour la neutralité carbone ou présentant un risque de verrou technologique à long terme.

NEUTRES

Dépenses sans impact significatif sur la trajectoire de neutralité carbone.

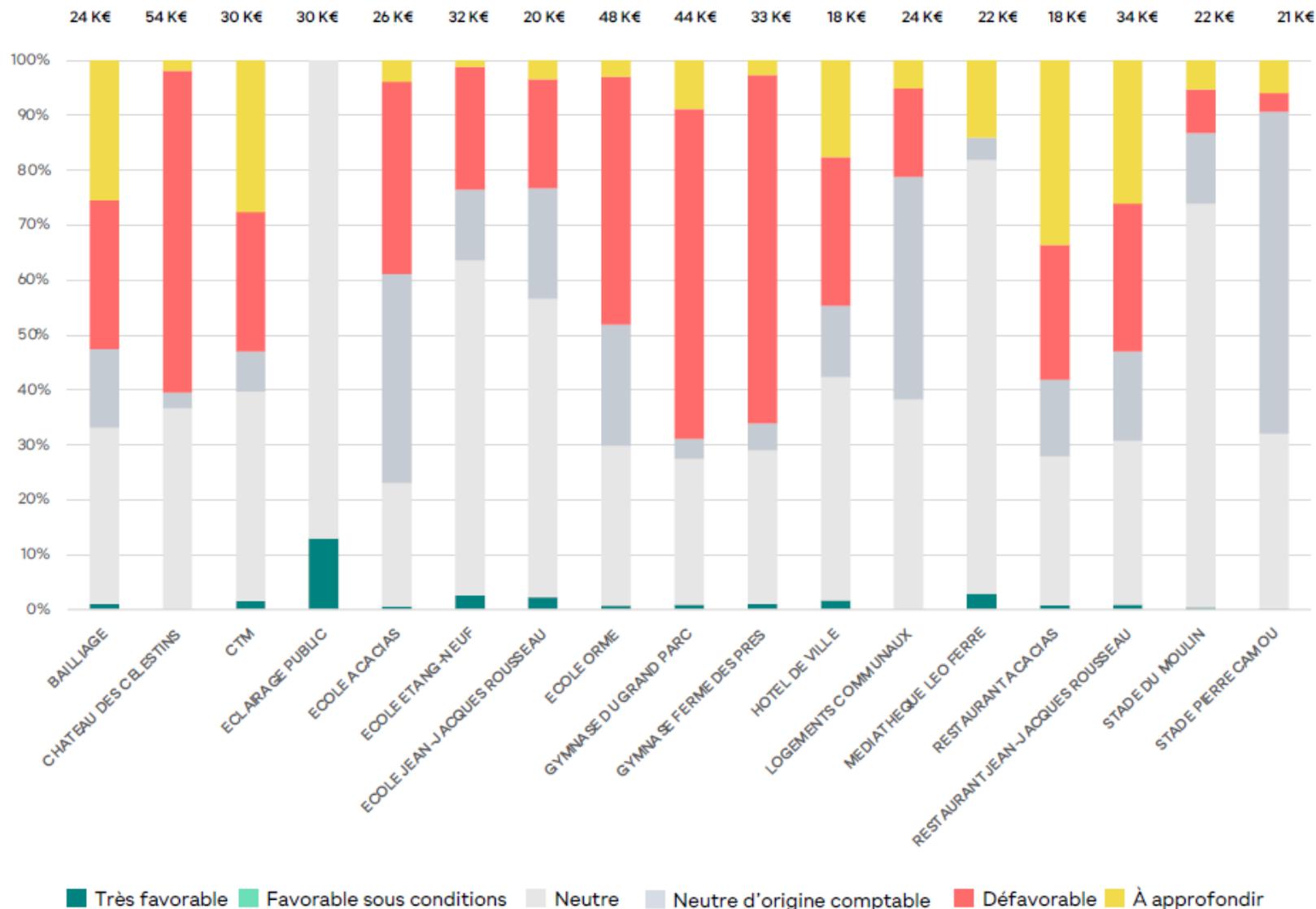
DEFAVORABLES

Dépenses incompatibles avec la neutralité carbone, qui induit Des émissions de GES significatives.

INDEFINIES / A APPROFONDIR

Dépenses ayant a priori un impact sur le climat mais non classable en l'état par Manque d'informations ou de données. L'analyse se précisera au fil des années.

Répartition par programme des dépenses de fonctionnement du Service Bâtiments communaux ayant un impact climatique



Détail des dépenses significatives

Très favorables

- ▶ Achat d'électricité garantie d'origine renouvelable : 8,7 K€

Défavorables

- ▶ Achat de gaz sans garantie d'origine renouvelable : 159,9 K€

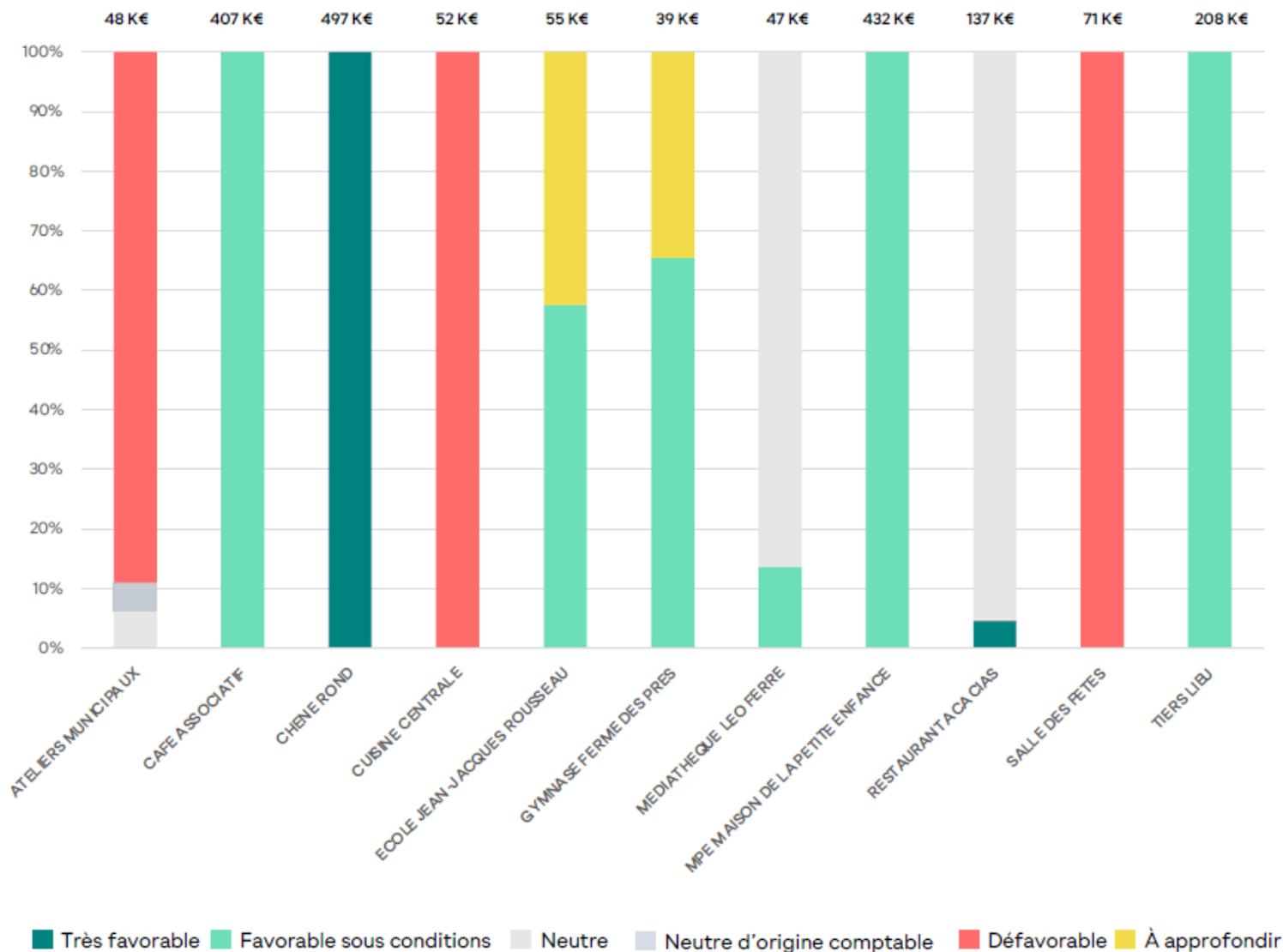
Neutres

- ▶ Achat d'électricité sans garantie d'origine renouvelable : 223,5 K€
- ▶ Maintenance des systèmes incendie (programme sécurité) : 22,5 K€

Indéfinies

- ▶ Dépenses sous le seuil d'analyse : 48,4 K€

Répartition par programme des dépenses d'investissement du Service Bâtiments communaux ayant un impact climatique



Détail des dépenses significatives

Très favorables

- ▶ Aménagement du bois : création de liaisons douces (piétons, vélo) : 497,4 K€
- ▶ Rénovation intérieure du restaurant Acacias : part de la dépense allouées à l'achat de matériaux biosourcés : 6,2 K€

Favorables sous conditions

- ▶ Passage au led pour la médiathèque Léo Ferré : 6,4 K€
- ▶ Installation d'un programmateur de radiateur : 1,5 K€
- ▶ Construction pour le tiers-lieu avec respect des seuils de performance énergie-carbone et sans artificialisation : 207,9 K€
- ▶ Rénovations (Maison de la petite enfance, café associatif, école J-J Rousseau, gymnase Ferme des prés) générant au moins 30% de gain énergétique, ou avec un saut de classe (sans atteindre les classe A ou B du DPE)

Défavorables

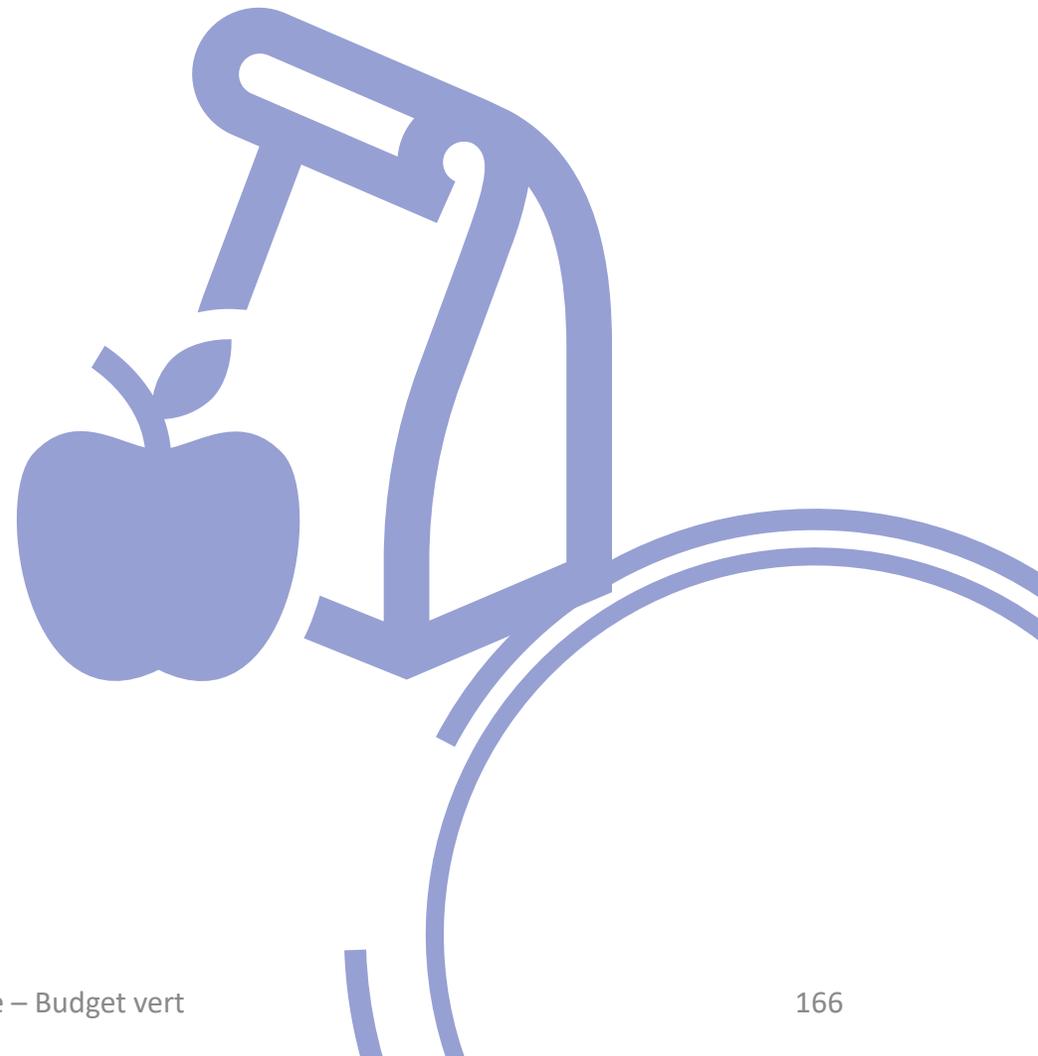
- ▶ Construction avec artificialisation des sols pour la salle des fêtes : 71,5 K€
- ▶ Frais d'étude pour construction avec artificialisation des sols pour la cuisine centrale : 52 K€

Neutres

- ▶ Rénovation hors performance énergétique pour l'église Sainte-Marie-Madeleine, le restaurant acacia, et la Salle du Conseil de l'HdV : 777,8 K€
- ▶ Opérations d'entretien et de maintenance sans visée d'économie d'énergie : 89 K€
- ▶ Construction du colombarium : 52,8 K€
- ▶ Remplacement du climatiseur pour la médiathèque : 40,4 K€

Pause déjeuner

12h-13h30



7

Volet Biodiversité – Partie 1 : La théorie

13h30 – 14h

Commençons par un sondage...

Quel est votre « rapport » à l'enjeu biodiversité ?

1. Je ne me sens pas familier.ère avec la thématique
2. Je connais la thématique de loin
3. Je me sens concerné.e par la thématique mais j'ai encore des choses à apprendre
4. Je connais bien la thématique et je me sens à l'aise sur le sujet

2.7



Evaluation biodiversité du budget Qu'est-ce que la biodiversité ?

Définition

Elle désigne la **variabilité des organismes vivants** de toute origine, y compris les écosystèmes **terrestres, marins** et autres écosystèmes **aquatiques**, ainsi que les complexes écologiques dont ils font partie.

Elle comprend la diversité au sein des **espèces** et entre espèces, la diversité des **écosystèmes** ainsi que les interactions entre les **organismes vivants**. »

Source : Loi n°2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages)

L'IPBES recense 5 principaux facteurs de pression exercés par l'Homme sur la biodiversité



Changement d'usage des sols

Dégradation et destruction
des habitats naturels
(empiètement,
fragmentation)



Surexploitation des ressources naturelles

Prélèvements intensifs
menaçant la capacité
de renouvellement du
stock



Pollutions

Perturbations liées à la
dissémination de
substances toxiques
dans l'air, l'eau et les
sols



Espèces exotiques envahissantes

Perturbations des
équilibres écosystémiques
locaux liées à
l'introduction d'espèces
allochtones



Changement climatique

Perturbations des
écosystèmes liées aux
conséquences du changement
climatique (hausse des
températures, acidification des
océans, etc.)

WOOC LAP

Selon vous, quelles directions et quelles dépenses auront le plus d'impact sur les critères liés à la biodiversité ?



Evaluation biodiversité du budget Socle méthodologique

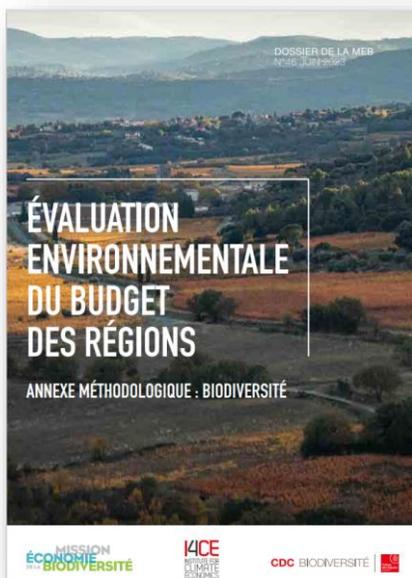
Les dépenses d'une collectivité peuvent influencer plus ou moins directement sur les 5 pressions mentionnées précédemment, d'où l'importance d'évaluer son budget au regard de ces enjeux

CDC Biodiversité a construit une méthodologie spécifique pour conduire ce type d'analyse

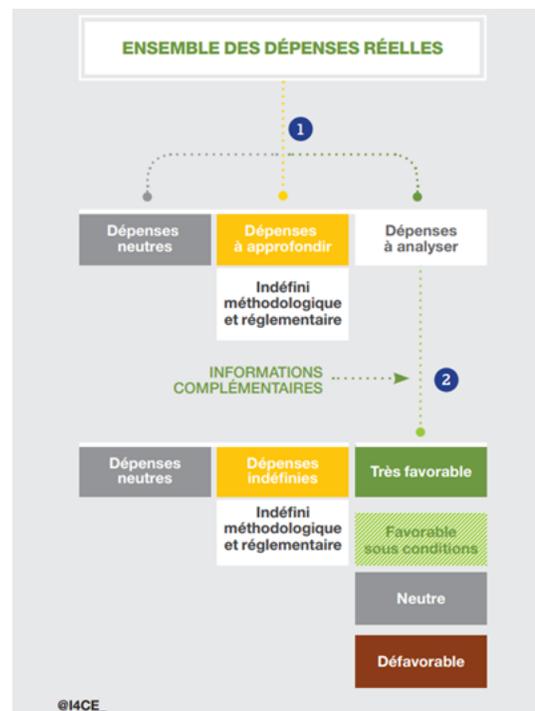
Cette méthodologie reprend les mêmes étapes d'analyse et catégories de cotation que l'approche **I4CE atténuation**



Méthodologie construite à l'échelle d'une région et à adapter à votre collectivité



[Lien vers le guide CDC Biodiversité \(2023\)](#)



1 LA PREANALYSE



2 LE CLASSEMENT DES DEPENSES

Evaluation biodiversité du budget

Des enjeux environnementaux interconnectés

Lors de l'analyse biodiversité, chaque ligne de dépense est classée au regard des 5 facteurs de pression sur la biodiversité, dont le climat fait partie.



Changement d'usage
des sols



Surexploitation des
ressources naturelles



Pollutions



Espèces exotiques
envahissantes



Changement climatique

Analyse Biodiversité

Annexe méthodologique CDC Biodiversité

Analyse
Climat

*Annexe
atténuation I4CE*

L'analyse biodiversité constitue également un premier pas vers la prise en compte des autres enjeux environnementaux, requise dès 2027

Evaluation biodiversité du budget

Les principes de classement généraux

Très favorable

Impact favorable direct sur la biodiversité

Exemples : actions de désartificialisation, de dépollution, de lutte contre les espèces exotiques envahissantes, de renaturation ou encore d'amélioration de la gestion des ressources naturelles

Favorable sous conditions

Impact indirect favorable sur la biodiversité

Exemples : financement de la recherche, d'études, de diagnostics, d'apprentissages, de formations menés sur la biodiversité

Neutre

Pas d'impacts significatifs sur la biodiversité.

Exemples : actions alignées sur la réglementation ou sur ce que la littérature définit comme de « bonnes pratiques », actions qui aboutissent à une équivalence écologique entre les pertes et les gains en biodiversité

Défavorable

Contribution significative à l'érosion de la biodiversité

Exemples : construction d'un lycée ayant une dérogation espèces protégées (article L411-2 du code de l'environnement)

A approfondir

Action ayant un impact sur la biodiversité mais non classable car la collectivité ne dispose pas de suffisamment d'information

Indéfini méthodologique et/ou réglementaire

Action non classable par manque de consensus scientifique et/ou de réglementation

Exemples : Absence de seuil réglementaire concernant la pollution lumineuse, manque de connaissance et d'identification de certaines espèces exotiques envahissantes

Evaluation biodiversité du budget Philosophie de l'évaluation



Un outil d'éveil et de sensibilisation : Sensibiliser les services sur la crise de la biodiversité et la prise en compte du vivant dans les stratégies publiques, susciter des débats transversaux entre services.



Une méthode ouverte et souple : Pas de métrique unique disponible contrairement à l'analyse climatique (tonne équivalent CO2). Il appartient aux services de s'approprier la démarche, de se questionner et de définir leurs propres lignes de partage, leurs arbitrages méthodologiques.



Des classements effectués en fonction de l'impact direct des dépenses : Les effets indirects induits à l'amont ou à l'aval par les dépenses ne doivent pas être pris en compte pour réaliser le classement.

Dépense : Installation de panneaux photovoltaïques.

Pression : Changement d'usage des sols.

- ✓ *L'arbitrage doit porter sur l'impact direct de l'installation sur les sols concernés :*
 - *Installation se fait-elle sur des sols déjà artificialisés ? (si oui, neutre)*
 - *Est-ce qu'une artificialisation supplémentaire des sols va accompagner l'installation des panneaux ? (si oui défavorable)*

- ✗ *Pas de prise en compte du changement d'usage des sols induit en amont par l'extraction des matériaux composants les panneaux.*

Classements par facteurs de pression



Changement
d'usage des sols

• CHANGEMENT D'USAGE DES TERRES ET DES MERS

TRÈS FAVORABLE : Dépense visant une un impact favorable direct sur la biodiversité permettant un gain net écologique.

- Exemples : création d'une réserve naturelle régionale ; entretien d'un Parc naturel régional (hors construction de bâtiments au sein du PNR) ; dépense de restauration de la biodiversité hors séquence Eviter-Réduire-Compenser (ERC).

FAVORABLE SOUS CONDITIONS : Impact indirect favorable sur la biodiversité, ou actions de sensibilisation ou formations sur le changement d'usage des terres ou des mers.

- Exemples : financement d'études sur la trajectoire ZAN à mettre en place sur le territoire.

NEUTRE : Dépenses n'ayant pas d'impact direct sur le changement d'usage des sols ou des mers.

- Exemple : dépense pour une action de compensation s'inscrivant dans le cadre de la réglementation concernant la séquence ERC.

DÉFAVORABLE : Dépense incompatible avec l'objectif de Zéro artificialisation nette ou générant une transformation du milieu.

- Exemple : dépense pour une action d'artificialisation sans compensation et application de la séquence ERC, dans le cadre de l'octroi d'une dérogation espèces protégées (article L411-2 du code de l'environnement).

À APPROFONDIR : Dépense qui ne peut être classée en raison du manque d'information la concernant sur le changement d'usage des sols et des mers.

- Exemple : dépense pour le financement de la création d'un hébergement touristique pour lequel la Région ne sait pas si la séquence ERC a été appliquée ou si une dérogation a été accordée.

Indéfini méthodologique et/ou indéfini réglementaire.

- Exemple : attentes de décrets d'application ou d'arrêtés relatifs à une loi liée à la préservation de la biodiversité.

Classements par facteurs de pression



• POLLUTIONS (Eau, air, sols)

TRÈS FAVORABLE : Dépense permettant une dépollution effective et mesurable d'une friche avec une réelle renaturation et refonctionnalisation des sols.

- Exemples : dépollution d'un équipement public contaminé à l'amiante ; financement de la dépollution d'une friche industrielle et refonctionnalisation des sols par l'instauration d'anthrosols fertiles.

FAVORABLE SOUS CONDITIONS : Dépense pour une action non opérationnelle (étude, sensibilisation), ou pour une action opérationnelle permettant une réduction indirecte des niveaux de pollution.

- Exemples : aides aux entreprises pour que leur activité soit moins polluante ; signalétiques de sensibilisation « Ports propres ».

NEUTRE : Dépense n'ayant pas d'impact direct sur les niveaux de pollutions.

- Exemple : soutien à la valorisation du patrimoine culturel régional comme les langues et cultures régionales.

DÉFAVORABLE : Dépense conduisant à une augmentation des niveaux de pollution sur le territoire.

- Exemples : soutien de pratiques ou de filières agricoles considérées comme polluantes dans l'annexe technique biodiversité.

À APPROFONDIR : Dépense qui ne peut être classée en raison du manque d'information la concernant sur les pollutions.

- Exemples : subvention pour laquelle la destination de la dépense n'est pas connue.

Indéfini méthodologique et/ou indéfini réglementaire.

- Exemples : Absence de seuil réglementaire concernant la pollution lumineuse.



POINT D'ATTENTION

- Les différents types de pollution et les seuils à considérer pour les caractériser ne sont pas précisés par la méthode
→ *Dimensions laissées à la discrétion des collectivités*
- **Des précisions plus opérationnelles devraient être fournies courant 2026**

Classements par facteurs de pression



• ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

TRÈS FAVORABLE : Dépense pour des actions curatives contre les espèces exotiques envahissantes.

- Exemples : suppression de renouée du japon auparavant installée pour des raisons ornementales

FAVORABLE SOUS CONDITIONS : Dépenses préventives (actions préventives, sensibilisation, études).

- Exemples : soutien à l'utilisation de la marque Végétal local.

NEUTRE : Dépense n'ayant pas d'impact direct sur les espèces exotiques envahissantes. Respect de la réglementation (loi de reconquête de la biodiversité de 2016, L.441.6 : interdiction, détention, transport, colportage, mise en vente d'espèces exotiques envahissantes).

- Exemples : sécurisation d'un chantier, principe de précaution largement appliqué notamment sur les machines de chantier.

DÉFAVORABLE : Dérogation à la loi de biodiversité pour motif d'intérêt général ou à des fins agricoles, piscicoles ou forestières (article R411-31), ou dépense ne permettant pas d'éviter le risque de propagation d'espèces exotiques envahissantes.

- Exemples : aménagement avec dérogation de transport ou d'utilisation des espèces exotiques envahissantes ; dépense pour le développement portuaire, sans obliger les ports à effectuer un contrôle des espèces exotiques envahissantes à l'arrivée des bateaux.

À APPROFONDIR : Dépense qui ne peut être classée en raison du manque d'information la concernant sur les espèces exotiques envahissantes.

- Exemples : soutien à une filière forestière dont l'action sur les espèces exotiques envahissantes n'est pas connue.

Indéfini méthodologique et/ou indéfini réglementaire.

- Exemples : manque de connaissance et d'identification des espèces exotiques envahissantes par les scientifiques (notamment dans un contexte de changement climatique).



POINT D'ATTENTION

- Critère moins mature que les autres
- Un premier pas consiste à se demander si la notion d'EEE est prise en compte dans l'action financée

Classements par facteurs de pression



• SUREXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES.

TRÈS FAVORABLE : Dépense visant l'amélioration de la qualité ou de la quantité de la ressource naturelle, sa réutilisation, son recyclage ou son réemploi en vue d'éviter une dégradation des stocks

- Exemples : dépenses de précaution dans des solutions fondées sur la nature pour la préservation de la ressource en eau ; dépenses en faveur de l'économie circulaire ; dépenses pour la mise en place de plateformes multimodales de recyclage et de réemploi des matières premières.

FAVORABLE SOUS CONDITIONS : Dépenses permettant un impact indirect bénéfique sur les stocks de ressources naturelles

- Exemples : actions de sensibilisation sur la préservation de la ressource en eau ; recherche sur la qualité des sols.

NEUTRE : Dépense n'ayant pas d'impact direct sur les ressources naturelles.

- Exemples : Dépense ne conduisant pas une exploitation des ressources naturelles.

DÉFAVORABLE : Dépense conduisant à une altération de la quantité ou de la qualité des ressources naturelles, du fait d'une gestion non durable des ressources renouvelables, ou de l'extraction de ressources non renouvelables rares (ex : minerais).

- Achat de fournitures papier non certifiées et présentant un risque de déforestation
- Financement de panneaux solaires ou d'éoliennes

À APPROFONDIR : Dépense qui ne peut être classée en raison du manque d'information la concernant sur l'exploitation des ressources naturelles.

- Exemples : subvention accordée à une organisation dont l'impact sur les ressources naturelles n'est pas connu.

Indéfini méthodologique et/ou indéfini réglementaire

- Exemples : manque de connaissance technologique pour évaluer les ressources restantes et trouver des substituts à l'utilisation de ressources naturelles.



Voir Guide : **S'ENGAGER DANS UNE POLITIQUE D'ACHAT PUBLIC «ZÉRO DÉFORESTATION»**. [Lien](#).



POINT D'ATTENTION

- Pour ce critère, il est recommandé d'effectuer le classement au regard des impacts directs de la dépense sur la consommation ou l'extraction des ressources naturelles
- **Des précisions plus opérationnelles devraient être fournies courant 2026**

Evaluation biodiversité - Synthèse

- 4 facteurs de pression à analyser (en plus du changement climatique)
- Des lignes de partage moins claires que pour le volet « atténuation climat »
- Des précisions à venir sur les volets « pollution », « ressource en eau » et « économie circulaire »

RECOMMANDATIONS

- En première approche, privilégier l'analyse de la pression « Changement d'usage des sols » qui semble être la plus mature
- Limiter l'analyse à l'impact direct de la dépense sur le facteur de pression considéré
- Se familiariser progressivement avec la notion d'espèces exotiques envahissantes (encore peu couverte dans les projets)

Avez-vous des questions ?



7

Volet Biodiversité – Partie 2 : La pratique

14h – 15h

CLASSEMENT DE LIGNES BUDGÉTAIRES

- **Objectif** : Appréhender la méthodologie Biodiversité et l'appliquer sur des exemples de dépenses
- **Consignes** : Attribuer un classement (Favorable, Défavorable, Neutre, Non coté) à chaque ligne budgétaire présentée
- **Support** : Tableau simplifié (sous format papier)

Pour l'exercice sur version papier, nous avons créé un tableau simplifié

FEUILLE 2 : CRITÈRE BIODIVERSITÉ

N° Cas d'étude	Facteur de pression biodiversité	Opération	Secteur	Détail sur l'opération (sous-opération)	Montant	Classement	Justification

Rappel des cotations :

F = Favorable

D = Défavorable

N = Neutre

AP = A approfondir

IM = Indéfini méthodologique

O = Non coté

Classement biodiversité

Pression « Changement d'usage des sols »

Opération	Secteur	Détails sur l'opération	Classement	Justification
<p>▪ Investissement</p> <p>Montant de l'opération : 1000€</p>	<p>BATIMENT</p>	<p>Nouvelle construction qui :</p> <ul style="list-style-type: none">• Optimise la performance énergétique et carbone des bâtiments (au-delà de la réglementation)• A lieu sur un sol déjà artificialisé• Est conforme avec la réglementation ZAN <p>Composition de la dépense :</p> <ul style="list-style-type: none">• 25% : part de la dépense directement liée à la performance énergétique et carbone du bâtiment• 75% : reste de la dépense		

Pour vous aider, les questions à se poser :

Montant de l'opération :
1000€

Détails sur l'opération

Nouvelle construction qui :

- Optimise la performance énergétique et carbone des bâtiments (au-delà de la réglementation)
- A lieu sur un sol déjà artificialisé
- Est conforme avec la réglementation ZAN

Composition de la dépense :

- **25%** : part de la dépense directement liée à la performance énergétique et carbone du bâtiment
- **75%** : reste de la dépense

Pression : Changement d'usage des sols.

- ✓ *L'arbitrage doit porter sur l'impact direct de la dépense sur les sols concernés*
- ✗ *Pas de prise en compte du changement d'usage des sols induit en amont par la fabrication des matériaux de construction.*
- ✓ *Est-ce que la dépense engendre une artificialisation supplémentaire des sols ?*
 - ✓ *Si oui **DEFAVORABLE***
 - ✓ *Si pas d'information : **A APPROFONDIR***
- ✓ *L'action financée est-elle en conformité avec la réglementation ZAN ?*
 - ✓ *Si oui **NEUTRE***
 - ✓ *Si elle va au-delà de la réglementation ZAN : **FAVORABLE** (désartificialisation) ou **TRES FAVORABLE** (renaturation)*

Classement biodiversité

Pression « Changement d'usage des sols »

Opération	Secteur	Détails sur l'opération	Classement	Justification
<ul style="list-style-type: none">Investissement	BATIMENT	<p>Nouvelle construction qui :</p> <ul style="list-style-type: none">Optimise la performance énergétique et carbone des bâtiments (au-delà de la réglementation)A lieu sur <u>un sol déjà artificialisé</u>Est <u>conforme avec la réglementation ZAN</u> <p>Composition de la dépense :</p> <ul style="list-style-type: none">25% : part de la dépense directement liée à la performance énergétique et carbone du bâtiment75% : reste de la dépense	100% Neutre	<p>Le projet a lieu sur des surfaces déjà artificialisées.</p> <p>A noter : <i>La conformité réglementaire ou le respect du ZAN (zéro artificialisation nette) ne suffisent pas à rendre la dépense favorable, il faut témoigner d'un gain net de biodiversité ou d'une étude gain net pour prétendre à une cotation favorable.</i></p>

Montant de l'opération :
1000€

Classement biodiversité

Pression « Changement d'usage des sols »

Opération	Secteur	Détails sur l'opération	Classement	Justification
<ul style="list-style-type: none">Investissement <p>Energies renouvelables et qualité de l'air</p> <p>Montant de l'opération : 1000€</p>	ENERGIE	<p>Dépenses d'aides pour soutenir des projets de production d'énergies renouvelables</p> <ul style="list-style-type: none">45% : solaire, géothermie (sur des terrains déjà artificialisés)50% : chaufferies bois (effet sur l'artificialisation non vérifié)5% : méthanisation, hydroélectricité (effet sur l'artificialisation non vérifié)		

Classement biodiversité

Pression « Changement d'usage des sols »

Opération	Secteur	Détails sur l'opération	Classement	Justification
<ul style="list-style-type: none">Investissement <p>Energies renouvelables et qualité de l'air</p> <p>Montant de l'opération : 1000€</p>	ENERGIE	<p>Dépenses d'aides pour soutenir des projets de production d'énergies renouvelables</p> <ul style="list-style-type: none">45% : solaire, géothermie (sur des terrains <u>déjà artificialisés</u>)50% : chaufferies bois (effet sur l'artificialisation <u>non vérifié</u>)5% : méthanisation, hydroélectricité (effet sur l'artificialisation <u>non vérifié</u>)	<p>45% Neutre</p> <p>55% A approfondir</p>	<p>Les projets de solaire et géothermie sont installés sur des surfaces déjà artificialisées</p> <p>L'effet de ces projets sur l'artificialisation doit être vérifié pour pouvoir les classer.</p> <p>Vérifier si ces projets sont implantés sur des sols déjà artificialisés (locaux existants) ou non</p>

Classement biodiversité

Pression « Changement d'usage des sols »

Opération	Secteur	Détails sur l'opération	Classement	Justification
<p>▪ Investissement</p> <p>Energies renouvelables et qualité de l'air</p> <p>Montant de l'opération : 1000€</p>	<p>ENERGIE</p>	<p>Dépenses d'aides pour soutenir des projets de production d'énergies renouvelables</p> <ul style="list-style-type: none">• 100% : solaire, géothermie (sur des terrains non artificialisés)		

Classement biodiversité

Pression « Changement d'usage des sols »

Opération	Secteur	Détails sur l'opération	Classement	Justification
<p>▪ Investissement</p> <p>Energies renouvelables et qualité de l'air</p> <p>Montant de l'opération : 1000€</p>	ENERGIE	<p>Dépenses d'aides pour soutenir des projets de production d'énergies renouvelables</p> <ul style="list-style-type: none">• 100% : solaire, géothermie (sur des terrains non artificialisés)	100% Défavorable	<p>L'installation de panneaux solaires sur des terrains non artificialisés peut engendrer un fractionnement des habitats naturels et une modification de leur fonctionnement (zones d'ombrage, piétinements) → raréfaction de certaines espèces d'insectes ou de petits vertébrés terrestres.</p>

Classement biodiversité

Pression « Changement d'usage des sols »

Opération	Secteur	Détails sur l'opération	Classement	Justification
Fonctionnement Soutien aux centralités	AMENAGEMENT	Etudes visant à définir des stratégies de revitalisation des centres villes		
Investissement Soutien aux centralités	AMENAGEMENT (70%)	Travaux lourds pour créer, agrandir et rénover des équipements publics : <ul style="list-style-type: none">• 75% rénovation• 25% constructions neuves sur des nouveaux terrains		
	AUTRES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT (30%)	Aménagements de parkings désimpérméabilisés		

Montant total de l'opération : 1000€

Pour vous aider, les questions à se poser :

Montant total de
l'opération : 1000€

Détails sur l'opération

Fonctionnement

Etudes visant à définir des stratégies de revitalisation des centres villes

Investissement

Travaux lourds pour créer, agrandir et rénover des équipements publics :

- 75% rénovation
- 25% constructions neuves sur des nouveaux terrains

Aménagements de parkings désimperméabilisés

Pression : Changement d'usage des sols.

- ✓ *L'arbitrage doit porter sur l'impact direct de la dépense sur les sols concernés*
- ✗ *Pas de prise en compte du changement d'usage des sols induit en amont par la fabrication des matériaux de construction.*

- ✓ *Est-ce que la dépense engendre une artificialisation supplémentaire des sols ?*
 - ✓ *Si oui **DEFAVORABLE***
 - ✓ *Si pas d'information : **A APPROFONDIR***

- ✓ *L'action financée est-elle en conformité avec la réglementation ZAN ?*
 - ✓ *Si oui **NEUTRE***
 - ✓ *Si elle va au-delà de la réglementation ZAN : **FAVORABLE** (désartificialisation) ou **TRES FAVORABLE** (renaturation)*

Classement biodiversité

Pression « Changement d'usage des sols »

Montant total de l'opération : 1000€

Opération	Secteur	Détails sur l'opération	Classement	Justification
Fonctionnement Soutien aux centralités	AMENAGEMENT	Etudes visant à définir des stratégies de revitalisation des centres villes	100% Neutre	Les études concernent des projets qui ne vont pas conduire à une expansion du foncier
Investissement Soutien aux centralités	AMENAGEMENT (70%)	Travaux lourds pour créer, agrandir et rénover des équipements publics : <ul style="list-style-type: none"> • 75% rénovation • 25% constructions neuves sur des nouveaux terrains 	75% Neutre 25% Défavorable	<ul style="list-style-type: none"> • 75% de rénovation : pas d'artificialisation supplémentaire • 25% de constructions neuves : artificialisation supplémentaire
	AUTRES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT (30%)	Aménagements de parkings désimperméabilisés	100 % Favorable	Création de parkings désimperméabilisés permettant une désartificialisation (désartificialisation < renaturation permettant un gain net de biodiversité)

Classement biodiversité

Pression « Surexploitation des ressources naturelles »

Opération	Secteur	Détails sur l'opération	Classement	Justification
<p>▪ Investissement</p> <p>Energies renouvelables et qualité de l'air</p> <p>Montant de l'opération : 1000€</p>	ENERGIE	<p>Dépenses d'aides pour soutenir des projets de production d'énergies renouvelables</p> <ul style="list-style-type: none">• 75% : chaufferies bois (<i>origine de l'approvisionnement en bois non vérifiée</i>)• 25% : méthanisation, hydroélectricité (<i>pas de détails</i>)		

Pour vous aider, les questions à se poser :

Détails sur l'opération

Dépenses d'aides pour soutenir des projets de production d'énergies renouvelables

- **75%** : chaufferies bois (origine de l'approvisionnement en bois non vérifiée)
- **25%** : méthanisation, hydroélectricité (pas de détails)

Montant de l'opération :
1000€

Pression : Surexploitation des ressources naturelles

- ✓ *L'arbitrage doit porter sur l'impact direct de la dépense sur les ressources issues du vivant*
- ✓ *Est-ce que la dépense engendre des prélèvements non durables ou des perturbations du cycle des ressources naturelles ?*
 - Si oui : **DEFAVORABLE**
 - Si non car preuve via label / certifications : **FAVORABLE**
 - Si pas d'information : **A APPROFONDIR**

Classement biodiversité

Pression « Surexploitation des ressources naturelles »

Opération	Secteur	Détails sur l'opération	Classement	Justification
<p>▪ Investissement</p> <p>Energies renouvelables et qualité de l'air</p> <p>Montant de l'opération : 1000€</p>	ENERGIE	<p>Dépenses d'aides pour soutenir des projets de production d'énergies renouvelables</p> <ul style="list-style-type: none">• 75% : chaufferies bois (<u>origine de l'approvisionnement en bois non vérifiée</u>)• 25% : méthanisation, hydroélectricité (<u>pas de détails</u>)	100% A approfondir	<p>Ces projets peuvent potentiellement avoir une influence sur la disponibilité en ressources biomasse et le fonctionnement des cours d'eau.</p> <p>Pour pouvoir les classer, vérifier la compatibilité de ces projets avec une gestion durable des ressources forestières et du cycle de l'eau.</p>

Classement biodiversité

Pression « Pollutions »

Opération	Secteur	Détails sur l'opération	Classement	Justification
<p>Fonctionnement</p> <p>Soutien aux centralités</p> <p>Montant de l'opération : 1000€</p>	<p>AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</p>	<p>Etudes visant à définir des stratégies de revitalisation des centres villes</p>		

Pour vous aider, les questions à se poser :

Détails sur l'opération

Etudes visant à définir des stratégies de revitalisation des centres villes

Montant de l'opération :
1000€

Pression : Pollutions

- ✓ Est-ce que le projet soutenu par la dépense conduit à une augmentation des niveaux de pollution de l'air, de l'eau et/ou des sols ?
 - Si oui **DEFAVORABLE**
 - Si non **NEUTRE**
 - Si manque d'information **A APPROFONDIR**
 - Si absence de consensus scientifique ou de seuil réglementaire : **INDEFINI METHODOLOGIQUE**

- ✓ Est-ce que le projet permet de réduire les niveaux de pollution de l'air, de l'eau et/ou des sols ? Ex : action de dépollution
 - Si oui **FAVORABLE**

Classement biodiversité

Pression « Pollutions »

Opération	Secteur	Détails sur l'opération	Classement	Justification
Fonctionnement Soutien aux centralités	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Etudes visant à définir des stratégies de revitalisation des centres villes	100% Neutre	La dépense n'a aucun impact direct sur les niveaux de pollution de l'air, de l'eau ou des sols.

**Montant de l'opération :
1000€**

Classement biodiversité

Pression « Pollutions »

Opération	Secteur	Détails sur l'opération	Classement	Justification
<i>Investissement</i>	AGRICULTURE	Soutien à l'installation d'exploitants en agriculture considérée comme polluante (cf. méthodologie)		
Montant de l'opération : 1000€				

Pour vous aider, les questions à se poser :

Détails sur l'opération

Etudes visant à définir des stratégies de revitalisation des centres villes

Montant de l'opération :
1000€

Pression : Pollutions

- ✓ *Est-ce que le projet soutenu par la dépense conduit à une augmentation des niveaux de pollution de l'air, de l'eau et/ou des sols ?*
 - Si oui **DEFAVORABLE**
 - Si non **NEUTRE**
 - Si manque d'information **A APPROFONDIR**
 - Si absence de consensus scientifique ou de seuil réglementaire : **INDEFINI METHODOLOGIQUE**

- ✓ *Est-ce que le projet permet de réduire les niveaux de pollution de l'air, de l'eau et/ou des sols ? Ex : action de dépollution*
 - Si oui **FAVORABLE**

Classement biodiversité

Pression « Pollutions »

Opération	Secteur	Détails sur l'opération	Classement	Justification
<i>Investissement</i>	AGRICULTURE	Soutien à l'installation d'exploitants en agriculture considérée comme polluante (cf. méthodologie)	Défavorable	L'utilisation d'intrants va conduire à une hausse des niveaux de pollution des sols, de l'air et de l'eau.

Montant de l'opération :
1000€

Classement biodiversité

Pression « Espèces exotiques envahissantes »

Opération	Secteur	Détails sur l'opération	Classement	Justification
<ul style="list-style-type: none">Investissement <p>Energies renouvelables et qualité de l'air</p> <p>Montant de l'opération : 1000€</p>	ENERGIE	<p>Dépenses d'aides pour soutenir des projets de production d'énergies renouvelables</p> <ul style="list-style-type: none">100% : solaire <p><i>Avec diagnostic préalable favorable concernant le risque de propagation d'espèces exotiques envahissantes.</i></p>		

Pour vous aider, les questions à se poser :

Détails sur l'opération

Dépenses d'aides pour soutenir des projets de production d'énergies renouvelables

- **100%** : solaire

Avec diagnostic préalable favorable concernant le risque de propagation d'espèces exotiques envahissantes.

Montant de l'opération :
1000€

Pression : Espèces exotiques envahissantes

- ✓ *L'arbitrage doit porter sur la prise en compte du risque lié à la propagation des EEE :*
 - ✓ *Ce risque est-il mentionné ? Est-il étudié ?*
 - ✓ *Quelles sont les conclusions relatives à ce risque ?*
- ✓ *La dépense a-t-elle un impact sur l'augmentation ou la réduction de la propagation des EEE ?*
 - *Si oui **DEFAVORABLE***
 - *Si non **NEUTRE***
- ✓ *La dépense permet-elle de réduire le risque de propagation des EEE ?*
 - *Est-ce une action curative ? Si oui **TRES FAVORABLE***
 - *Est-ce une action préventive ? Si oui **FAVORABLE***

Classement biodiversité

Pression « Espèces exotiques envahissantes »

Opération	Secteur	Détails sur l'opération	Classement	Justification
<p>▪ Investissement</p> <p>Energies renouvelables et qualité de l'air</p>	ENERGIE	<p>Dépenses d'aides pour soutenir des projets de production d'énergies renouvelables</p> <ul style="list-style-type: none">• 100% : solaire <p><i>Avec diagnostic préalable favorable sur la propagation d'espèces exotiques envahissantes</i></p>	<p>Neutre</p>	<p>Le risque lié à la propagation des EEE a été pris en compte. Une étude préalable a permis de conclure à un risque nul.</p>

Montant de l'opération : 1000€

Conclusion sur les exercices de classement



Un grand nombre de dépenses ne sera pas classable directement
→ Prépondérance de la catégorie « **à approfondir** » (non côtée)

D'une année sur l'autre, objectif de travailler à la réduction de cette part non côtée.

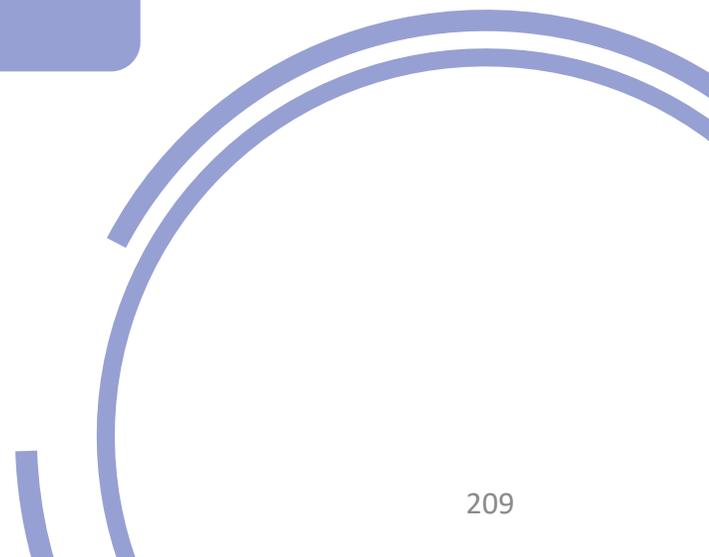
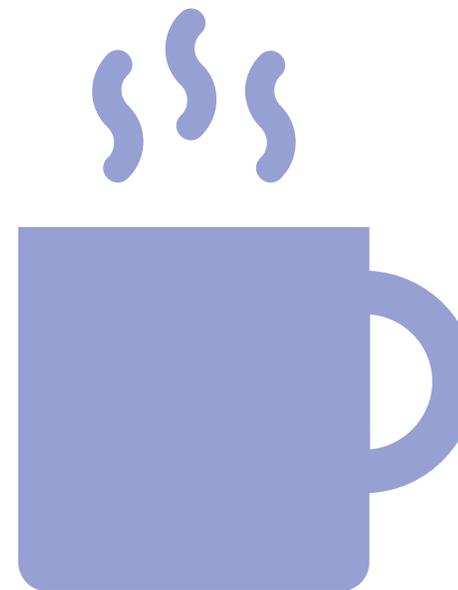
L'amélioration continue est dans l'ADN d'une approche « Budget Vert » !

Avez-vous des questions ?



Pause café

15h-15h15



8

**Comment avancer dès mon retour
dans ma collectivité ?**

15h15 – 16h

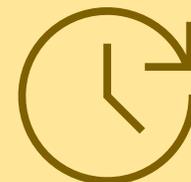
Ce qui vous attend dans cette séquence...

- **Atelier de réflexion collective sur les ingrédients et la recette la plus adaptée pour mener un exercice de budget vert réussi (45 min)**

Construire sa recette pour réussir son budget vert



Les ingrédients



La recette

Atelier de travail individuel

ET MAINTENANT, JE FAIS QUOI CONCRÈTEMENT ?

- **Objectif :** Identifier les ingrédients et la recette la plus adaptée pour mener un exercice de budget vert réussi
- **Consignes :**
- Etape 1 : Réfléchir collectivement aux « Ingrédients » et au « Processus de recette » permettant d'aboutir à un budget vert réussi (25 min)
- Etape 2 : Compléter le tableau (slide suivante) (5 min)
- Etape 3 : Restituer en plénière votre recette (15 min)

Laissez libre cours à votre imagination !



Territoires représentés :

Les ingrédients



La recette



Avez-vous des questions ?



Conclusion des deux journées

16h – 16h30

Déclulsion – en 1 mot, cette Rencontre a été ...

Originale et dynamique
Satisfaction Interactif Préalable nécessaire Concrète Intéressante
Qualitative Bon accueil Saignante Enrichissant
Efficace Rythmée Motivant **Enrichissante** Complète Encourageante
Bien cuit Conviviale Riche Satisfaisante Merci Complet rafraichissante
Bon rythme Dynamique Concrète et dynamique Agréable Instructif
Utile et agréable Stimulante Bénéfique

Avez-vous des questions ?



Annexe relative au budget vert

Maquette de l'annexe (document final exigé)

- Un tableau par axe de la taxonomie européenne
- Un tableau de synthèse croisant le résultat des cotations sur les différents axes.

Outil d'aide à la réalisation de l'annexe

- Saisie et cotation ligne à ligne par nature comptable et rubrique fonctionnelle
- Restitution visuelle à un niveau supérieur : celui de l'agrégat par nature

Masque de saisie dans TotEM

Liens vers ces éléments



[Budget vert des collectivités | collectivites-locales.gouv.fr](https://collectivites-locales.gouv.fr/budget-vert)



Foire Aux Questions

[Budget vert des collectivités : foire aux questions | collectivites-locales.gouv.fr](https://collectivites-locales.gouv.fr/foire-aux-questions)

LES RESSOURCES MISES A DISPOSITION POUR L'APPLICATION DU DECRET L'ANNEXE REGLEMENTAIRE

Annexe agrégée

Détail par axes

IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE – PRÉSENTATION PAR NATURE					IV	C3.1
Présentation agrégée par nature						
Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables		
Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
Terrains	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
Constructions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
Immobilisations corporelles en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
Autres immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
Total	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		

IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE – PRÉSENTATION PAR FONCTION							IV	C3.2
Présentation agrégée par fonction								
Fonction (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées		
0 Services généraux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
1 Sécurité	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
2 Enseignement, formation professionnelle	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
3 Culture, vie sociale, jeunesse, sports et	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
4 Santé et action sociale (hors APA, RSA et	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
4-3 APA	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
4-4 RSA – Régularisations des RMI	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
5 Aménagement des territoires et habitat	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
6 Action économique	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
7 Environnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
8 Transports	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
Total	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €		

Présentation agrégée par nature et par fonction comptables

AXES PRIORITAIRES

AXES SECONDAIRES

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Terrains	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Constructions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Immobilisations corporelles en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Autres immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

AXE 6 : PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Terrains	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Constructions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Immobilisations corporelles en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Autres immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Terrains	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Constructions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Réseaux et installations de voirie et réseaux divers	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Immobilisations corporelles en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Immobilisations mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Autres immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DÉCHETS, PRÉVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

LES RESSOURCES MISES A DISPOSITION POUR L'APPLICATION DU DECRET

L'OUTIL D'AIDE A LA CONCEPTION DE L'ANNEXE (1/4)

- Saisie ligne à ligne à l'échelle de la dépense ou de l'opération
- Suggestion : ajouter une colonne « Justification » pour garder une trace des raisonnements en interne

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P
1	Nature	Agrégat nature	Rubrique	Fonction	Montant	Champ 1	Champ 2	Champ 3	Libellé	At	Ad	E	D	P	B	Ct
2																
3																
4																
5																
6																
7																
8																

Nature comptable de l'opération

Nature = Code nature

Agrégat nature = de A105 à A225

Fonction comptable de l'opération

Rubrique = Code de 01 à 89

Fonction = Code fonction de 0 à 8

Déclinaison de la ligne budgétaire

Intitulé détaillé de la ligne budgétaire

Conseil : Ici, utilisez votre propre dénomination pour vous y retrouver

6 enjeux environnementaux

F (favorable), D (défavorable)
N (neutre), O (non cotée)

Cotation synthétique

Appréciation globale de la dépense au regard de tous les enjeux

€



Les colonnes à remplir impérativement pour que l'outil puisse tourner sont les colonnes **B** (nature), **D** (fonction), **E** (montants) et les colonnes **J à P** (cotations). Le contenu des autres colonnes n'influence pas le résultat et a pour but de vous aider à spécifier les informations selon vos propres points de repères.

LES RESSOURCES MISES A DISPOSITION POUR L'APPLICATION DU DECRET L'OUTIL D'AIDE A LA CONCEPTION DE L'ANNEXE (2/4)

Où trouver l' « Agrégat nature » ?

A	B	C	D	E
Nature	Agrégat nature	Rubrique	Fonction	Montant

Nature
comptable de
l'opération

Nature = Code
nature

Agrégat
nature = de
A105 à A225

IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE – PRÉSENTATION AGRÉGÉE										
		Total des dépenses(mandat)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées			
A105	Subventions d'investissement versées	0,00 €	0,00 € =DIV/0!							
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 € =DIV/0!							
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00 €	0,00 € =DIV/0!							
A120	Terrains	0,00 €	0,00 € =DIV/0!							
A125	Constructions	0,00 €	0,00 € =DIV/0!							
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00 €	0,00 € =DIV/0!							
A135	Réseaux divers	0,00 €	0,00 € =DIV/0!							
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00 €	0,00 € =DIV/0!							
A150	Autres	0,00 €	0,00 € =DIV/0!							
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00 €	0,00 € =DIV/0!							
A165	Immobilisations financières	0,00 €	0,00 € =DIV/0!							
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00 €	0,00 € =DIV/0!							
Total		0,00 €	0,00 € =DIV/0!							
		Total des dépenses(mandat)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées			
0	Services généraux	0,00 €	0,00 € =DIV/0!							
1	Sécurité	0,00 €	0,00 € =DIV/0!							
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00 €	0,00 € =DIV/0!							
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00 €	0,00 € =DIV/0!							
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00 €	0,00 € =DIV/0!							
4-3	APA	0,00 €	0,00 € =DIV/0!							
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00 €	0,00 € =DIV/0!							
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00 €	0,00 € =DIV/0!							
6	Action économique	0,00 €	0,00 € =DIV/0!							
7	Environnement	0,00 €	0,00 € =DIV/0!							

LES RESSOURCES MISES A DISPOSITION POUR L'APPLICATION DU DECRET L'OUTIL D'AIDE A LA CONCEPTION DE L'ANNEXE (3/4)

Où trouver le numéro de « Fonction » ?

	A	B	C	D	E
1	Nature	Agrégat nature	Rubrique	Fonction	Montant
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					

Fonction
comptable de
l'opération

Rubrique = Code
de 01 à 89

Fonction =
Code fonction
de 0 à 8

IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE – PRÉSENTATION AGRÉGÉE										
Total des dépenses(mandat)			Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées			
5	A105	Subventions d'investissement versées	0,00 €	0,00 € =DIV/0!						
6	A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 € =DIV/0!						
7	A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00 €	0,00 € =DIV/0!						
8	A120	Terrains	0,00 €	0,00 € =DIV/0!						
9	A125	Constructions	0,00 €	0,00 € =DIV/0!						
10	A130	Réseaux et installations de voirie	0,00 €	0,00 € =DIV/0!						
11	A135	Réseaux divers	0,00 €	0,00 € =DIV/0!						
12	A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00 €	0,00 € =DIV/0!						
13	A150	Autres	0,00 €	0,00 € =DIV/0!						
14	A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00 €	0,00 € =DIV/0!						
15	A165	Immobilisations financières	0,00 €	0,00 € =DIV/0!						
16	A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00 €	0,00 € =DIV/0!						
25	Total		0,00 €	0,00 € =DIV/0!						
Total des dépenses(mandat)			Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées			
2	0	services généraux	0,00 €	0,00 € =DIV/0!						
3	1	sécurité	0,00 €	0,00 € =DIV/0!						
3	2	enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00 €	0,00 € =DIV/0!						
3	3	culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00 €	0,00 € =DIV/0!						
3	4	santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00 €	0,00 € =DIV/0!						
3	4-3	APA	0,00 €	0,00 € =DIV/0!						
3	4-4	SA – Régularisations des RMI	0,00 €	0,00 € =DIV/0!						
3	5	aménagement des territoires et habitat	0,00 €	0,00 € =DIV/0!						
3	6	action économique	0,00 €	0,00 € =DIV/0!						
3	7	environnement	0,00 €	0,00 € =DIV/0!						

Comment procéder à la cotation synthétique des 6 enjeux environnementaux ?

La cotation synthétique consiste en une appréciation globale de la dépense au regard de l'ensemble des enjeux environnementaux.

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P
1	Nature	Agrégat nature	Rubrique	Fonction	Montant	Champ 1	Champ 2	Champ 3	Libellé	At	Ad	E	D	P	B	Ct
2																
3																
4																
5																
6																
7																
8																

Règles à suivre pour la cotation synthétique

- F (globalement favorable)** : Si tous les axes sont cotés favorablement ou favorablement et neutre
- D (globalement défavorable)** : Si tous les axes sont cotés défavorablement ou défavorablement et neutre
- M (mixte)** : Si des axes sont cotés à la fois favorablement et défavorablement
- N (neutre)** : Si tous les axes sont cotés neutre
- O (non cotée)** : Si tous les axes sont non cotés

6 enjeux environnementaux
F (favorable), D (défavorable)
N (neutre), O (non cotée)

Cotation synthétique
Appréciation globale de la
dépense au regard de tous les
enjeux

L'OUTIL D'AIDE A LA CONCEPTION DE L'ANNEXE

Exercice sur la cotation synthétique

Comment procéder à la cotation synthétique ?

F (globalement favorable) : Si tous les axes sont cotés favorablement ou favorablement et neutre

D (globalement défavorable) : Si tous les axes sont cotés défavorablement ou défavorablement et neutre

M (mixte) : Si des axes sont cotés à la fois favorablement et défavorablement

N (neutre) : Si tous les axes sont cotés neutre

O (non cotée) : Si tous les axes sont non cotés

Libellé	At	Ad	E	D	P	B	Ct
Opération 1	F	N	N	F	O	D	
Opération 2	N	N	N	N	N	N	
Opération 3	F	F	F	F	N	F	
Opération 4	N	N	O	D	N	N	
Opération 5	O	O	O	O	O	O	

L'OUTIL D'AIDE A LA CONCEPTION DE L'ANNEXE

Exercice sur la cotation synthétique (solutions)

Comment procéder à la cotation synthétique ?

F (globalement favorable) : Si tous les axes sont cotés favorablement ou favorablement et neutre

D (globalement défavorable) : Si tous les axes sont cotés défavorablement ou défavorablement et neutre

M (mixte) : Si des axes sont cotés à la fois favorablement et défavorablement

N (neutre) : Si tous les axes sont cotés neutre

O (non cotée) : Si tous les axes sont non cotés

Libellé	At	Ad	E	D	P	B	Ct
Opération 1	F	N	N	F	O	D	M
Opération 2	N	N	N	N	N	N	N
Opération 3	F	F	F	F	N	F	F
Opération 4	N	N	O	D	N	N	D
Opération 5	O	O	O	O	O	O	O

Compléments

POINTS MÉTHODOLOGIQUES SUJETS À DÉBAT

Quelle décision de classement réaliser lorsque la méthodologie est ambiguë ou que le critère de classement ne semble pas correspondre ?

EXEMPLE

Subventions (*hors action éco. ou agri.*)

Multiplicité de lignes budgétaires, demande de nombreuses recherches sur la destination finale de chaque subvention

Frais d'étude

Difficulté à identifier la destination finale précise.
Organisation nécessaire en interne pour remonter l'information et établir des clefs de répartition

Infrastructure de recharge élec.

Aucune mention dans le guide méthodologique, hormis pour les transports maritimes

PISTES DE SOLUTIONS

Coloration des subventions attribuées à des programmes précis, le reste à approfondir

Attribuer aux montants des frais d'études la même coloration que les opérations auxquelles ils se rapportent

Deux traitements possibles :

- Prise en compte de la finalité, ici infrastructure routière, à classer en « défavorable »
- Prise en compte comme moyen pour décarboner le transport routier, à classer en « très favorable »

Compléments

POINTS MÉTHODOLOGIQUES SUJETS À DÉBAT

La réglementation ne demande qu'une seule coloration par enjeu. Pourtant certaines opérations peuvent se décomposer en sous-dépenses correspondant à des colorations différentes

Comment procéder dans ce cas?

PISTES DE SOLUTIONS

Différentes approches peuvent être adoptées :

Niveau 1

Retenir la coloration dont la part est majoritaire pour chaque ligne budgétaire

Niveau 2

Réaliser également le travail de multi-colorations proposées par I4CE en interne (voir publication)

Niveau 3

Dupliquer les lignes en fonction de leur coloration (ex : 50% de la ligne en « favorable », 50% en neutre)

Compléments

POINTS MÉTHODOLOGIQUES SUJETS À DÉBAT

La méthodologie d'évaluation biodiversité se décompose en une analyse au regard de 4 facteurs de pression (en plus du climat). Or, il n'est pas rigoureux ni souhaitable de hiérarchiser ces facteurs les-uns par rapport aux autres.

Comment agréger le raisonnement sur les 4 pressions biodiversité en une seule cotation « biodiversité » lorsque les cotations vis-à-vis des différents enjeux ne sont pas homogènes ?

EXEMPLES

Financement de l'installation de panneaux solaires :

- Sur un terrain non artificialisé : **D** (changement d'usage des sols et ressources)
- Sans risque de propagation EEE : **N** (EEE)
- Nettoyage panneaux sans produits chimiques : **N** (pollutions)

Aménagement d'un parking désimperméabilisé :

- Sur un terrain artificialisé : **F sc** (changement d'usage des sols)
- Sans risque de propagation EEE : **N** (EEE)
- Résidus carburants potentiels : **O** (pollutions)
- Pas d'impact sur la surconsommation des ressources : **N**

PISTES DE SOLUTIONS

Méthode d'agrégation proposée :

- **F (globalement favorable)** : Si favorable vis-à-vis de toutes les pressions, ou si favorable et neutre.
- **D (globalement défavorable)** : Si défavorable vis-à-vis de toutes les pressions, ou si favorable et neutre.
- **N (neutre)** : Si neutre vis-à-vis de toutes les pressions
- **O (non cotée)** : Si la dépense est à la fois favorable vis-à-vis d'une pression et défavorable vis-à-vis d'une autre

Attente de précisions à venir